



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**ANALYSE DE L'EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR
DE BIENS ET SERVICES DE L'UEMOA AU COURS DE LA
PERIODE 2000-2011**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Bassambié BATIONO
*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*
Email : courrier.zdrs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie

Direction de la Recherche et de la Statistique
Service de la Balance des Paiements

**ANALYSE DE L'EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS ET SERVICES DE
L'UEMOA AU COURS DE LA PERIODE 2000-2011**

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS.....	6
RESUME	7
I. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS ET SERVICES DE L'UEMOA SUR LA PERIODE 2000-2011.....	9
1.1 Exportations des biens et services.....	10
1.2 Importations des biens et services.....	19
II. ANALYSE DES PERFORMANCES COMMERCIALES DES PAYS DE L'UEMOA.....	28
2.1 Balance commerciale des biens.....	28
2.2. Balance commerciale des services.....	32
2.3. Incidences des performances commerciales sur les équilibres extérieurs.....	32
III. FACTEURS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'UEMOA	35
3.1. Facteurs à l'origine du solde commercial excédentaire entre 2000 et 2004.....	35
3.2. Eléments ayant contribué au déficit de la balance commerciale entre 2005 et 2011....	36
3.3. Sources du déficit structurel de la balance des services entre 2000 et 2011.....	40
IV. DEFIS ET PERSPECTIVES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	40
V. CONCLUSION.....	43
ANNEXES	45

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES

		<i>Page</i>
TABLEAUX		
1	Contribution des produits à la croissance des exportations	11
2	Croissance moyenne des échanges intra-UEMOA et hors-UEMOA	15
3	Structure du commerce intra-communautaire sur la période 2006-2010	16
4	Contribution des produits à la croissance des importations	20
5	Evolution des échanges commerciaux entre l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO sur la période 2000-2011	25
6	Solde commercial par groupe de produits	30
7	Solde commercial des biens vis-à-vis des partenaires	31
8	Evolution du solde du compte courant par composantes	33
9	Contributions des postes de la balance des paiements à la variation des Avoirs Extérieurs Nets	35
GRAPHIQUES		
1	Evolution du taux d'ouverture commerciale de l'Union entre 1990 et 2011	9
2	Evolution des échanges extérieurs des biens et services de l'Union (1990-2011)	9
3	Evolution de l'effort à l'exportation	10
4	Evolution de la structure des exportations de l'Union	14
5	Evolution du commerce intra-régional entre 2000 et 2010	15
6	Balance commerciale des échanges intra-UEMOA par pays	16
7	Structure des exportations des services	18
8	Taux de pénétration des importations	19
9	Structure des importations de biens de l'Union	23
10	Structure des importations de services	27
11	Evolution de la balance commerciale de biens et services	28
12	Solde commercial et variation des termes de l'échange	29
13	Contribution de la Côte d'Ivoire au solde commercial de l'Union	32
14	Evolution des composantes publique et privée du solde courant	34
15	Contribution des produits pétroliers au déficit commercial	37

16	Indice des prix des produits alimentaires	38
17	Production de cacao en milliers de tonnes	39

ENCADRES

Encadré 1	Evolution du commerce intra-communautaire	15
Encadré 2	Evolution récente du commerce entre la Chine et l'UEMOA	21
Encadré 3	Echanges commerciaux entre l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO	25
Encadré 4	Balance commerciale et variation des avoirs extérieurs nets	35

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ALENA	Accord de Libre-Echange Nord-Américain
AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BCEAO ou "Banque Centrale"	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BPT	Balance des Paiements en termes de Transactions
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance Fret
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des Etats Indépendants de l'Union Soviétique
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Franco A Bord
M	Importations
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
Union	L'ensemble des Etats membres de l'UEMOA
WEO	Perspectives Economiques Mondiale du FMI
X	Exportations

AVANT-PROPOS

L'élaboration du présent rapport sur le commerce extérieur des biens et services s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une série d'études entreprises par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), en vue d'un approfondissement du suivi des économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les échanges extérieurs de biens et services constituent, en effet, l'une des principales composantes de la balance des paiements et sont, à cet égard, déterminants dans l'évolution de la position extérieure des Etats de l'Union. Ils représentent environ 85% des flux de transactions courantes, dont 65% pour les marchandises et 20% pour les services. Les deux types de commerce constituent également la principale source du déficit courant.

Ce rapport met en exergue les principales caractéristiques des échanges extérieurs de biens et services des pays de l'Union, à travers une analyse des structures par produits, par partenaire commercial, ainsi que de la contribution des pays membres.

Pour ce qui concerne le commerce des marchandises, les données analysées sur toute la période portent, sauf indication contraire, sur les statistiques douanières, qui diffèrent des montants inscrits en balance des paiements. En effet, avant leur prise en compte dans la balance des paiements, les données douanières font l'objet de divers ajustements, notamment la prise en compte des statistiques sur le commerce non contrôlé ou informel, afin de répondre aux principes de champ couvert, de chronologie et d'évaluation édictés dans le Manuel du FMI dédié à l'élaboration de la balance des paiements. Pour le calcul de la balance commerciale, les importations font l'objet d'une déduction du fret et de l'assurance, pour passer de la valeur CAF à la valeur FOB des marchandises.

S'agissant de l'analyse du commerce des services, elle est basée sur les données des balances des paiements des pays membres adoptées par les Comités Nationaux de Balance des Paiements, qui sont disponibles jusqu'en 2010 dans la base de données de l'application Balance des Paiements en termes de Transactions « BPT ». Pour les besoins de l'étude, les données relatives à l'année 2011 ont été estimées à partir des informations communiquées par les Directions Nationales dans le cadre des travaux de cadrage macroéconomique effectués au sein de la Banque Centrale.

Les données nationales ont été agrégées, afin d'obtenir les agrégats à l'échelle régionale. Cette méthode conduit à une surestimation du commerce extérieur de l'Union dans la mesure où les montants obtenus incluent les échanges intra-communautaires. Toutefois, les échanges intra-communautaires sont exclus dans l'analyse de l'orientation géographique du commerce extérieur.

RESUME

Les activités économique des pays de l'Union sont de plus en plus intégrée au commerce mondiale, avec un taux d'ouverture de l'ordre 32% en 2011, contre 17% en 1993. Cette évolution est à la fois imputable aux importations de biens et services qu'à leurs exportations, du fait notamment des politiques de libéralisation mises en place au cours de la période. En effet, les flux commerciaux se sont accrus en moyenne de près de 10% par an entre 1990 et 2011.

Les exportations de biens des pays de l'UEMOA ont été caractérisées par un développement rapide des activités extractives, qui ont supplanté les filières de production agricole confrontées aux difficultés d'ordre organisationnel et financier, ainsi qu'à la concurrence accrue des pays émergents producteurs de produits de base. Les ventes de pétrole, d'or et d'uranium ont représenté plus de 38% des exportations sur la période 2005-2011, contre 25% pour le groupe cacao, coton et café. L'or est passé, pour la première fois, en tête des produits d'exportation de l'Union en 2011, avec 20,1% des recettes, contre respectivement 19,4% pour le pétrole et 18,8% pour le cacao.

Pour ce qui concerne les importations de biens, elles ont été affectées par la flambée des cours des produits pétroliers et alimentaires, dans un contexte d'accroissement rapide de la demande des produits alimentaires et des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires. Ainsi, à l'instar de celle des exportations, la structure des importations a subi d'importantes modifications entre 2005 et 2011 au profit des produits pétroliers, qui sont passés du 4^e rang des produits importés entre 2000 et 2004, à la première place sur la période 2005-2011, avec 30,7% de la facture totale des approvisionnements de l'Union.

S'agissant du commerce de services, l'analyse révèle une faiblesse de l'offre, concentrée essentiellement sur les activités touristiques, avec un chiffre d'affaires évalué à 5% du PIB entre 2000 et 2011. Quant aux dépenses de services, elles ont représenté plus de 10% du PIB, en ligne avec la dépendance vis-à-vis d'une gamme assez variée de prestations fournies par des non-résidents, notamment le fret, qui représente plus de la moitié de la facture, et, dans une moindre mesure, les services d'ingénierie, d'assurance, de santé, d'éducation et de bâtiment et travaux publics.

Relativement à l'appréciation des performances commerciales de l'Union, les termes de l'échange se sont globalement améliorés sur la période 2005-2011, par rapport à 2000-2004. Toutefois, du fait d'une progression de la demande d'importation plus forte que celle de l'offre d'exportation, la période 2005-2011 a été caractérisée par une détérioration continue de la balance commerciale de biens, qui est ressortie déficitaire de 4,4% du PIB, contre un excédent de 1,7% précédemment. En tenant compte du commerce de services, dont le solde s'est situé à -5,4% du PIB entre 2005 et 2011, contre -4,9% sur la période 2000-2004, les échanges de biens et services de l'Union sont demeurés significativement déficitaires sur toute la période de l'étude.

Le commerce de biens et services constituent, à cet égard, la principale source du déficit du compte courant de l'Union. En effet, sur la période 2000-2011, la contribution de ces transactions a atteint 5,2 points, pour un déficit courant de 6,3%, celle des revenus et transferts courants nets étant ressortie relativement faible.

Par ailleurs, l'analyse par l'approche fiscale du solde courant montre que le secteur public, structurellement déficitaire, est à l'origine du déséquilibre observé sur toute la période 2000-

2011, à l'exception des années 2007 et 2008, où le secteur privé a eu une forte contribution négative, en raison de la flambée des cours des produits alimentaires et énergétiques, conjuguée à l'accroissement des besoins en biens d'équipement et intermédiaires.

L'évolution de la balance commerciale a également affecté l'effort de constitution des avoirs extérieurs nets de l'Union, dont le rythme de progression a ralenti, en passant de 20,9% en moyenne sur la période 2000-2004 à 9,2% entre 2005 et 2011.

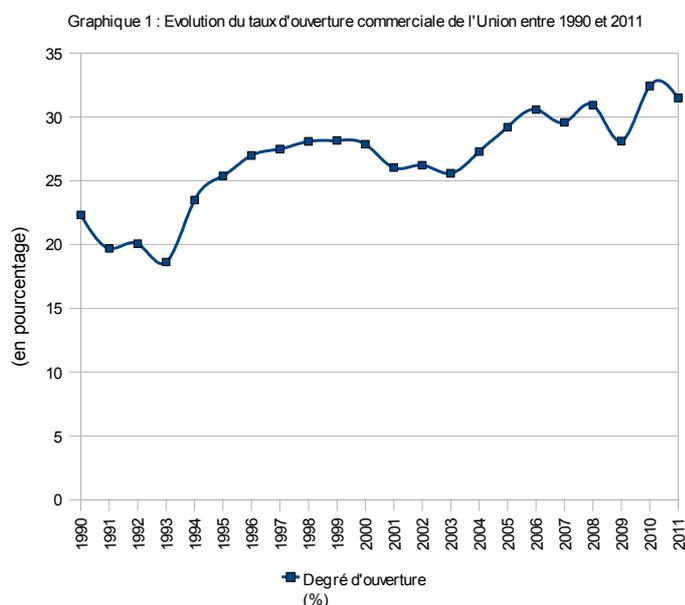
Les échanges extérieurs de l'Union constituent ainsi un important facteur de vulnérabilité pour les économies de l'Union, au regard de la faiblesse et de la forte concentration de l'offre, qui amplifie la sensibilité aux fluctuations de la demande et à la volatilité des prix mondiaux, ainsi que d'une forte dépendance vis-à-vis de biens et services étrangers.

Ce profil requiert des mesures urgentes, en vue d'accroître l'offre locale de produits énergétiques et vivriers, ainsi que celle des services. Les politiques de réforme des filières exportatrices doivent également être poursuivies et accélérées, afin de renforcer leur compétitivité. Par ailleurs, les pays de l'Union devraient tirer profit de l'intérêt grandissant porté par les pays émergents aux économies de l'Union en attirant leur savoir-faire et leurs capitaux dans des secteurs porteurs, notamment la transformation des produits primaires.

La mise en œuvre de ces mesures passerait notamment par l'accompagnement des filières de production agricole, l'amélioration du climat des affaires pour accroître les opportunités de financement des secteurs agricole et industriel, le renforcement de l'intégration régionale et la poursuite de la mise en œuvre des politiques de maîtrise des dépenses publiques. Dans le domaine des services, des politiques visant une meilleure exploitation du potentiel touristique et un accroissement de l'offre locale des services de transport, d'ingénierie, de santé, d'éducation et des bâtiments et travaux publics devraient être adoptées, en vue de réduire la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

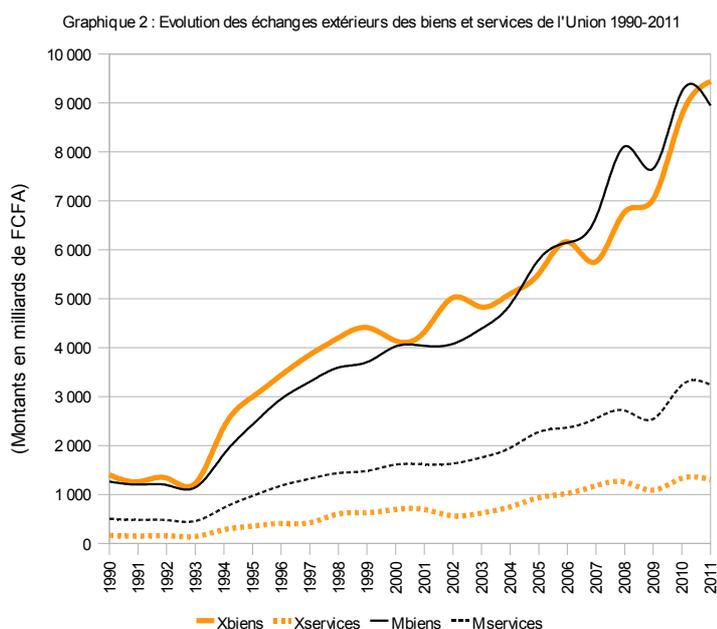
I. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS ET SERVICES DE L'UEMOA SUR LA PERIODE 2000-2011

L'examen du profil du commerce extérieur de l'Union révèle un taux d'ouverture commerciale¹ en nette progression depuis le début des années 1990 (graphique 1), en raison d'une forte augmentation des flux commerciaux des biens et services (graphique 2).



Source : BCEAO

Ce mouvement a été plus accentué au cours des années 2000, notamment entre 2005 et 2011, période au cours de laquelle les échanges extérieurs de l'Union ont enregistré d'importantes mutations en termes de diversification du portefeuille de produits et de partenaires, dans un contexte de flambée des prix internationaux des produits de base.



Source : BCEAO

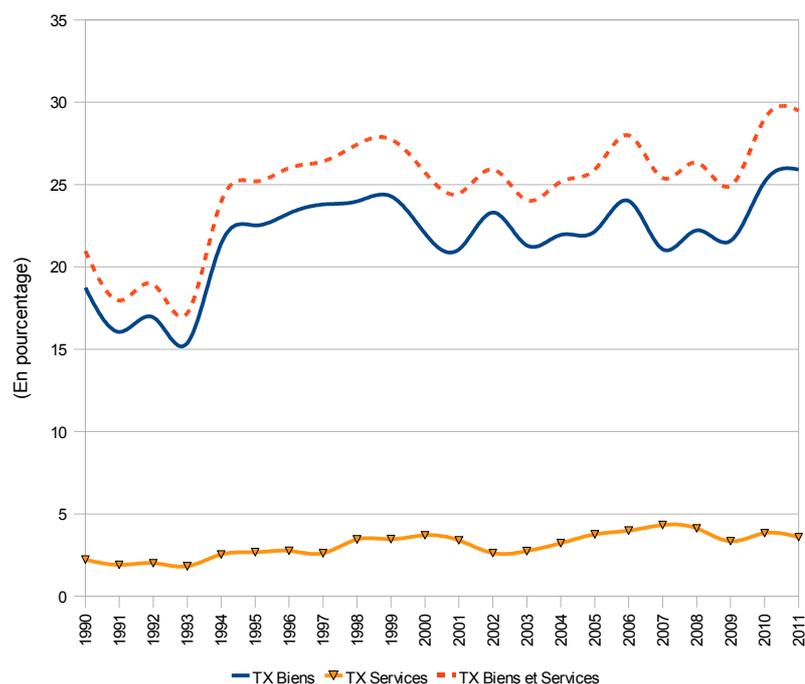
¹ Cet indicateur est une mesure du poids des échanges extérieurs des biens et services dans l'activité économique intérieure. Le degré d'ouverture d'une économie correspond à la somme des exportations et des importations de biens et services rapportée au PIB.

Les analyses qui suivent sont axées sur l'orientation des échanges au cours de la période 2000-2011 où le commerce de marchandises, qui représente environ 79% des flux commerciaux bruts, a connu deux phases majeures. Une première, qui s'étend de 2000 à 2004, caractérisée par des excédents, dans le prolongement des avantages tirés de la dévaluation de 1994, et la deuxième de 2005 à 2011, marquée par une succession de déficits. Entre ces deux périodes, les échanges de biens sont passés d'un excédent de 1,7% du PIB à un déficit de 4,4%. En revanche, le commerce de services est demeuré structurellement déficitaire, autour d'une moyenne de 5% du PIB sur toute la période. Ainsi, l'option a été retenue, pour toute la suite de l'étude, de procéder à une analyse des échanges extérieurs de biens et services en distinguant ces deux sous-périodes (2000-2004 et 2005-2011).

1.1. Exportations de biens et services

L'analyse des exportations de l'Union montre une constante amélioration de l'effort à l'exportation au cours des deux dernières décennies². Cet indicateur est, en effet, passé d'environ 17% avant la dévaluation de 1994, à 25% en 2000, pour atteindre 30% en 2011. Son amélioration a été plus sensible entre 2005 et 2011, période au cours de laquelle les exportations minières ont enregistré une forte progression, tirée à la fois par le volume et les prix. Les échanges de biens contribuent à hauteur de 22 points de pourcentage à l'effort à l'exportation, contre seulement 3 points pour les services fournis aux non-résidents.

Graphique 3 : Evolution de l'effort à l'exportation



Source : BCEAO

1.1.1 Exportations de biens

1.1.1.1 Evolution globale des exportations de biens

Les exportations de biens se sont accrues en moyenne annuelle de 9,7% entre 2005 et 2011 contre 7,2% sur la période 2000-2004, pour atteindre 10.500,0 milliards en 2011, en ligne avec

² L'effort à l'exportation ou taux d'exportation (TX) mesure la part de la production d'une économie destinée à l'exportation.

le regain de dynamisme du secteur des industries extractives. Les filières agricoles ont vu leur influence diminuer, face à une montée fulgurante des ventes extérieures de produits miniers et pétroliers. En effet, sur la période 2005-2011, le groupe composé du pétrole, de l'or et de l'uranium a procuré l'équivalent de 38,3% des recettes d'exportation contre 25,3% pour le cacao, le coton et le café. Ces proportions ressortaient respectivement à 20,1% et 33,6% entre 2000 et 2004.

Tableau 1 : Contribution des produits à la croissance des exportations

	2000-2004	2005-2011
Produits pétroliers	0,7%	3,1%
Produits du cacao	2,7%	1,5%
Produits du coton	0,0%	0,1%
Or et métaux précieux	1,2%	2,9%
Uranium	0,0%	0,5%
Produits chimiques	0,4%	0,7%
Produits de la pêche	0,0%	-0,1%
Produits divers	2,3%	1,0%
Ensemble	7,2%	9,7%

Source : BCEAO

Bénéficiant d'un contexte marqué par une forte progression de la demande mondiale des produits de base, tirée notamment par les pays émergents, le secteur des industries extractives de l'Union s'est inscrit dans une dynamique haussière au cours notamment de la deuxième moitié de la dernière décennie. Cette dynamique a été accompagnée d'une bonne orientation des prix, qui ont affiché, entre 2005 et 2011, une progression moyenne annuelle de 6,9% pour le pétrole, 20,7% pour l'or et 19,4% pour l'uranium contre respectivement 1,0%, 2,2% et 5,5% sur la période 2000-2004. Les volumes des productions d'or et d'uranium se sont également accrus de 7,1% et 5,6% respectivement sur la deuxième sous-période, alors qu'il a baissé de 1,4% pour le cacao, de 10,5% pour le coton et de 0,5% pour le café. Dans ce contexte, les produits des industries extractives ont contribué pour 6,5 points de pourcentage à la croissance des exportations au cours de la période 2005-2011 contre 1,9 point entre 2000 et 2004. Le pétrole y a contribué pour 3,1 points de pourcentage, l'or pour 2,9 points de pourcentage et l'uranium pour 0,47 point contre respectivement 0,7 point, 1,2 point et 0,03 point au cours de la période antérieure. Pour ce qui concerne les produits agricoles, leur contribution à l'accroissement des exportations a diminué, pour ressortir à 1,6 point au cours de la période 2005-2011, après un niveau de 1,8 point sur la période 2000-2004. En particulier, les contributions du bois et des produits de la pêche sont ressorties négatives, à -0,14 point et -0,06 point respectivement, alors que celles du café, des bananes et ananas ont été proches de zéro.

Selon l'orientation géographique, la hausse des exportations de biens a été principalement impulsée par les ventes à destination de l'Afrique, dont la contribution à l'accroissement des ventes extérieures de l'Union s'est établie à 4,2 points de pourcentage au cours de la période 2005-2011, comparée à -1,5 point au cours de la période antérieure. Cette évolution reflète l'intensification des échanges avec les pays de la Zone CEDEAO et le développement des relations commerciales avec l'Afrique du Sud. Les échanges avec les autres pays de la CEDEAO portent principalement sur les produits pétroliers, le ciment, les huiles, les produits chimiques, les animaux sur pieds et les cigarettes. Les échanges ont concerné en particulier

le Nigeria, en raison notamment des ventes de produits pétroliers et d'articles manufacturés exportés essentiellement par la Côte d'Ivoire et les réexportations de produits alimentaires du Bénin. Quant à l'Afrique du Sud, ce pays constitue, avec la Suisse, la destination privilégiée de l'or extrait des mines des pays de l'Union, notamment le Mali.

L'Europe et l'Asie ont contribué pour 1,7 et 1,1 point de pourcentage respectivement à la croissance des exportations de l'Union sur la période 2005-2011. Toutefois, la contribution de l'Europe est en baisse de 5,1 points par rapport au niveau atteint entre 2000 et 2004, alors que celle de l'Asie a progressé de 1,1 point. La diminution de la contribution de l'Europe, destination traditionnelle des produits agricoles de l'Union, s'explique par la baisse de la part du cacao, du coton, du café, des produits de pêche, de la banane et des ananas dans les exportations. Cette tendance a également été accentuée par la diversification des débouchés pour certains produits, notamment l'or et l'uranium, dont le poids dans les exportations a sensiblement progressé au cours des années récentes. Les produits exportés vers l'Asie restent dominés par le coton, acheminé vers la Chine, dont le poids dans les exportations de l'Union est passé de 1,3% entre 2000-2004 à 2,8% sur la deuxième sous-période, ainsi que la noix de cajou, les phosphates et les produits chimiques en direction de l'Inde.

L'amélioration de la contribution de cette région est en ligne avec la bonne tenue des ventes de la noix de cajou, de phosphates et du coton, qui ont affiché une croissance moyenne de 19,9%, 4,4% et 6,0% sur la période 2005-2011, contre -26,2%, -9,3% et 19,0% entre 2000 et 2004. Toutefois, cette bonne performance a été atténuée par le ralentissement des exportations de produits chimiques, dont la croissance est ressortie à 6,0% entre 2005 et 2011, contre une moyenne de 19,0% précédemment.

1.1.1.2 Composition des exportations des biens³

Le pétrole, le cacao, l'or et le coton constituent les premières sources de recettes d'exportation de l'Union, avec 60% du total entre 2005 et 2011, contre 50% sur la période 2000-2004. Toutefois, la structure des exportations a été marquée au cours de la période récente par une nette progression des ventes de produits miniers et un repli des parts des ventes de produits agricoles (cacao et coton) qui constituaient traditionnellement les premiers biens exportés par les pays de l'Union. Ainsi, le **cacao** qui était au premier rang des produits exportés au début des années 2000 a cédé sa place au **pétrole** entre 2005 et 2011, en rapport avec la découverte et la mise en production de nouveaux champs pétroliers en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le **coton** a été progressivement évincé de la troisième place par l'**or**, du fait des difficultés financières et organisationnelles de la filière cotonnière d'une part, et de la hausse de la production d'or en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal dans un contexte de forte progression des prix, d'autre part. **Poursuivant sa progression, l'or est passé, pour la première fois, devant le pétrole et le cacao en 2011, avec 20,1% des recettes d'exportations, contre respectivement 19,4% et 18,8%.**

Les exportations d'or ont profité de l'embellie des cours de l'once et de la hausse de la production, induite par la mise en exploitation de la mine de Loulo au Mali, la découverte et la mise en production de nouveaux gisements d'or au Burkina (Essakane, Bélahourou, Youga, Mana et Kalsaka) et en Côte d'Ivoire, ainsi que le lancement de l'activité aurifère au Niger (site de Samira) et au Sénégal (Sabadola). Ces nouveaux développements ont permis de compenser le déclin de la productivité observé dans les anciennes mines du Mali, du fait de l'épuisement des réserves. Ainsi, les quantités exportées se sont établies à 87,0 tonnes en

³ Seule l'évolution des exportations des principaux produits est retracée dans cette partie.

2011 contre 54,9 tonnes en 2005. Sous l'effet de cette progression des quantités, conjuguée à la hausse de plus de 20% des prix internationaux, en moyenne par an entre 2005 et 2011, les recettes d'exportation d'or sont ressorties à 2.106,7 milliards en 2011 contre 422,2 milliards en 2005 et 223,7 milliards en 2000. **L'or est ainsi passé de la troisième place entre 2005 et 2010, au premier rang des sources de recettes d'exportation de biens de l'Union, avec une part représentant 20,1% des exportations totales en 2011 contre seulement 5% en 2000.**

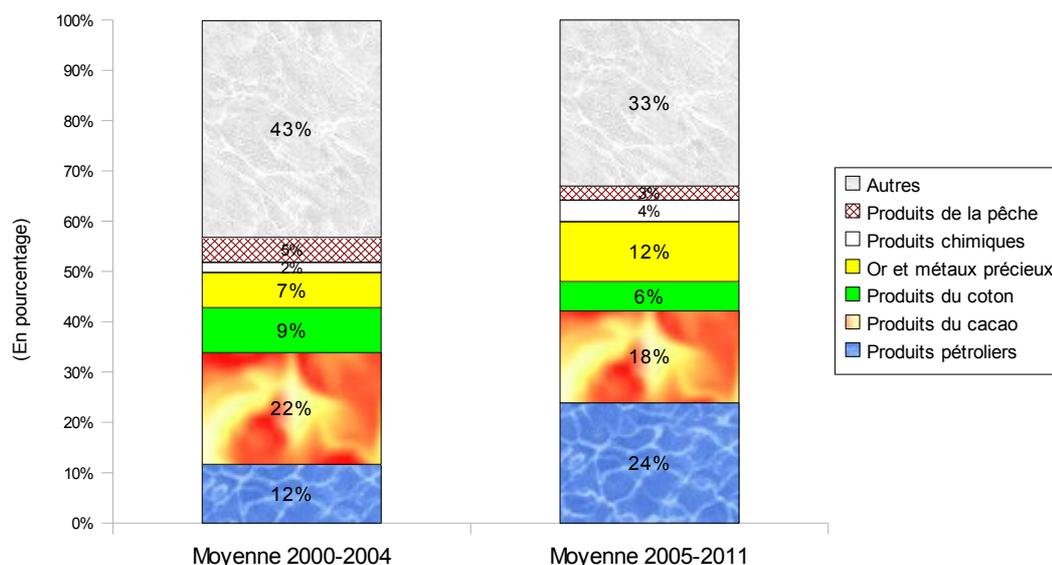
Les exportations des produits pétroliers de l'Union ont fortement progressé, sous l'effet de la hausse des cours sur le marché mondial, dont les effets ont été atténués par la baisse de la production du brut en Côte d'Ivoire, en relation notamment avec le tassement de l'extraction pétrolière, consécutif à la chute du rendement et à l'ensablement de certains puits de pétrole du champ « BAOBAB »⁴. Les recettes tirées de la vente de produits pétroliers ont affiché une croissance, en moyenne annuelle, de 8,7% sur la période 2005-2011, contre 6,6% entre 2000 et 2004. Ces recettes sont évaluées à 2.033,0 milliards en 2011 contre un niveau de 601,2 milliards en 2000. Nonobstant la bonne orientation des prix, l'effet volume a relégué le pétrole au deuxième rang des produits d'exportation de l'Union en 2011 derrière l'or. La croissance de la vente des produits pétroliers connaît un ralentissement depuis l'année 2010.

Les exportations de cacao se sont accrues, en moyenne annuelle, de 10,3% sur la période 2005-2011, après une progression de 11,8% en moyenne entre 2000 et 2004, en liaison avec la baisse des quantités exportées par la Côte d'Ivoire, malgré la bonne tenue des cours sur le marché international. Ces exportations ont été valorisées à 1.977,4 milliards en 2011 contre 741,6 milliards en 2000. Ainsi, les ventes de cacao et de ses dérivés, qui constituaient traditionnellement le premier poste des exportations de l'Union et de loin la principale source de revenus de la Côte d'Ivoire, ont régressé au deuxième rang, sur la période 2005-2011 et à la troisième place en 2011, derrière l'or et le pétrole. Elles ont représenté 18,3% des exportations de l'Union entre 2005 et 2011 contre 22,2% sur la période 2000-2004.

La filière coton a été marquée par une hausse de 15,5% des prix entre 2005 et 2011, contre une baisse de 9,6% sur la période 2000-2004. Les effets de l'évolution favorable des prix ont été atténués par la baisse progressive des tonnages exportés au cours de la période 2005-2011, en raison notamment des difficultés d'ordre organisationnel dans la filière et du désintérêt des producteurs pour cette culture. Ainsi, **la progression des recettes générées par les ventes à l'extérieur du coton est ressortie limitée à 1,3% entre 2005 et 2011, en dépit de la hausse des prix, contre 1,1% sur la période 2000-2004.** Les tonnages exportés sont passés d'une moyenne annuelle de 1.819,4 tonnes au cours de la période 2000-2004 à 1.338,6 tonnes en 2005-2011. La tendance baissière de la production de coton a entraîné un recul de la part de ce produit dans le total des exportations de l'Union. Celle-ci est passée de 10,4% en 2000 à 5,0% en 2011, soit une perte de 5,4 points de pourcentage en douze (12) ans.

⁴ La production a baissé de 5,5% en moyenne entre 2005 et 2011, contre une hausse de 9,9% sur la période 2000-2004. Cette situation a limité les avantages tirés de la bonne orientation des prix sur la période.

Graphique 4 : Evolution de la structure des exportations de l'Union



Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

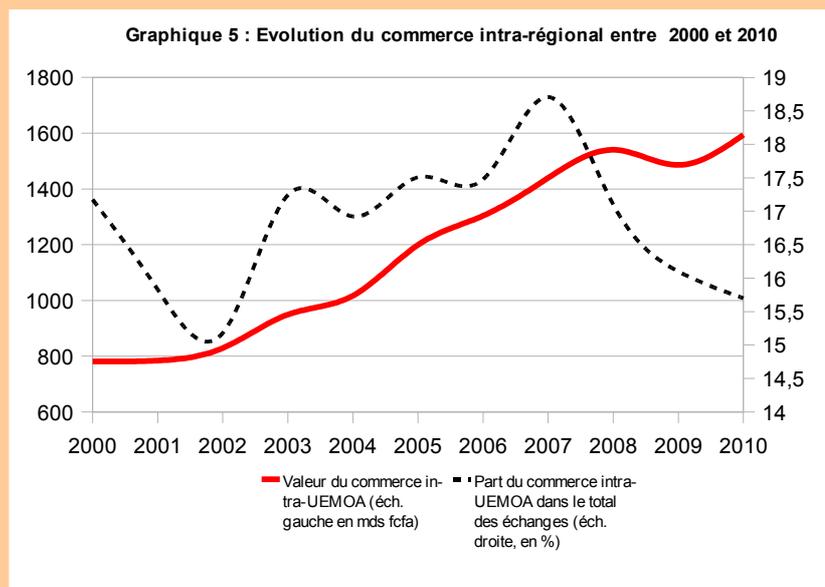
1.1.1.3. Principales destinations des exportations de biens

Les ventes extérieures vers l'Europe, principal débouché des produits agricoles de l'Union ont régressé, en passant de 65,3% entre 2000 et 2004 à 45,0% sur la période 2005-2011, en ligne principalement avec les contre-performances des filières de production agricole et le détournement des ventes de certains produits vers l'Afrique et l'Asie. Cette évolution est essentiellement imputable à la Zone euro, dont la part est ressortie à 32,9% sur la période 2005-2011, contre 53,1% entre 2000 et 2004. Les principaux clients de l'Union dans la Zone euro sont la France, avec 13,3% des ventes sur la deuxième période contre 21,2% sur la première, et les Pays-Bas (8,2% contre 17,9%). La France est restée le premier partenaire commercial de l'Union, nonobstant la baisse observée de la part des exportations de l'Union vers cette destination. Les expéditions de biens vers l'Europe sont constituées à environ 75% de produits du cacao, de produits pétroliers, de l'or, de produits de la pêche, du caoutchouc, de l'uranium et du bois.

Pour ce qui concerne l'Afrique, pour les besoins de l'analyse de la ventilation géographique du commerce, les échanges intra-communautaires ont été neutralisés. L'encadré 1 ci-après, donne la dynamique récente de ce commerce. La part des exportations de l'Union en direction des autres pays d'Afrique s'est accrue de 14,5 points, passant de 14,8% en moyenne sur la période 2000-2004 à 29,3% entre 2005 et 2011. Cette évolution est le reflet du renforcement des échanges commerciaux avec les autres pays de la CEDEAO et du dynamisme du commerce avec l'Afrique du Sud, qui constitue la principale destination de l'or produit dans les pays de l'Union, notamment le Mali. Les exportations de l'Union vers les pays du continent sont, en effet, dominées par les produits pétroliers, l'or, le ciment, les huiles, les produits chimiques, les animaux sur pieds, les fruits et légumes et les cigarettes. L'Afrique du Sud, le Nigeria et le Ghana sont restés les trois premiers partenaires commerciaux africains de l'Union, avec des parts moyennes entre 2005 et 2011 représentant respectivement 8,6%, 8,2% et 3,8% des exportations totales de la Zone, contre 0,4%, 0,4% et 3,8% sur la période 2000-2004.

Encadré 1 : Evolution du commerce intra-communautaire de marchandises

Les échanges de biens entre les pays membres de l'UEMOA sont évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, qui se réunit annuellement au Siège de la BCEAO depuis 2007. Les dernières données réconciliées portent sur l'année 2010. L'examen du profil de ces échanges sur la période 2000-2010 révèle qu'ils sont ressortis en constante progression, à l'exception d'un léger repli observé en 2009, imputable à l'effondrement des cours des produits pétroliers, qui représentent en moyenne 40% des produits échangés au niveau intra-régional. Les ventes intra-UEMOA sont, en effet, passées de 780,7 milliards en 2000 à 1.594,3 milliards en 2010, soit une progression moyenne annuelle de 7,4%.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Comparée à celle des échanges hors-UEMOA, la croissance du commerce intra-communautaire a été moins soutenue sur la période 2000-2010. L'écart s'est creusé notamment dans la deuxième moitié de la décennie 2000, en raison principalement de l'envolée des cours des produits qui ne font pas l'objet d'échanges intra-communautaires dans la configuration actuelle des appareils productifs des pays de l'Union (pétrole brut, or, uranium). Cela s'est traduit par une baisse continue de la part des ventes intra-communautaires dans les exportations totales, ressortie à 15,7% en 2010, après avoir atteint un pic à 18,8% en 2007.

Tableau 2 : Croissance moyenne des échanges intra-UEMOA et hors UEMOA

	2000-2010	2000-2004	2005-2010
Exportations intra-UEMOA	7,4%	6,8%	5,9%
Echanges hors UEMOA	8,6%	7,3%	9,7%

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Le poids du commerce intra-régional dans l'UEMOA ressort, toutefois, supérieur à celui des échanges intra-communautaires enregistrés en Afrique. En moyenne, au cours de la dernière décennie, le commerce entre les pays africains représentait environ 11%, contre 40% pour les pays de l'Amérique du Nord et 63% pour les pays de l'Europe occidentale.

Les échanges intra-communautaires de biens sont dominés par les produits pétroliers et le ciment exportés ou réexportés principalement par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Bénin. Les transactions sur les produits pétroliers et le ciment ont représenté respectivement 39,9% et 9,0% entre 2007 et 2010.

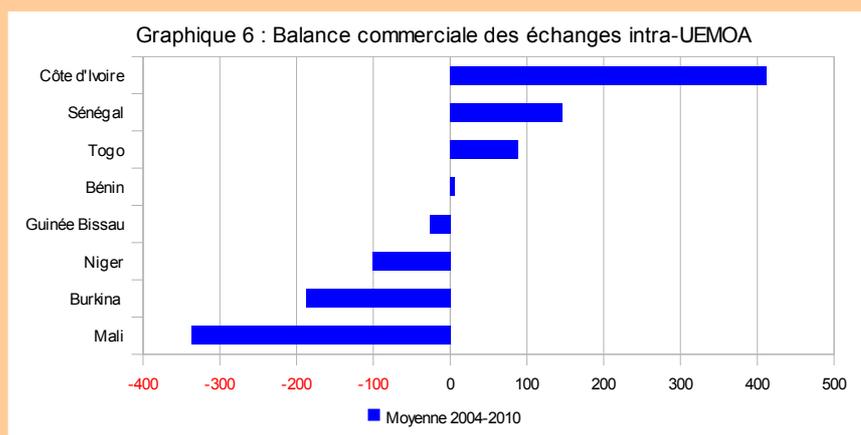
Encadré 1 : Evolution du commerce intra-comunautaire de marchandises (suite)

Tableau 3 : Structure du commerce intra-communautaire sur la période 2006-2010

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	0,7	0,9	0,0	4,8	0,8	0,4	0,5	8,1
	Burkina	0,5	0,0	1,3	0,0	1,3	0,8	0,1	0,3	4,3
	Côte d'Ivoire	4,3	15,2	0,0	0,3	11,0	2,6	5,0	5,4	43,9
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3
	Mali	0,2	0,9	1,4	0,0	0,0	0,1	2,4	0,1	5,0
	Niger	0,1	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6
	Sénégal	0,6	1,0	2,3	2,3	16,1	0,3	0,0	0,8	23,5
	Togo	5,7	3,5	0,9	0,0	1,7	1,9	0,5	0,0	14,2
	UEMOA	11,4	21,4	7,1	2,7	34,9	6,6	8,8	7,2	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

L'analyse de la structure par pays membre du commerce intra-communautaire indique une balance structurellement excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Togo et au Bénin, qui représentent près de 90% de l'offre. En revanche, elle est déficitaire dans les pays enclavés à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Un déficit est également enregistré en Guinée-Bissau, en raison de ses approvisionnements en biens de première nécessité en provenance du Sénégal (2,3%) et de la Côte d'Ivoire (0,3%).



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les exportations de marchandises en direction de l'Asie se sont accrues de 9,4% en moyenne par an au cours de la période 2005-2011 contre 6,3% sur la période 2000-2004, en raison d'une progression rapide des expéditions de noix de cajou, de produits chimiques et de phosphate. La part des exportations vers ce continent dans les exportations totales de l'Union est apparue, en moyenne annuelle, en nette hausse sur la période 2005-2011 (12,2%) par rapport à celle de 2000-2004 (7,3%). Cette orientation des exportations s'explique par le dynamisme des échanges avec l'Inde et la Chine depuis quelques années. La progression des exportations vers l'Inde est en rapport avec l'orientation favorable des ventes d'acide phosphorique et de noix de cajou, dont il est le principal acquéreur, ainsi que de bois. Les ventes vers la Chine, constituées essentiellement de coton, sont en nette progression, du fait de la hausse des prix de ce produit, dont les effets ont été atténués par la baisse de la production inhérente aux difficultés que connaît la filière.

Les exportations vers l'Amérique ont connu un ralentissement sur la période 2005-2011, en affichant une croissance moyenne annuelle de 6,3%, après celle de 8,5% enregistrée sur la période 2000-2004. Ces exportations sont principalement composées de cacao (pour

plus de la moitié) et du pétrole (environ un quart) et, dans une moindre mesure, de l'uranium⁵, du caoutchouc et du bois. La part des exportations vers le continent américain dans le total des exportations de l'Union a baissé de 1,2 point de pourcentage entre les deux périodes, en raison essentiellement de la diminution des expéditions de cacao, de pétrole brut et de bois à destination des Etats-Unis. La période a été marquée par un accroissement des exportations de caoutchouc et le démarrage des ventes d'uranium vers les Etats-Unis par le Niger.

1.1.1.4. Contribution des pays membres aux exportations de biens de l'Union

L'analyse de la contribution des pays à l'effort d'exportation fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 4,58 points de la croissance des ventes sur la période 2005-2011, loin devant le Burkina (1,57 point) et le Mali (1,31), contre respectivement 4,82 points, 0,4 point et 0,73 point entre 2000 et 2004. Les contributions des autres pays sont restées relativement faibles (moins d'un point de pourcentage). Le dynamisme de la Côte d'Ivoire traduit la bonne performance des ventes du cacao, du pétrole, de l'or et du caoutchouc, en ligne principalement avec la bonne tenue des prix. L'accélération du rythme d'exportation du Burkina résulte essentiellement de la forte progression des ventes d'or, qui se sont accrues de 28,3% en moyenne sur la période 2005-2011, contre 1,0% entre 2000 et 2004, et dans une moindre mesure, des ventes du coton et des amandes de karité. Quant à la contribution du Mali, elle est essentiellement portée par la filière aurifère, celle du coton étant ressortie négative.

1.1.2. Exportations de services

1.1.2.1. Evolution globale des exportations de services

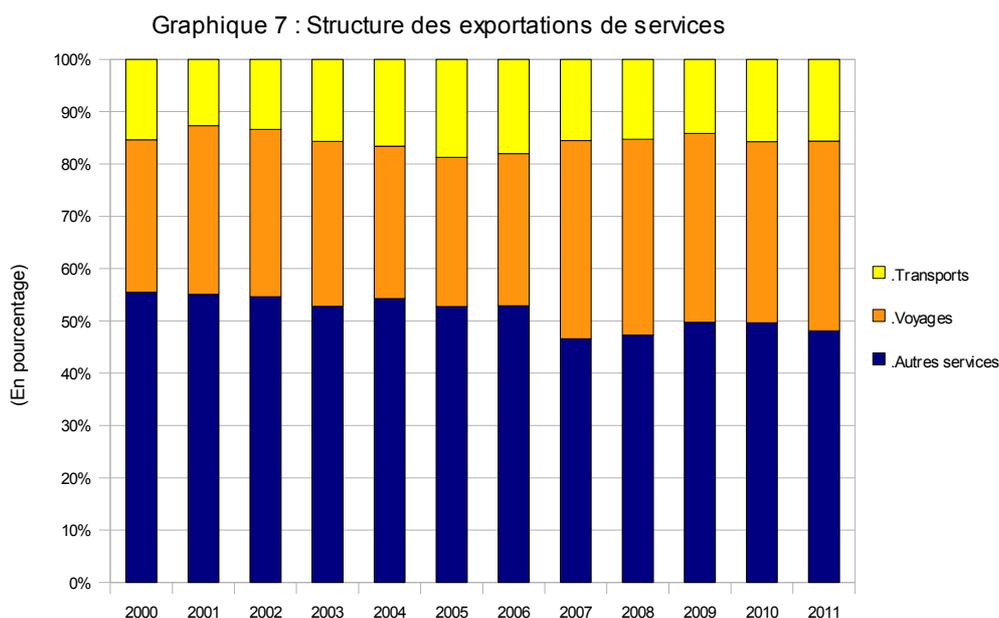
Les exportations de services de l'Union, qui représentent en moyenne sur la période 16,7% des exportations totales de l'Union, ont maintenu une évolution croissante en moyenne annuelle de 6,6% entre 2000 et 2011. L'analyse des exportations de services révèle une décélération de leur rythme de progression, qui est ressorti sur la période 2005-2011 à 5,7%, contre 7,3% sur la période 2000-2004. L'activité touristique a constitué le principal moteur de ces progressions, en dépit du net recul enregistré en 2009 (-4,7%), du fait de la récession économique qui a frappé les pays développés.

1.1.2.2. Structure des exportations de services

La structure des exportations de services a été marquée au cours de la période d'étude par une nette progression des trois composantes identifiées que sont les transports, les voyages et les autres services, dont l'importance par catégorie varie d'un pays à l'autre. Les activités touristiques (voyage) constituent la première source de recettes d'exportation de services de l'Union, avec plus du 1/3 du total, devant les divers services fournis aux entreprises étrangères (16,6%), les prestations de services de transport (16,1%), les communications (13,4%)⁶ et les prestations aux ambassades et Organismes Internationaux accrédités dans la Zone (11,1%).

⁵ A la suite de la renégociation des conditions de commercialisation du minerai d'uranium, le Gouvernement nigérien a signé des contrats avec des clients notamment américains, à qui il livre les quantités levées auprès des sociétés minières.

⁶ Il s'agit principalement des locations de bandes magnétiques aux sociétés de télécommunications étrangères, dans le cadre de leur connexion avec les pays de l'Union.



Source : BCEAO

a) Les transports

Les services fournis aux armateurs étrangers et le transport terrestre constituent la principale source de recettes de services de transport des pays membres de l'Union. Les recettes de transport sont passées d'une moyenne annuelle de 155,4 milliards entre 2000 et 2004 à 249,8 milliards sur la période 2005-2011. La part des transports dans les exportations totales de services est ressortie à 15,7% sur la période 2005-2011, contre 15,4% entre 2000 et 2004.

b) Les voyages

Les entrées au titre du poste « voyages » voient leur part augmenter au fil des années, du fait du regain d'activités dans le domaine touristique, en particulier au Burkina, au Mali et au Sénégal. De nombreuses potentialités sont offertes par ces pays de l'Union au regard notamment de leur patrimoine historique et culturel et leurs sites géographiques. Plusieurs circuits touristiques sont offerts et les dessertes des pays de l'UEMOA se sont améliorées. De grandes manifestations culturelles sont de plus en plus organisées. Le tourisme d'affaires est également en pleine expansion, du fait de l'accroissement des opportunités d'investissement dans les domaines des mines et du pétrole dans la plupart des pays. Les recettes de voyages, avec un taux de croissance annuel moyen de 8,7%, sont passées d'une moyenne annuelle de 324,5 milliards entre 2000-2004 à 539,7 milliards sur la période 2005-2011. Cette performance a permis aux recettes de voyages de conforter leur première place dans le total des prestations fournies aux étrangers, avec une part de 36,3% en 2011 contre 29,1% en 2000. Une chute d'environ 12,7% des recettes touristiques a été observée entre 2008 et 2009, du fait de la récession économique dans les pays développés, dont les ressortissants constituent l'essentiel des touristes accueillis dans les pays de l'Union.

c) Les autres services

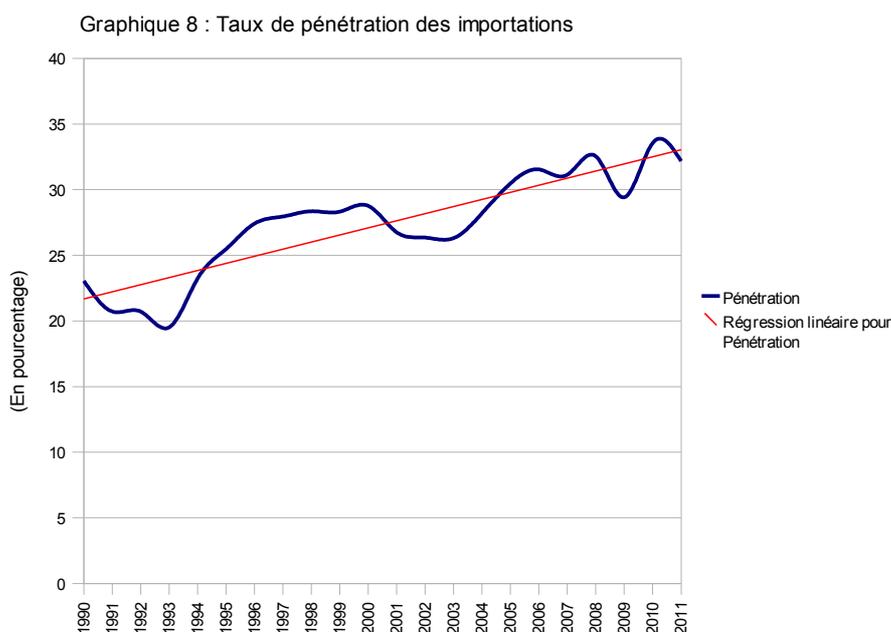
Les autres services sont composés de toutes les transactions internationales de services, autres que les transports et les voyages. Ils comprennent, entre autres, les services de communication, de BTP, d'assurances, divers services spécialisés aux entreprises et les

services fournis ou reçus par les administrations publiques, non classés ailleurs.

Les exportations des autres services ont été très dynamiques au cours de la période 2000-2011, avec une croissance moyenne annuelle de 5,2%. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des exportations des services de communication, des divers services spécialisés aux entreprises, ainsi que des services fournis aux administrations publiques non classés ailleurs. Les autres composantes de ce poste ont évolué de façon contrastée. L'augmentation des exportations des services de communication, à partir de 2000, s'explique par l'avènement de la téléphonie cellulaire.

1.2. Importations de biens et services

L'analyse des importations de l'Union révèle une dépendance de plus en plus croissante des économies vis-à-vis de biens et services étrangers, au regard de la tendance haussière du taux de pénétration (voir graphique 8 ci-dessous)⁷. En effet, les importations de biens et services de l'Union se sont accrues en moyenne de 8,4% par an entre 2000 et 2011, en passant de 6.016,9 milliards en 2000 à 14.567,6 milliards en 2011, traduisant un accroissement rapide des approvisionnements extérieurs de marchandises, qui ont plus que doublé, et une forte augmentation des prestations de services fournies par des non-résidents.



Source : BCEAO

1.2.1 Importations de biens

1.2.1.1 Evolution globale des importations de biens

Le rythme des importations de biens de l'Union a connu une décélération sur la période 2005-2011, avec une progression moyenne annuelle de 7,1%, contre 7,5% entre 2000 et 2004. Le maintien de la tendance haussière traduit pour l'essentiel l'alourdissement de la facture pétrolière, lié à l'envolée des cours internationaux des produits énergétiques. L'influence des autres produits a sensiblement diminué entre les deux sous-périodes, dans un contexte marqué par une aggravation du coût d'acquisition des produits pétroliers. En effet, sur

⁷ Mesure de la part du marché intérieur couverte par les importations, le marché intérieur étant la production nationale (PIB) augmentée des importations (M) et diminuée des exportations (X) : $TP = M/(PIB+M-X)$.

la période 2005-2011, la facture pétrolière a représenté 30,8% du coût total des importations de l'Union, en hausse de 11,2 points de pourcentage par rapport à la période 2000-2004. Parallèlement, les parts des biens de consommation courante, des biens d'équipement et des biens intermédiaires ont baissé, passant de 37,0%, 22,7% et 20,7% respectivement à 31,8%, 20,6% et 16,9% entre les périodes 2000-2004 et 2005-2011.

Tableau 4 : Contribution des produits à la croissance des importations

	2000-2004	2005-2011
Produits alimentaires	1,2%	1,9%
Produits pétroliers	0,6%	5,1%
Biens intermédiaires	1,6%	1,4%
Biens d'équipement	2,4%	1,4%
Produits divers	1,7%	-2,6%
Ensemble	7,5%	7,1%

Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

La période 2005-2011 a été marquée par une hausse soutenue et continue des cours des produits pétroliers qui est ressortie à 6,9% en moyenne par an contre 1,0% sur la période précédente. Les produits énergétiques ont ainsi contribué à hauteur de 5,1 points de pourcentage à la croissance des importations entre 2005 et 2011, contre 0,6 point entre 2000 et 2004. Les autres composantes des importations se sont également accrues, en dehors des produits divers, mais à des rythmes moins soutenus que celui des produits pétroliers. Les contributions à la croissance des importations des autres biens de consommation courante⁸, des biens intermédiaires et des biens d'équipement ont diminué, pour ressortir à -2,6 points, 1,4 point et 1,4 point respectivement, contre 1,7 point, 1,6 point et 2,4 points précédemment.

La hausse des importations des produits alimentaires traduit les faibles performances des filières agricoles, marquées notamment par trois années de sécheresse (2004-2005, 2006-2007 et 2009-2010) et l'envolée des cours internationaux des denrées alimentaires, notamment en 2008, avec des niveaux records atteints entre juin et août 2008. Les importations des produits alimentaires sont en effet composées, pour l'essentiel de céréales, notamment le riz qui représente le premier poste des produits alimentaires, du fait de la baisse de la production locale face à la concurrence du riz asiatique. Le coût des importations de riz est passé de 513,0 milliards en 2005 à 537 milliards en 2011, avec un pic à 716,0 milliards en 2008.

En ce qui concerne les biens d'équipement et intermédiaires, la hausse de leur demande est en liaison avec le dynamisme du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) induit par la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures dans la plupart des Etats. Elle reflète également l'essor de l'investissement dans les secteurs minier et pétrolier, comme l'illustre la progression des flux d'investissements directs étrangers en provenance des partenaires traditionnels et des pays émergents comme la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

L'analyse par pays partenaire montre que la progression des importations a été essentiellement tirée par les approvisionnements en provenance de l'Asie, dont la contribution à la croissance de la facture des importations de l'Union a atteint 3,1 points de pourcentage sur la période 2005-2011, contre 0,5 point entre 2000 et 2004. Les importations en provenance de l'Asie sont principalement composées de produits céréaliers, de produits manufacturés et

⁸ Les produits divers sont essentiellement constitués des autres biens de consommation courantes.

des biens d'équipement et intermédiaires. L'essentiel des commandes de produits céréaliers de l'Union est adressé aux pays asiatiques notamment la Thaïlande, le Pakistan et le Vietnam. La facture céréalière est en nette progression, en raison d'une hausse du volume des approvisionnements, qui viennent compenser l'insuffisance de l'offre locale, couplée à l'envolée des prix internationaux de ces denrées au cours des années récentes. S'agissant des produits manufacturés asiatiques, la hausse de leur pénétration sur l'espace UEMOA s'explique essentiellement par la forte compétitivité dont ils bénéficient (cf encadré 2). Quant aux biens d'équipement et intermédiaires, l'accroissement de leur importation est impulsé par les pays émergents d'Asie, notamment la Chine qui s'est lancée sur plusieurs projets miniers et pétroliers, dont les plus importants sont localisés au Niger avec l'exploitation du site pétrolier d'Aggademe, la construction de la raffinerie de pétrole de Zinder d'une capacité de 20.000 barils jour et d'un pipeline d'une longueur d'environ 500 kilomètres. Ce pays réalise également des grands travaux de Bâtiment et Travaux Publics comme la construction de route et ponts (notamment le 3^e pont de Bamako et le 2^e pont de Niamey).

Encadré 2 : L'évolution récente du commerce entre la Chine et l'UEMOA

Les échanges extérieurs des pays de l'Union, jadis concentrés sur les pays occidentaux, et en particulier la France, pour des raisons historiques, se sont progressivement diversifiés. Le total du commerce entre la Chine et les Etats de l'UEMOA a été multiplié par plus de trois entre 2000 et 2011, pour s'établir à 7,0% du total des échanges de l'Union, contre 2,6% en 2000. Cette dynamique est essentiellement portée par les approvisionnements des pays de l'Union en provenance de la Chine, les exportations vers ce pays ayant enregistré une évolution contrastée sur la période 2000-2011.

Les ventes extérieures des pays de l'Union à destination de la Chine ont enregistré une baisse moyenne de 4,6% par an, entre 2005 et 2011, après la hausse de 8,9% affichée sur la période 2000-2004. Elles se sont établies à 175,4 milliards en 2011, contre 217,0 milliards en 2005 et 44,0 milliards en 2000. Leur part dans le total des exportations s'est ainsi établie à 1,8% en 2011 contre 4,3% en 2005 et 1,2% en 2000. Le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali ont réalisé l'essentiel des ventes vers la Chine avec des parts respectives moyennes de 26,6%, 27,2%, 21,5% et 18,3% sur la période 2000-2011. Le recul des exportations vers la Chine depuis le milieu de la décennie est en liaison avec la contre-performance des filières cotonnières de l'Union, malgré les opportunités résultant de l'expansion de l'économie chinoise. Le coton a constitué le principal produit d'exportation vers la Chine, avec une part estimée à 82% entre 2005 et 2011, contre 90,0% au cours de la période 2000-2004.

Les importations en provenance de la Chine ont progressé, en moyenne annuelle, de 25,4% entre 2005 et 2011 contre 7,1% pour le total des importations de l'Union. Elles sont ressorties à 1.280,7 milliards en 2011 contre 153,4 milliards en 2000. Le Niger et la Côte d'Ivoire sont les principales destinations des produits chinois dans la sous-région avec des parts respectives de 31,1% et 28,0%, suivies du Mali (13,2%), du Burkina (12,8%), du Sénégal (12,4%), du Togo (8,3%) et du Bénin (5,9%). La part des importations en provenance de la Chine dans le total des achats à l'étranger des pays de l'Union est passée de 3,7% en 2000 à 11,2% en 2011. Par pays, cette part a varié en 2011, entre 4,1% en Guinée-Bissau et 43,7% au Niger. Elle s'est établie à 6,3% en Côte d'Ivoire, 8,3% au Sénégal, 9,1% au Burkina, 9,8% au Bénin, 10,6% au Togo et 12,4% au Mali. La Chine s'est ainsi positionnée au deuxième rang des fournisseurs de la sous-région, derrière la France et devant le Nigeria.

Les importations en provenance de la Chine sont constituées de biens d'équipement et intermédiaires à hauteur de 70%, et dans une moindre mesure, d'une gamme variée de produits alimentaires (9%) et manufacturés (19%). Les produits alimentaires chinois importés dans la sous-région sont essentiellement composés de céréales et de thé. La part de ces produits est en nette régression au cours de la dernière

décennie, en raison principalement du regain d'intérêt de la Chine pour les ressources minières et pétrolières de la sous-région, qui a occasionné un boom des flux d'investissements directs et d'importations de biens d'équipement et intermédiaires depuis l'année 2007. Quant aux produits manufacturés, ils sont dominés par les produits textiles.

Le solde de ces échanges est ressorti globalement déficitaire sur la période sous revue, pour l'Union dans son ensemble. Le déficit s'est établi en 2011 à 924,7 milliards, soit la plus forte contribution au déficit global, contre 62,5 milliards en 2005. L'aggravation de ce déficit s'explique notamment par l'ampleur des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires par des entreprises minières et pétrolières d'origines chinoises installées dans les pays de l'Union et, dans une moindre mesure, les achats de produits alimentaires et manufacturés. Des déficits sont enregistrés dans tous les pays sur la période 2005-2011, alors que sur la période 2000-2004, le Bénin et le Burkina, exportateurs du coton, avaient des balances excédentaires avec la Chine.

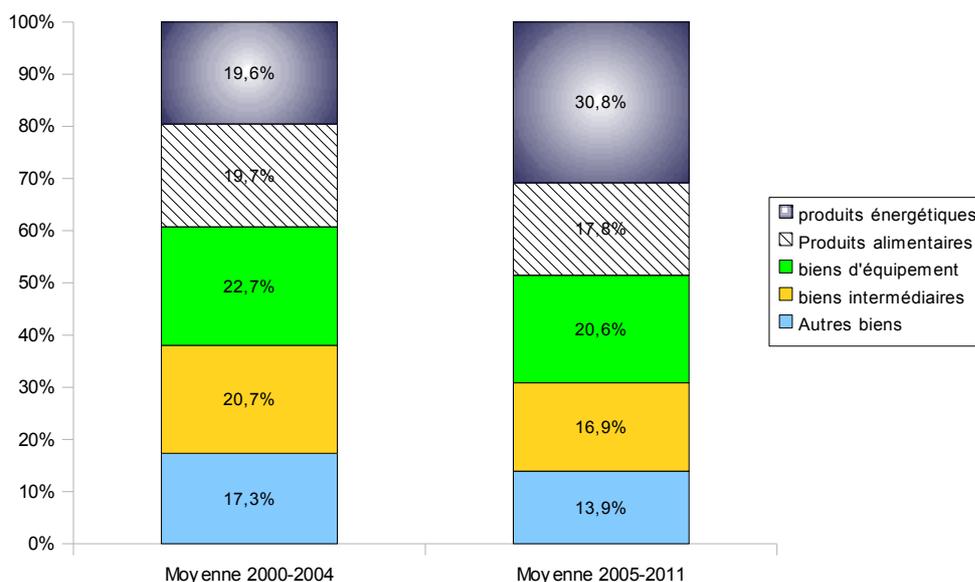
Toutefois, en perspective, la fin de la phase d'exploration et l'entrée en phase d'exploitation des projets minier et pétrolier au Niger, devraient atténuer les besoins en biens d'équipement et intermédiaires et accroître les exportations, dont la Chine serait la principale destination. Dans ces conditions, une amélioration significative de la balance commerciale de l'Union avec ce pays serait observée au cours des prochaines années.

La contribution de l'Europe à la croissance des importations de l'Union est ressortie à 3,0 points de pourcentage entre 2005-2011, contre 5,9 points précédemment. Cette évolution traduit un détournement des commandes vers les pays asiatiques, notamment pour les produits manufacturés, en raison de leur forte compétitivité, et les biens intermédiaires et d'équipement, en liaison avec les investissements des sociétés chinoises dans les domaines minier et pétrolier, principalement au Niger. La contribution de l'Afrique a également augmenté, mais ressort faible à 1,1 point contre 0,6 point précédemment. Cette hausse est essentiellement imputable au pétrole et aux produits manufacturés en provenance du Nigeria, devenu troisième fournisseur de l'Union depuis 2009, avec 10,3% des achats en 2011, contre 14,9% pour la France et 11,2% pour la Chine. La contribution du continent américain a également augmenté, passant de 0,6 point à 1,0 point, sous l'effet d'un accroissement des importations du sucre, des produits laitiers et pétroliers.

1.2.1.2. Importations par groupes de produits

La structure des importations de biens de l'Union a subi une importante mutation entre les périodes 2000-2004 et 2005-2011. En effet, au cours de la première sous-période, elle était composée des biens d'équipement (22,7%), des biens intermédiaires (20,7%), des biens alimentaires (19,7%), des produits énergétiques (19,6%) et des autres biens de consommation (17,3%). Au cours de la seconde sous-période, les produits énergétiques sont passés largement en tête du classement des groupes de produits importés par l'Union, avec près du tiers des achats à l'extérieur (30,8%). Ils sont suivis des biens d'équipement (20,6%), des produits alimentaires (17,8%), des biens intermédiaires (16,9%) et des autres biens de consommation (13,9%).

Graphique 9 : Structure des importations de biens de l'Union



Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

a) Les produits énergétiques

Les achats à l'étranger de produits énergétiques se sont régulièrement inscrits en hausse entre 2000 et 2011, avec un repli en 2009 en liaison avec la chute des cours du pétrole sur le marché international induite par les effets de la crise financière internationale. Les importations de produits énergétiques ont progressé, en moyenne par an, entre 2000 et 2004 de 3,6%, puis de 8,7% entre 2005 et 2011. La part des achats de produits énergétiques à l'étranger dans les importations totales de biens de l'Union a subi une augmentation significative, passant de 19,6%, en moyenne entre 2000 et 2004 à 30,8% en moyenne sur la période 2005-2011, soit une hausse de 11,2 points de pourcentage. La contribution des produits énergétiques à l'accroissement des importations a augmenté, passant de 0,6%, en moyenne par an entre 2000 et 2004 à 5,1% sur la période 2005-2011.

b) Les biens d'équipement

Les importations de biens d'équipement ont également progressé sur la période 2000-2011. Elles ont subi une hausse de 4,4% en moyenne par an entre 2005 et 2011 contre une progression de 10,2% en moyenne annuelle sur la période 2000-2004. Nonobstant la décélération enregistrée sur la deuxième période, ces biens occupent le deuxième rang dans le classement des importations avec une part moyenne estimée à 20,6% entre 2005 et 2011 contre 22,7% sur la période 2000-2004. L'ampleur des acquisitions de ces biens est liée au dynamisme du secteur des BTP, tiré par l'exécution des programmes de construction d'infrastructures publiques dans certains Etats, ainsi qu'aux investissements massifs notés dans les secteurs minier et pétrolier et celui des télécommunications. La contribution des approvisionnements de biens d'équipement à la croissance des importations est ressortie à 1,4 point de pourcentage entre 2005 et 2011, contre 2,4% sur la période 2000-2004.

c) Les produits de consommation courante

Les achats de produits alimentaires et des autres biens de consommation utilitaires ont également progressé. Leur croissance moyenne annuelle sur l'ensemble de la période est de 8,6%. **Les importations de produits alimentaires de l'UEMOA ont augmenté de 7,1%,**

en moyenne par an, dans l'Union entre 2005 et 2011, par rapport à la période 2000-2004 où elles se sont accrues de 5,7%. Les achats de céréales, constituées essentiellement du riz et du blé, représentent le premier poste des produits alimentaires, du fait de la baisse de la part de la production locale face à la concurrence du riz asiatique provenant, en particulier, de la Thaïlande.

d) Les biens intermédiaires

Les acquisitions de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, sont ressorties en nette progression. En effet, les importations de biens intermédiaires se sont accrues de 8,1% en moyenne par an entre 2005 et 2011, après une hausse à un rythme annuel moyen de 7,8% sur la période 2000-2004. Elles sont portées par les matériaux de construction, les ouvrages métalliques, le soufre et les composants entrant dans la fabrication du ciment destiné au secteur des BTP. Ces importations comprennent également les huiles essentielles, les produits d'industries chimiques, les graisses, etc., destinés au secteur industriel. Elles ont contribué à hauteur respectivement de 1,6 point et 1,4 point à la croissance des importations sur les deux périodes. L'orientation à la hausse des importations de biens intermédiaires est en rapport notamment avec le dynamisme du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), noté dans les Etats membres de l'Union en liaison avec l'exécution de projets d'investissements publics.

1.2.1.3. Principaux pays fournisseurs de marchandises

Le continent européen est resté au premier rang des fournisseurs de l'UEMOA, nonobstant le recul de sa part dans les importations totales au profit des partenaires asiatiques et américains. Cette part est estimée, en moyenne, à 42,6% entre 2005 et 2011 contre 55,1% sur la période 2000-2004. Ce repli est principalement imputable à la Zone euro, dont la part s'est établie à 33,8% sur la deuxième période, contre 45,8% sur la première. Les approvisionnements de l'Union dans la Zone euro sont effectués principalement en France, qui demeure le premier pays fournisseur de l'UEMOA avec une part dans les importations totales de la Zone estimée à 18,0% en moyenne sur la période 2005-2011, contre 31,7% entre 2000 et 2004.

Les importations en provenance de l'Union Européenne sont constituées, pour la plupart, de biens d'équipement, de produits pétroliers raffinés, de biens intermédiaires, de produits alimentaires, en particulier le blé et le lait, ainsi que de produits pharmaceutiques.

Le rythme du commerce entre l'Union et le reste de l'Afrique s'est accéléré au cours de la période 2005-2011, avec une hausse moyenne de 5,3% contre une baisse de 0,4% entre 2000 et 2004. Les achats de biens de l'Union dans le continent sont principalement soutenus par la vigueur des échanges avec les autres pays de la CEDEAO. Le Nigeria reste le premier partenaire africain de l'UEMOA et le troisième au plan international après la France et la Chine, avec une part de 10,3% en 2011. La part moyenne des importations en provenance de l'Afrique dans les importations totales de l'Union s'est située à 18,6% sur la période 2005-2011, en baisse de 0,8 point, du fait principalement de l'accroissement rapide des importations en provenance de l'Asie et de l'Amérique.

Les biens acquis par les pays de l'Union sur le continent africain sont dominés par le pétrole brut provenant du Nigeria, ainsi que par le pétrole raffiné et les biens alimentaires échangés sur le marché intra-communautaire (voir encadré 3).

Encadré 3 : Echanges commerciaux entre l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO

Les échanges extérieurs entre les pays de l'Union et les autres pays de la CEDEAO sont restés globalement bien orientés sur la période 2000-2011. Ils ont progressé de 6,3% en moyenne par an, sur la base des données officielles. La part de ces échanges dans le total du commerce extérieur de l'UEMOA s'est établie à 13,8% en moyenne au cours de la période sous revue. Du reste, ces statistiques ne prennent pas en compte une importante partie des échanges entre les pays de l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO qui passe par des canaux informels, en raison de l'étendue et de la porosité des frontières communes.

Les exportations de biens des pays de l'UEMOA à destination des autres pays de la CEDEAO, se sont accrues entre 2000 et 2011, à un rythme annuel moyen de 11,9%, en rapport avec la hausse soutenue de leur demande en produits pétroliers raffinés, en produits chimiques et animaux vivants. Elles se sont établies à 1.272,3 milliards en 2011 contre 370,7 milliards en 2000. La Côte d'Ivoire, le Togo, le Sénégal, le Bénin et le Niger ont réalisé l'essentiel des ventes vers la CEDEAO avec des parts moyennes respectives, au cours de la période, de 64,2%, 12,5%, 8,9%, 5,2% et 4,5%.

La structure des exportations de l'Union vers les autres pays de la CEDEAO est dominée par les produits pétroliers raffinés, les produits chimiques, les animaux vivants et le ciment, avec des parts moyennes respectives de 60,5%, 7,9%, 3,5% et 2,9% sur la période 2000-2011.

Les importations en provenance des autres pays de la CEDEAO ont progressé, en moyenne annuelle, de 6,8% entre 2000 et 2008, avant de baisser de 9,8% entre 2008 et 2011, en liaison avec l'atténuation des tensions sur les marchés du pétrole, induite par la récente crise financière et économique internationale.

Les principaux pays fournisseurs de l'Union sont le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées, en moyenne entre 2000 et 2011, à 89,1% et 7,4%. Les importations de l'Union en provenance de ces pays sont dominées par les produits énergétiques, notamment le pétrole brut du Nigeria dont la part avoisine les 80% en moyenne sur la période sous revue.

Le solde commercial entre l'Union et les autres pays de la CEDEAO est demeuré déficitaire au cours de la période sous revue, à l'exception de l'année 2002 qui a été excédentaire, sous l'effet de la diminution des achats de pétrole brut en provenance du Nigeria. Des excédents ont également été enregistrés entre 2009 et 2011.

Tableau 5 : Evolution des échanges commerciaux entre l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Importations en provenance des autres pays de la CEDEAO (en milliards FCFA)	977,8	660,0	395,6	452,1	932,7	1 145,9	1 118,1	1 225,0	1 659,4	1 129,7	1 582,6	1 370,0
Importations totales de l'UEMOA (en milliards FCFA)	4 161,0	4 542,9	4 593,1	5 006,6	5 589,4	7 470,7	8 020,8	9 036,4	10 193,3	9 621,7	11 728,3	11 413,7
Part dans les importations totales (en %)	23,5	14,5	8,6	9,0	16,7	15,3	13,9	13,6	16,3	11,7	13,5	12,0
Exportations vers les autres pays de la CEDEAO (en milliards FCFA)	307,7	420,3	659,8	377,8	547,9	763,1	802,8	819,2	1 070,7	1 114,2	1 453,0	1 272,3
Exportations totales de l'UEMOA (en milliards FCFA)	4 330,2	4 717,6	5 666,0	5 430,8	5 714,7	6 009,6	6 761,1	6 364,1	7 540,6	8 252,4	9 333,4	10 500,0
Part dans les exportations totales (en %)	7,1	8,9	11,6	7,0	9,6	12,7	11,9	12,9	14,2	13,5	15,6	12,1
Balance commerciale avec les autres pays de la CEDEAO	-523,4	-140,7	323,5	-6,5	-244,9	-210,9	-147,6	-222,0	-339,8	153,9	107,8	107,8
Part des autres pays de la CEDEAO dans le total des échanges commerciaux de l'UEMOA (en %)	15,1	11,7	10,3	8,0	13,1	14,2	13,0	13,3	15,4	12,6	14,4	12,1

Source : BCEAO et Statistiques douanières

Les acquisitions de biens en provenance du continent asiatique ont connu une nette accélération, en liaison notamment avec la hausse des importations de riz, de biens d'équipement et de produits chimiques. En effet, les importations en provenance d'Asie ont

progressé de 12,9% en moyenne par an sur la période 2005-2011, sous l'impulsion notamment de la Chine, de la Thaïlande et de l'Inde, contre une croissance de 3,1% en moyenne par an entre 2000 et 2004. Ces acquisitions ont représenté, en moyenne, 24,7% des importations totales sur la période 2005-2011 contre 16,7% en moyenne entre 2000 et 2004. La Chine a, quant à elle, conforté sa place de deuxième fournisseur de l'Union acquise depuis 2009, avec une part des importations qui est passée de 3,1% en 2000 à 11,2% en 2011.

Les importations de biens en provenance de l'Asie sont dominées par le riz fourni en particulier par la Thaïlande, l'Inde et le Pakistan, ainsi que les biens d'équipement et intermédiaires expédiés essentiellement par la Chine, l'Inde et le Japon. L'importance des produits céréaliers s'explique à la fois par un accroissement de la demande, en raison de la faiblesse de l'offre locale et par l'accélération de la hausse des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux depuis 2005. S'agissant de l'accroissement rapide des acquisitions de biens d'équipements et intermédiaires, il traduit l'implantation de plusieurs firmes asiatiques dans le domaine de l'exploration et l'exploitation minière et pétrolière dans les pays de l'Union.

Le rythme de progression des achats en provenance du continent américain a légèrement décéléré sur la période 2005-2011 (+10,7%), après une croissance de 13,0% en moyenne par an entre 2000 et 2004. Cette dynamique des importations est liée aux acquisitions de produits énergétiques, de machines mécaniques et de matériels de transport en provenance des Etats-Unis. Ce pays demeure le premier partenaire de l'Union dans le continent américain et le cinquième au plan mondial, après la France, la Chine, le Nigeria et les Pays-Bas, avec une part dans les importations totales de l'Union estimée à 4,4% en moyenne sur la période 2000-2011. Les Etats-Unis sont suivis, au niveau du continent américain, par le Brésil dont les ventes sont dominées essentiellement par le sucre.

1.2.1.4. Importations de biens par pays

L'analyse des importations de biens selon les pays partenaires révèle que la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali demeurent les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union, avec respectivement 34,8%, 21,8% et 11,5% sur la période 2005-2011, en baisse toutefois de 3,2 points, 0,7 point et 0,5 point par rapport à la période 2000-2004. Les parts du Bénin et de la Guinée-Bissau ont également baissé, en passant de 8,2% et 0,9% respectivement à 7,7% et 0,7%. En revanche, le Burkina, le Togo et le Niger ont vu leurs parts dans les importations totales de l'Union augmenter de 1,0 point, 3,8 points et 0,3 point sur la même période, en se situant à 8,8%, 8,7% et 6,0%.

1.2.2. Importations de services

1.2.2.1 Evolution des importations de services

Les importations des services ont affiché une accélération de leur rythme de progression, qui est ressorti à 7,2% entre 2005-2011, contre 6,3% entre 2000 et 2004, en ligne principalement avec l'alourdissement du fret, qui a subi les incidences de l'envolée des cours des produits pétroliers et l'accroissement du volume des approvisionnements. La composante transport, constituée pour l'essentiel du fret de marchandises, a représenté plus de 57% des importations des services sur la période 2005-2011, contre moins de 52% entre 2000-2004. Les autres composantes qui pèsent sur la demande extérieure des services sont les dépenses

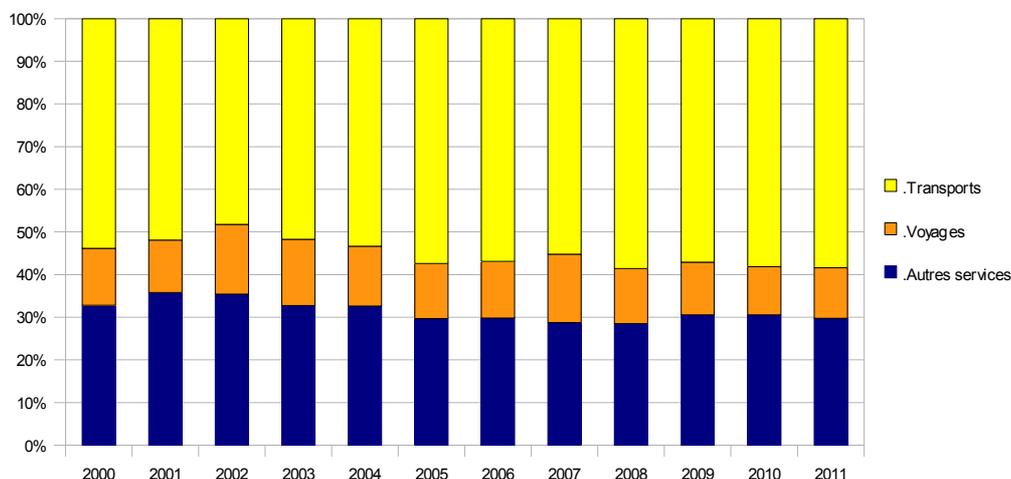
touristiques (13%)⁹, les divers services aux entreprises (10%) et les prestations reçues par les chancelleries des pays membres de l'Union basées à l'étranger (4%).

1.2.2.2 Structure des importations de services

Les importations de services sont composées pour plus de la moitié des charges de transport sur la période 2000-2011 (55,1%). Les transports de marchandises constituent le principal poste des services, en raison de la forte dépendance des pays de l'Union d'une gamme variée de partenaires à travers le monde et de l'insuffisance des moyens de transports détenus par des résidents de l'Union. Les déplacements à l'étranger des résidents de l'Union restent également tributaires des compagnies non-résidentes dans une large mesure. Les transports sont suivis des dépenses de voyage (13,5%) et des prestations fournies par des non-résidents aux entreprises locales (11,9%). Le reste, représentant moins de 20%, est principalement composé des services d'assurance, des dépenses des ambassades des pays de l'Union accréditées à l'étranger et des commissions versées aux intermédiaires financiers non-résidents.

Les importations de services de l'Union ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 7,2% entre 2005 et 2011, contre 6,3% sur la période 2000-2004, en raison notamment de l'alourdissement de la facture du fret, induit par l'accroissement des importations, couplé au renchérissement du prix des produits pétroliers. Le montant des transports payés aux non-résidents est passé de 977,9 milliards en 2000 à 2.219,2 milliards en 2011, marquant une croissance annuelle moyenne de 7,7% (ce montant représente plus de 21% des recettes d'exportation en 2011).

Graphique 10 : Structure des importations des services



Source : BCEAO

Les dépenses de voyages constituent également une part importante des flux débiteurs de services, évaluées en moyenne à 3,5% entre 2000 et 2011. Leur contribution aux importations totales des services a baissé sur la période en passant de 14,3% entre 2000 et 2004 à 13,0% sur la période 2005-2011.

S'agissant des autres services, ils sont dominés par les services aux entreprises, leur part dans les importations des services est en moyenne de 31,4% par an sur la période 2000-2011. Leur contribution à la croissance de la demande des services est passée de 1,6% entre 2000

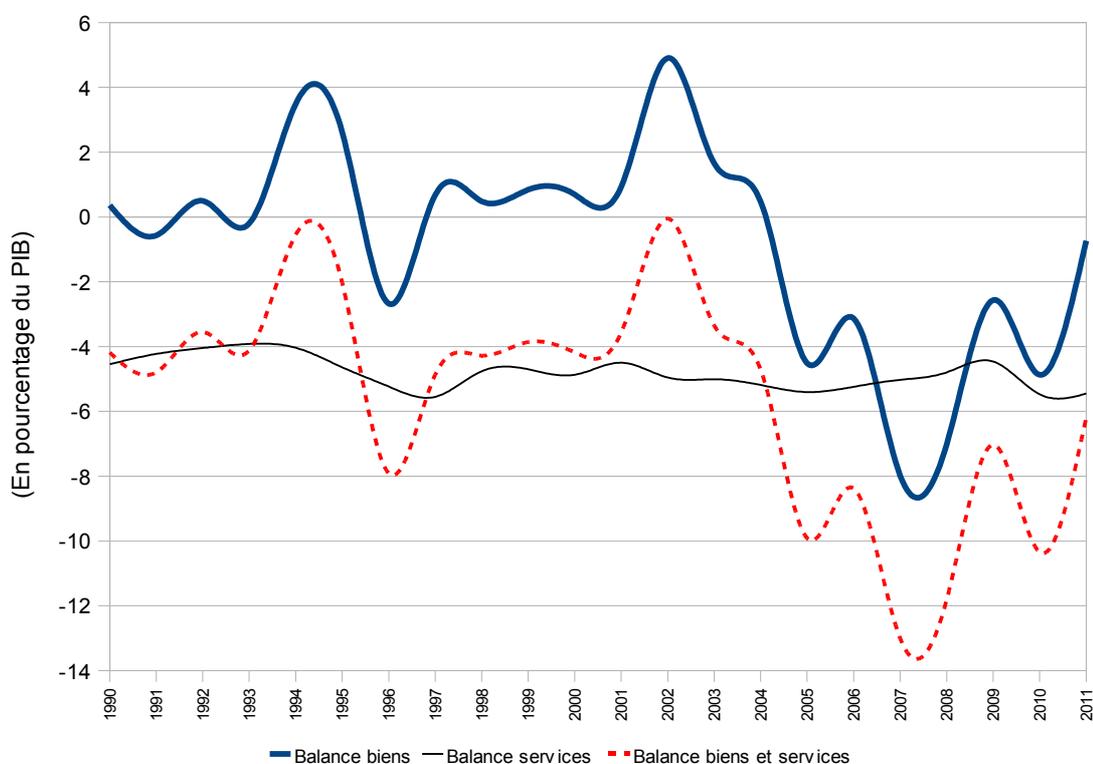
⁹ Il s'agit principalement des dépenses de pèlerinages, des étudiants, des malades prenant des soins à l'étranger et des fonctionnaires en mission.

et 2004 à 2,7% sur la période 2005-2011. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de la sous-traitance des compagnies étrangères, du fait du développement des grands chantiers minier et pétrolier, des travaux de construction d'infrastructures routières, ainsi que de l'intensification des activités dans le domaine des télécommunications.

II. ANALYSE DES PERFORMANCES COMMERCIALES DES PAYS DE L'UNION

L'analyse du solde commercial de biens et services au cours de la période récente montre qu'en dépit de leur faible contribution aux flux commerciaux de l'Union (avec 21% du total contre 79% pour les biens), les services constituent la principale source de déficit extérieur de l'Union, avec une contribution de l'ordre de -5,1 points en pourcentage du PIB entre 2005-2011, contre -1,5 point pour les marchandises. Sur la période 2000-2004, ces contributions étaient négative de 4,9 points pour les services et positive de 1,9 point pour les biens.

Graphique 11 : Balance commerciale de biens et services entre 1990 et 2011



Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

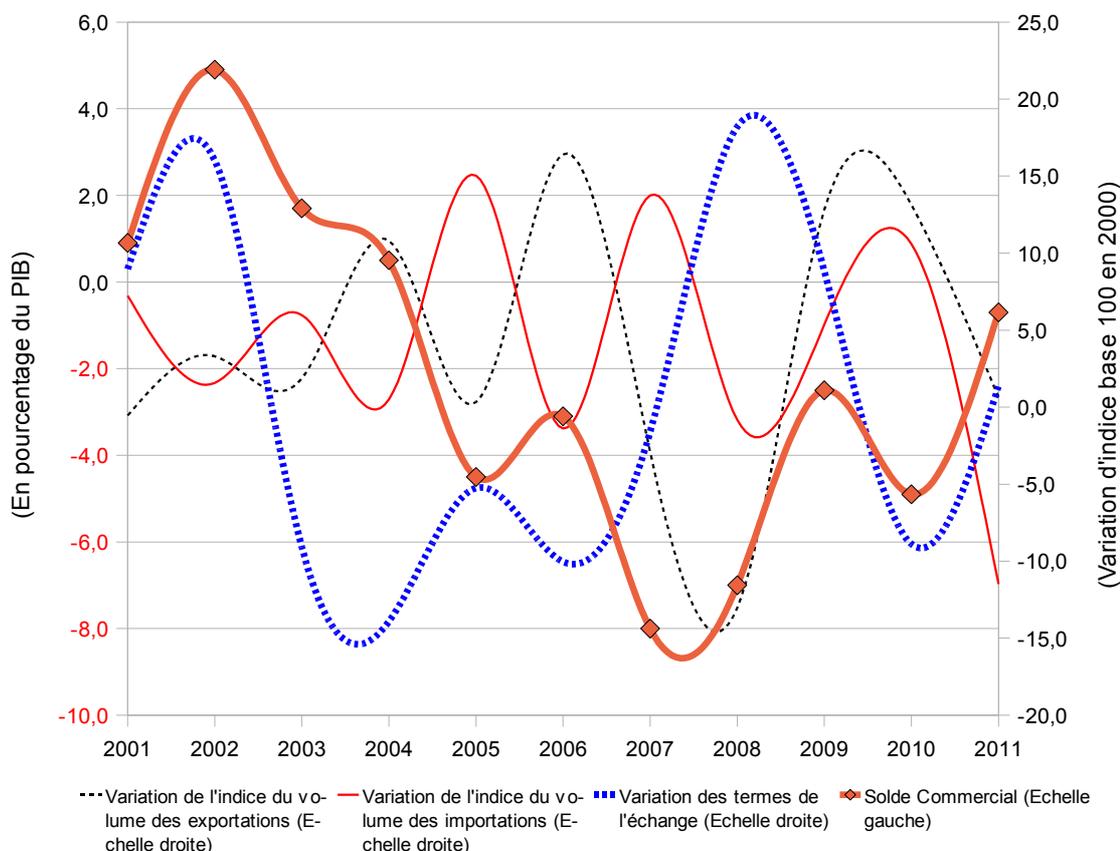
2.1. Balance commerciale des biens

2.1.1. Evolution globale de la balance des biens

Comme le montre le graphique 11 ci-dessus, la balance commerciale des biens¹⁰, excédentaire depuis le changement de parité en 1994, à l'exception de 1996, s'est inscrite sur une tendance baissière depuis l'année 2003, pour ressortir déficitaire de 4,5% du PIB en 2005. Le solde commercial est demeuré déficitaire sur toute la période 2005-2011, avec des pics à 8,0% et 7,0% en 2007 et 2008 respectivement. Globalement, le déficit commercial s'est situé à 4,4% du PIB sur la période 2005-2011 contre un excédent de 1,7% entre 2000 et 2004.

¹⁰ Base FOB-FOB, extraite de la balance des paiements. Un coefficient de 15% est appliqué aux données CAF pour passer aux importations FOB.

Graphique 12 : Solde commercial et variation des termes de l'échange



Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

Le graphique 12 ci-dessus donne les évolutions comparées des profils des indices du volume des exportations, des importations et des termes de l'échange, ainsi que celui de la balance commerciale. Il ressort que la balance commerciale s'est dégradée au cours de la deuxième sous-période, nonobstant l'évolution globalement favorable des termes de l'échange (+0,8% contre -0,3% précédemment)¹¹. Cette situation traduit l'accroissement de la demande des biens alimentaires (2005, 2007 et 2010), en ligne avec les déficits des produits viviers enregistrés dans la sous-région, couplé à la hausse des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires, en rapport avec la vigueur des investissements publics et privés.

L'excédent commercial le plus élevé sur la période a été enregistré en 2002, en raison d'une forte amélioration des termes de l'échange, couplée à une baisse du volume des importations et une hausse des exportations.

Le pic du déficit observé en 2007 (-8,0% du PIB) résulte de l'effet conjugué d'une baisse des exportations et d'une hausse des importations, dans un contexte de détérioration des termes de l'échange.

Quant au niveau de -7,0% atteint en 2008, il traduit une chute des exportations, dont les effets ont contrebalancé ceux de la baisse des importations et de la plus forte amélioration des termes de l'échange sur la période 2000-2011.

¹¹ Ils sont mesurés par le rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui des prix à l'importation, établis à partir de la structure des échanges par groupes de produits, l'année 2000 servant de base.

En 2011, une nette amélioration du solde commercial est observée, en ressortant à -0,7%, après le déficit de 4,9% observé en 2010, en ligne essentiellement avec le recul du volume des importations, notamment en Côte d'Ivoire qui a connu des perturbations consécutives à la crise postélectorale.

2.1.2. Balance commerciale par groupe de produits

Pour les besoins de l'analyse, les exportations et les importations ont été classées en trois groupes, à savoir (i) les produits alimentaires¹², (ii) les produits pétroliers et (iii) les autres produits¹³. L'analyse du solde commercial selon ces trois groupes de produits montre que la dégradation de la balance commerciale entre 2000-2004 et 2005-2011 est essentiellement imputable aux produits pétroliers et alimentaires, marqués par une hausse de la demande dans un contexte de forte progression des prix sur les marchés internationaux.

Tableau 6 : Solde commercial par groupe de produit

	2000-2004	2005-2011
Produits alimentaires	0,8%	-2,4%
Produits pétroliers	-1,6%	-3,2%
Autres produits	2,5%	1,2%
Ensemble	1,7%	-4,4%

Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

Les pays de l'UEMOA affichent une forte dépendance énergétique, notamment à l'égard du pétrole, car la quasi-totalité de leurs besoins énergétiques est importée. En outre, les importations des pays de l'UEMOA en produits alimentaires n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, en liaison notamment avec la persistance des déficits céréaliers enregistrés. Ces deux catégories de produits constituent la principale source de déficit commercial de l'Union, avec des contributions respectives de -2,4% et -3,2% sur la période 2005-2011, contre +0,8% et -1,6% entre 2000 et 2004. En excluant les produits pétroliers et alimentaires, la balance commerciale de l'Union ressortirait excédentaire, en raison notamment de la bonne tenue des ventes de produits miniers (or et uranium notamment), dont les effets ont été atténués par la hausse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, dans le cadre de la réalisation d'investissements publics et privés. Cet excédent est en baisse, passant de 2,5% sur la période 2000-2004 à 1,2% entre 2005 et 2011, reflétant la forte progression des importations des biens d'équipement, dont les effets ont contrebalancé ceux de la hausse de la production et du prix de l'or sur la période.

2.1.3. Soldes commerciaux vis-à-vis des principaux partenaires

La balance commerciale des pays de l'Union est ressortie excédentaire, en moyenne sur la période 2000-2004, vis-à-vis de l'ensemble des principaux groupes de pays partenaires, à l'exception de ceux de l'Asie (-1,7% du PIB) et d'Afrique (-0,7%). En revanche, sur la période 2005-2011, le solde a été déficitaire vis-à-vis de tous les partenaires, sauf ceux du continent africain (+1,4%).

¹² Comprend le cacao, le café, les céréales, les farines, les graines oléagineuses, fruits et légumes, les produits de l'élevage et de la pêche, les boissons, les pâtes alimentaires, etc.

¹³ Pour les exportations, il s'agit, principalement des produits miniers (or, uranium et phosphates), des produits chimiques, du ciment, du coton, du caoutchouc, du bois, etc. Au niveau des importations, les autres produits sont essentiellement constitués des biens d'équipement et intermédiaires.

Au niveau de l'Afrique, le solde des échanges commerciaux est ressorti excédentaire avec les principaux partenaires, notamment avec les autres pays de la CEDEAO, la Zone CEMAC et l'Afrique du Sud, en raison principalement des ventes d'or, du pétrole et du bétail sur pieds.

Les déficits les plus importants ont été enregistrés vis-à-vis des pays asiatiques et, en particulier, de la Chine et de la Thaïlande, en liaison avec l'importance accrue des achats de riz et de biens d'équipement et intermédiaires en provenance desdits pays. Le déficit vis-à-vis de la Chine en 2011 est ressorti pour la quatrième année consécutive le plus important, devant celui enregistré par rapport à la France, en raison principalement des investissements dans le domaine pétrolier au Niger, qui ont démarré à la suite de la signature du contrat de partage de la production le 2 juin 2008, entre le Gouvernement et la China National Oil and Gas Exploration and Development Corporation (CNOOC).

Les échanges avec l'Europe sont passés d'un excédent atteignant 2,7% du PIB à un déficit de 1,6% du PIB, en raison principalement de la hausse des cours des principales denrées alimentaires et énergétiques et, dans une moindre mesure, de l'accroissement des importations des biens d'équipement et intermédiaires. **Cette évolution est essentiellement imputable aux contre-performances réalisées avec la Zone euro, le solde avec ce partenaire étant ressorti déficitaire de 1,9% entre 2005 et 2011, contre un excédent de 2,0% sur la période 2000-2004.**

Tableau 7 : Solde commercial des biens vis-à-vis des partenaires (en % PIB)

	2000-2004	2005-2011
Europe	2,7%	-1,6%
<i>Dont Zone euro</i>	2,0%	-1,9%
Afrique	-0,7%	1,4%
Amérique	1,1%	-0,1%
Asie	-1,7%	-4,0%
Autres pays	0,3%	-0,1%
Ensemble	1,7%	-4,4%

Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

2.1.4. Contribution des pays au solde commercial

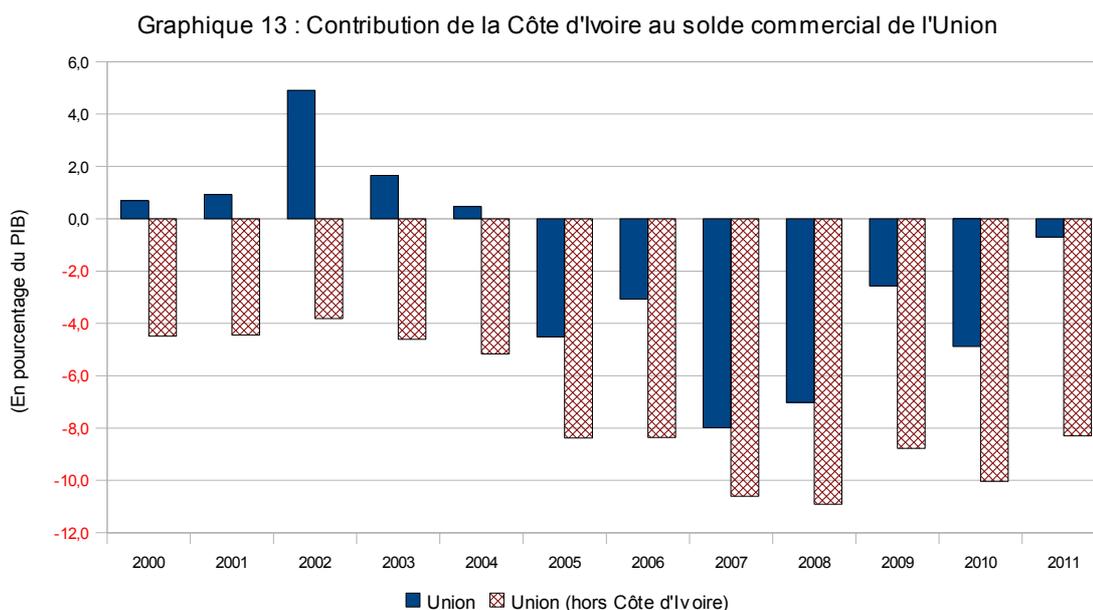
La déclinaison du solde des échanges commerciaux par pays membres indique que le Sénégal, avec -2,8% du PIB, le Bénin (-1,4%), le Burkina (-1,1%), le Togo (-0,8%), le Niger (-0,6%) et le Mali (-0,5%), sont à l'origine des déficits enregistrés sur la période 2000-2011. Toutefois, la balance commerciale du Burkina s'est nettement améliorée depuis 2008, pour ressortir excédentaire à 0,1% du PIB en 2011, sous l'influence des bonnes performances des exportations d'or. En revanche, le déficit commercial s'est aggravé au Sénégal au cours de la période, du fait de la forte dépendance de ce pays vis-à-vis des produits pétroliers et alimentaires.

L'impact négatif du solde des échanges est atténué par l'excédent engrangé structurellement par la Côte d'Ivoire, en liaison notamment avec la hausse des exportations de cacao et de produits pétroliers. L'excédent commercial de la Côte d'Ivoire est passé de 8,7% du PIB en 2002 à 5,6% en 2004, puis à 3,9% en 2005, avant de remonter à 7,5% en 2011.

Dans tous les autres pays, la balance commerciale s'est détériorée. En Guinée-Bissau, d'un solde excédentaire de 0,04% du PIB en 2000, la détérioration de la balance commerciale s'est

poursuivie pour ressortir déficitaire à 0,04% du PIB en 2011. Le taux de couverture des importations de biens par les exportations s'est détérioré sur la période d'étude. Il est passé d'une moyenne annuelle de 91,7% entre 2000 et 2004 à 72,7% au cours de la période 2005-2011.

Le graphique ci-après montre que la Côte d'Ivoire joue un rôle important dans le financement du déficit commercial de l'Union. En effet, en excluant les échanges de la Côte d'Ivoire, la balance commerciale de l'Union ressort déficitaire y compris sur la période 2000-2004, le déficit moyen enregistré entre 2005 et 2011 s'est aggravé, pour s'établir à -9,3% du PIB, contre -4,5% sur la première sous-période.



Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

2.2. Balance commerciale des services

Le déficit structurel des services s'est aggravé entre 2005 et 2011, ressortant à 5,4% du PIB, contre 4,9% observé entre 2000 et 2004. La rubrique transport a contribué à hauteur de 5,2 points de pourcentage à ce déficit, qui a été atténué par les excédents enregistrés au niveau des prestations des services de voyage (+0,4%) et des communications (+0,3%). La détérioration du solde des transports est en ligne avec l'alourdissement du fret, sous l'influence de la hausse des importations de biens et des prix du carburant.

2.3. Incidences des performances commerciales sur les équilibres extérieurs

Pour des fins de rapprochement avec les autres composantes de la balance des paiements¹⁴, le solde du commerce de biens utilisé dans cette partie porte sur les données ajustées issues des balances des paiements définitives des pays. En effet, dans le cadre du calcul de la balance des paiements, les données douanières font l'objet d'ajustements, en vue notamment de prendre en compte les flux qui échappent aux circuits formels. Ces corrections étant effectuées à la fois sur les exportations et sur les importations, les soldes du commerce ajusté et non ajusté présentent des profils globalement similaires sur toute la période d'étude¹⁵.

¹⁴ Il s'agit des revenus nets, des transferts courants nets, des transferts de capital nets et du solde des opérations financières.

¹⁵ Le solde commercial est obtenu par différence entre les exportations FOB et les importations FOB, c'est-à-dire après déduction des charges liées aux transports et aux assurances.

2.3.1. Impact du commerce de biens et services sur le compte courant

L'analyse de la structure du solde courant de l'Union révèle une forte contribution négative du commerce de biens et services, notamment entre 2005-2011, celle des revenus et transferts courants étant ressortie relativement faible.

En effet, sur un déficit courant de 6,3% en moyenne sur la période 2000-2011, les biens et services ont contribué à hauteur de 5,2 points, en raison essentiellement de la détérioration de la balance du commerce des biens, qui est passée d'un excédent de 1,9% entre 2000-2004 à un déficit de 1,6%, couplée à une aggravation du déficit des services, qui atteint 5,1% du PIB contre 4,9% précédemment.

Tableau 8 : Evolution du solde du compte courant par composantes (en % PIB)

	2000-2011	2000-2004	2005-2011
Biens et services	-5,2%	-3,1%	-6,7%
Revenus et transferts courants	-1,1%	-2,8%	0,2%
Compte courant (hors transferts officiels)	-6,3%	-5,9%	-6,5%

Sources : BCEAO.

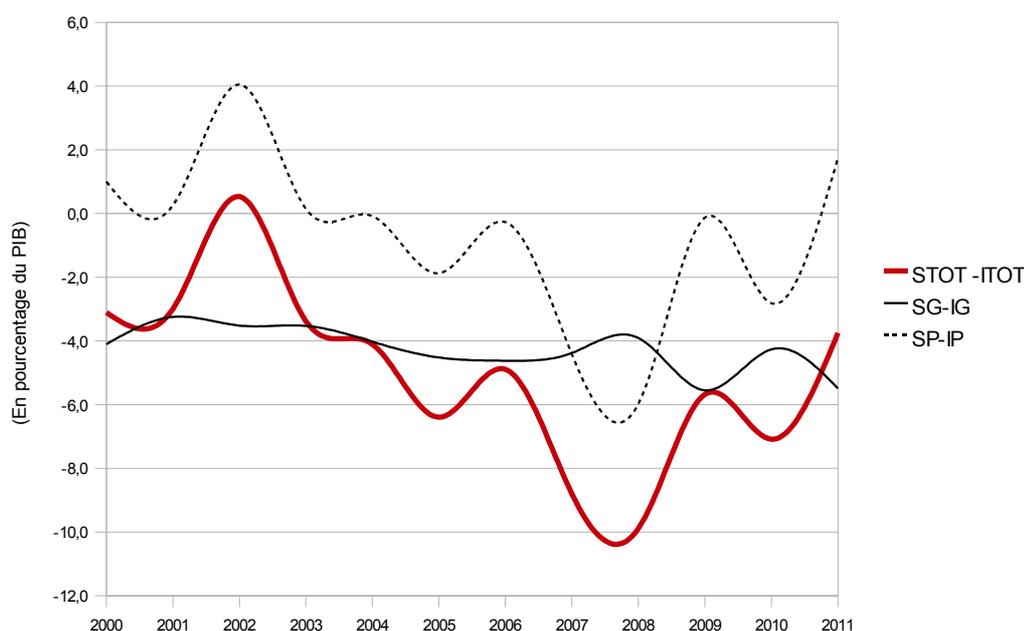
Pour ce qui concerne les autres composantes du compte courant, leur évolution traduit pour l'essentiel l'amélioration des transferts courants privés, notamment les transferts de fonds des migrants. Les transferts de fonds des migrants en provenance de la Zone hors UEMOA ont, en effet, connu une progression moyenne de 13,0% au cours des douze dernières années, en passant de 294,5 milliards en 2000 à 1.001,3 milliards en 2011. L'évolution des autres transactions courantes a, toutefois, été atténuée par la hausse des paiements de dividendes aux non-résidents, dans le sillage de l'amélioration du chiffre d'affaires des filières exportatrices et du secteur des télécommunications, à capitaux essentiellement étrangers.

2.3.2. Analyse du déficit du compte courant par l'approche fiscale

L'analyse du déficit courant par l'approche fiscale sur la période 2000-2011 montre que le déséquilibre provient essentiellement du secteur public. En effet, sur cette période, l'écart épargne-investissement total (STOT-ITOT), qui constitue une approximation du solde courant s'est situé en moyenne à 5,0% en pourcentage du PIB, avec des contributions respectives de 4,3% et 0,7% pour l'administration publique et le secteur privé¹⁶.

¹⁶ Le solde courant correspond, en effet, à la somme des capacités et/ou des besoins de financement du secteur public et du secteur privé.

Graphique 14 : Evolution des composantes publique et privée du solde courant



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO

L'écart épargne-investissement du secteur public (SG-IG) est demeuré négatif sur toute la période d'étude, à -4,5% du PIB en moyenne. Son financement est essentiellement assuré par des ressources extérieures sous forme de dons et d'emprunts. Quant à la composante privée (SP-IP), elle présente globalement un profil similaire à celui de la balance du commerce de biens. Elle est, en effet, ressortie excédentaire sur la période 2000-2003, et déficitaire entre 2004 et 2010, en ligne avec l'alourdissement de la facture pétrolière et alimentaire, couplé à l'accroissement rapide des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires dans les secteurs minier, pétrolier et celui des télécommunications. Cette tendance a toutefois été atténuée par le regain de dynamisme des filières exportatrices, notamment celles des industries extractives qui bénéficient d'une bonne orientation des prix.

2.3.3. Impacts de la balance commerciale sur le solde global de la balance des paiements

Les avoirs extérieurs nets de l'Union ont progressé à un rythme moins soutenu (+9,2%) entre 2005 et 2011, par rapport à celui de 20,9% observé sur la période 2000-2004. L'analyse des contributions au solde global de la balance des paiements (voir encadré n°4), révèle que le commerce de biens et services constitue l'une des principales sources de variation des avoirs extérieurs nets de l'Union.

En effet, pour un accroissement de 9,2% des avoirs extérieurs nets sur la période 2005-2011, le solde commercial a eu une contribution négative estimée à 46 points de pourcentage, contre +12,5 points pour les transferts courants et +43,1 points pour les flux nets de capitaux. Les contributions des services nets et des revenus nets sont négatives. Sur la période 2000-2004, avec une contribution négative des biens et services limitée à -28,5 points, les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 20,9%.

Tableau 9 : Contribution des postes de la balance des paiements à la variation des AEN¹⁷

	2000-2004	2005-2011
Balance des biens	18,1%	-10,6%
Balance des services	-46,6%	-35,8%
Revenus et transferts courants nets	-12,3%	12,5%
Transferts de capital	16,4%	15,2%
Investissements directs	15,7%	16,5%
Investissements de portefeuille	0,9%	0,9%
Autres investissements	28,7%	10,5%
Taux de croissance des AEN	20,9%	9,2%

Source : BCEAO

Encadré 4 : Balance commerciale et variation des avoirs extérieurs nets

La contribution des soldes caractéristiques de la balance des paiements à la variation des avoirs extérieurs nets, est obtenue à partir de l'équilibre comptable des comptes extérieurs : $BC+SC+SOF = \Delta AEN$ où BC est la balance commerciale de biens et services, SC représente les revenus et transferts courants nets, SOF représente le solde du compte de capital et d'opérations financières, ΔAEN représente la variation des avoirs extérieurs nets. Cette dernière variable coïncide avec le solde global de la balance des paiements.

En divisant chaque membre de l'équation par le stock d'avoirs extérieurs nets de l'année précédente, l'équation devient : $\frac{BC}{AEN_{t-1}} + \frac{SC}{AEN_{t-1}} + \frac{SOF}{AEN_{t-1}} = \frac{\Delta AEN}{AEN_{t-1}}$

Dans cette équation, $\frac{BC}{AEN_{t-1}}$ représente la contribution de la balance commerciale de biens et services, $\frac{SC}{AEN_{t-1}}$ et $\frac{SOF}{AEN_{t-1}}$ représentent respectivement la contribution de l'ensemble des autres postes du compte courant et celle du compte de capital et d'opérations financières. $\frac{\Delta AEN}{AEN_{t-1}}$ représente le taux d'accroissement des avoirs extérieurs nets.

III. FACTEURS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'UNION

3.1. Facteurs à l'origine du solde commercial excédentaire entre 2000 et 2004

Le solde commercial excédentaire enregistré sur la période 2000-2004 est imputable à une conjoncture internationale favorable, avec une bonne tenue des cours de certains produits de base sur le marché international qui a induit la hausse des exportations de cacao, de coton, de produits chimiques, ainsi que des produits pétroliers.

¹⁷ Les remises de dette, dont les effets sont globalement nuls sur la variation des avoirs extérieurs nets (AEN), ont été neutralisées dans l'évaluation des rubriques « transferts de capital » et « autres investissements ». En effet, l'enregistrement des flux créditeurs des remises sous forme de transfert de capital est compensé par l'inscription de flux débiteurs de même montant sur les « autres investissements » au compte d'opérations financières.

3.1.1. Bonne tenue des cours des principaux produits de base

Sur la période 2000-2004, les cours du cacao, de l'or et du coton se sont situés sur une dynamique haussière, avec des taux de croissance annuels moyens respectifs de 14,9%, 10,1% et 2,2%. Cette embellie des cours a contribué à la hausse des exportations de cacao, d'or et de coton dans l'Union.

En particulier, en 2002, se fondant sur les effets probables de la crise qui a éclaté en Côte d'Ivoire au dernier trimestre, le marché international avait anticipé une baisse de l'offre mondiale de cacao. Ces anticipations ont entraîné de fortes spéculations sur le marché du cacao qui se sont traduites par une augmentation de 63,3% des prix à l'exportation de ce produit en 2002, après la hausse de 22,7% enregistrée en 2001.

3.1.2. Hausse des exportations de produits pétroliers

L'accroissement des exportations de produits pétroliers de l'Union entre 2000 et 2004, sous l'impulsion de la Côte d'Ivoire en liaison avec la découverte de plusieurs champs pétrolifères, a également favorisé le maintien d'un solde commercial positif sur la période.

Initialement fondée sur le raffinage de pétrole brut importé par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), la politique pétrolière en Côte d'Ivoire s'est avérée plus volontariste au lendemain de la dévaluation du franc CFA, à travers notamment l'attribution de permis de recherche et l'exploitation de champs pétrolifères, en vue de faire du secteur pétrolier le second pilier de l'économie ivoirienne après le duo café-cacao. A ce titre, plus d'une quarantaine de permis de recherche ont été attribués à divers opérateurs essentiellement nord-américains entre 1993 et 1996, et sept nouveaux champs pétrolifères ont été découverts.

La production de pétrole brut s'est inscrite en hausse constante depuis 2001, passant ainsi de 2,1 millions de barils en 2001 à environ 8,0 millions de barils en 2004. Sur la deuxième période, elle est passée de 14,6 millions de barils en 2005 à 22,0 millions de barils en 2006, avant d'amorcer une régression pour se situer à 10,4 millions de barils en 2011. Cette production est essentiellement destinée à l'exportation, du fait de la bonne qualité du pétrole brut ivoirien.

Les exportations de l'Union, en valeur, de produits finis pétroliers ont également progressé de 29,0% sur la période 2000-2004, pour se situer à 775,0 milliards en 2004. L'évolution des exportations n'a pas été linéaire sur la période. Les quantités exportées de produits finis ont accusé une baisse, en moyenne annuelle, de 19,0% entre 2001 et 2003, en relation avec la situation socio-politique de la Côte d'Ivoire qui a induit, par ailleurs, le recul des ventes à destination des pays voisins. Elles se sont cependant redressées en 2003 et 2004, en raison de la hausse de la demande en provenance du Nigeria et des Etats-Unis. Pour ce qui concerne la deuxième période, en dépit de la baisse de la production, les exportations en valeur se sont inscrites en hausse, passant de 1.235,2 milliards en 2005 à 2.033,0 milliards en 2011.

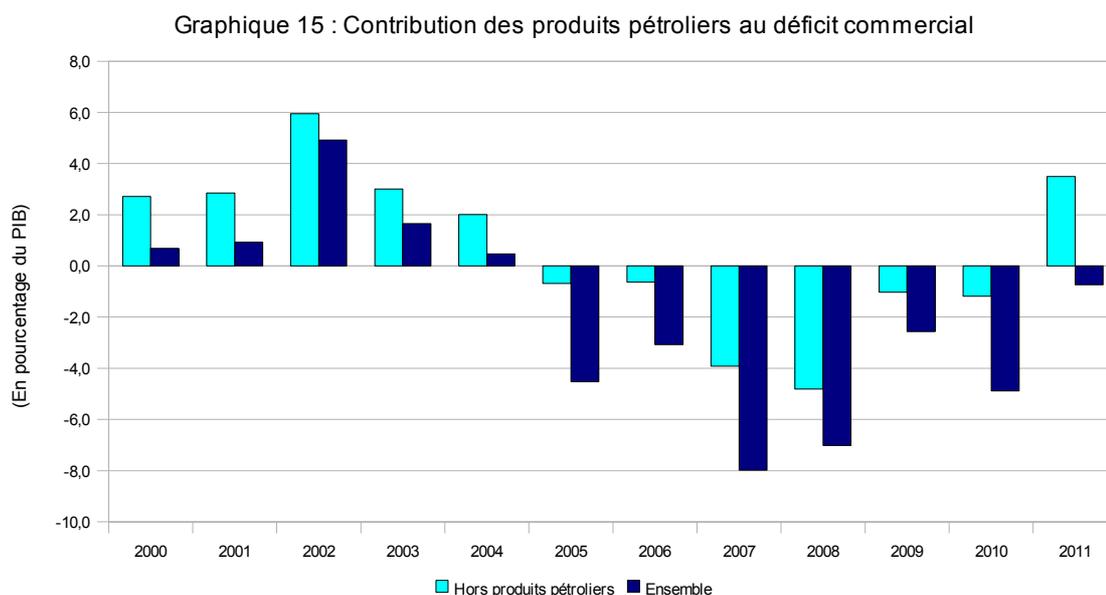
3.2. Eléments ayant contribué au déficit de la balance commerciale entre 2005 et 2011

Le déficit commercial de l'Union sur la période 2005-2011 est dû à l'accélération des importations, en liaison avec la hausse des prix des principaux produits importés dans le sillage des crises alimentaires et énergétiques mondiales, ainsi que de la hausse des approvisionnements en produits alimentaires et en biens d'équipement et intermédiaires, en

ligne respectivement avec la récurrence des déficits agricoles et le dynamisme des investissements publics et privés. Ce déficit a également été accentué par les contre-performances de certaines filières d'exportation.

3.2.1. Tensions sur le marché des produits énergétiques

Dans la plupart des pays de l'UEMOA, la quasi-totalité des approvisionnements en produits pétroliers sont d'origine extérieure. Sur la période 2005-2011, la facture pétrolière a représenté environ 31% des importations totales, contre moins de 20% entre 2000 et 2004. Ainsi, la tendance haussière des cours du pétrole depuis 2002 a grandement contribué à la dégradation de la balance commerciale dans l'UEMOA à partir de 2003.



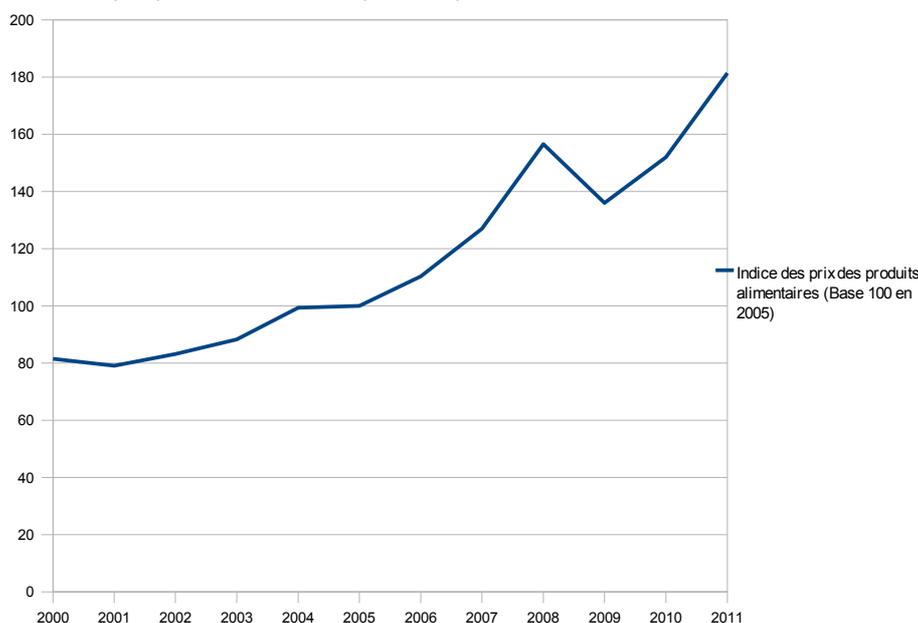
Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

La crise énergétique de 2008 a été la principale source de l'accentuation du déficit de la balance commerciale, après les effets négatifs de la crise alimentaire de 2007. Hors produits pétroliers, le déficit commercial serait fortement contenu, en dehors des années 2007 et 2008 où les crises alimentaires avaient lourdement pesé sur la balance commerciale. Le solde hors produits énergétiques ressortirait excédentaire à 3,3% du PIB sur la période 2000-2004 et déficitaire de 1,2% du PIB entre 2005 et 2011.

3.2.2. Alourdissement de la facture alimentaire

Le solde négatif de la balance commerciale entre 2005 et 2011 est en rapport avec l'accélération des importations de biens alimentaires, en liaison avec la crise alimentaire mondiale de la période 2007-2008. Cette crise est la résultante, d'une part, de la hausse de la demande, du fait de l'accroissement de la population mondiale, de l'amélioration des revenus notamment dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde et du développement des biocarburants, et d'autre part, de la baisse de l'offre induite par les facteurs climatiques et la réduction des superficies emblavées. Cette inadéquation entre l'offre et la demande s'est traduite par un renchérissement des matières premières agricoles, des céréales en particulier.

Graphique 16 : Indice des prix des produits alimentaires



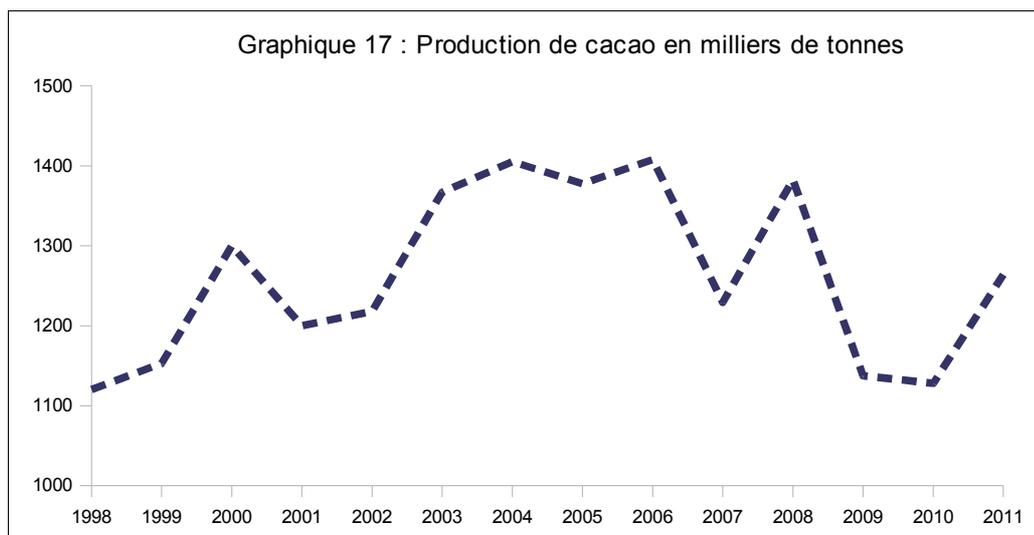
Sources : FMI, WEO, avril 2012

La rareté des denrées alimentaires a affecté plus durement les pays en développement, notamment ceux de l'UEMOA, en raison de la part plus importante de l'alimentation dans les budgets des ménages. Dans ces conditions, le taux d'accroissement des importations de produits alimentaires est ressorti à 7,1% en moyenne par an entre 2005 et 2011 contre 5,7% sur la période 2000-2004. En 2007 et 2008, la facture alimentaire a progressé de 14,0% et 19,3% respectivement contre 1,8% en 2006, sous l'effet d'une forte progression des prix qui ont atteint leur niveau record en 2008, avant de se replier en 2009. Les années 2010 et 2011 ont été marquées par une remontée spectaculaire des prix, qui ont largement dépassé leur niveau de 2008.

3.2.3. Les contre-performances enregistrées dans certaines filières

Le café qui formait avec le cacao le moteur de l'économie ivoirienne a vu sa production subir une baisse tendancielle, en raison du recul progressif de l'intérêt des paysans pour le produit. Cette situation a entraîné une baisse annuelle des tonnages exportés d'environ 16,9% entre 2000 et 2011. La contre-performance enregistrée dans la filière café a conduit à un repli des recettes issues de la vente de ce produit de 11,4% entre 2000 et 2011. La part du café s'établit à 0,6% des exportations de l'Union en 2011, comparée à une proportion de 5,1% en 2000.

Au niveau de la filière cacao, après avoir enregistré un pic en 2006 (1.407,8 milliers de tonnes), la production de cacao provenant de la Côte d'Ivoire a amorcé une tendance baissière pour s'établir autour de 1.264,0 milles tonnes en 2011, soit un repli de 10,2%. Ce recul est en rapport avec le vieillissement des vergers et l'apparition de la maladie « brune » en 2007. Il résulte également des tensions survenues entre les acteurs de la filière.



Sources : Institut National de la Statistique.

La filière coton a été marquée par deux facteurs importants au cours de la période récente, à savoir les coûts de production unitaires relativement plus élevés et un déficit de valorisation de la qualité intrinsèque. Les insuffisances d'ordre organisationnel peuvent également être relevées pour expliquer la baisse de la rentabilité de la filière.

En effet, bien que disposant d'avantages sur les coûts de production à l'hectare, du fait d'un coût de la main-d'œuvre moindre, les pays de l'Union affichent des coûts de production unitaires de la fibre de coton au-dessus de la moyenne mondiale et de ceux des concurrents des pays d'Asie et d'Amérique latine, en raison notamment de la faiblesse des rendements consécutive à une faible mécanisation. Les rendements ont en effet stagné autour de 450 kilogrammes de fibres à l'hectare contre une moyenne mondiale de 723 kilogrammes à l'hectare en 2005/2006. Ces écarts de rendements entre les Etats de l'Union et le reste du monde sont également imputables au faible niveau d'investissement des Etats dans la recherche et l'utilisation des variétés transgéniques et au fait que la production y est exclusivement pluviale, alors que plus de 60% du coton mondial est irrigué. Cette caractéristique de la filière cotonnière explique la forte exposition aux aléas climatiques, qui ont également pesé sur les rendements au cours des années récentes.

Les prix de revient du coton graine relativement plus élevés et les faiblesses des pays de l'Union en termes de conditions de commercialisation sont également liés aux charges en aval de la production (transport, égrenage, frais administratifs et d'encadrement), plus importantes, notamment du fait de l'éloignement relatif des zones de production par rapport aux principaux ports d'embarquement, du mauvais état des pistes et de la dispersion des zones de production.

Les difficultés financières de la filière se sont aggravées dans l'Union, se traduisant par des déficits récurrents depuis l'année 2000 et une accumulation d'arriérés de paiement aux producteurs, ainsi qu'un désintérêt de ceux-ci pour la culture du coton. Cette situation a entraîné une baisse importante de la production et une chute des ventes de coton de l'Union de 5,7% en moyenne par an entre 2005 et 2011.

Au total, les contraintes des filières sont, pour une bonne partie, liées à des coûts de production relativement élevés et à des insuffisances d'ordre organisationnel, dans un contexte marqué par la faiblesse des cours internationaux des produits agricoles exportés. Les

difficultés financières et les défauts de paiement se sont accrus rendant la culture de ces produits moins attrayante.

3.3. Sources du déficit structurel de la balance des services

Le commerce international des services de l'Union est caractérisé par une faiblesse de l'offre, qui a représenté à peine 5,1% du PIB sur la période 2000-2011. Par contre, les pays de l'Union sont dépendants d'une gamme assez variée de services extérieurs dont la facture est ressortie à un peu plus de 10% du PIB. Une autre caractéristique de ce commerce réside dans la faible diversification de l'offre et une forte rigidité à la baisse de la demande, en raison notamment de l'absence d'une véritable politique de promotion du secteur des services, qui limite l'exploitation des opportunités culturelles et environnementales qui s'offrent aux pays de l'Union.

Cette structure constitue la principale source de vulnérabilité du commerce extérieur de l'Union, en raison de la forte sensibilité du solde des services à des facteurs à la fois internes et externes. Au plan interne, l'instabilité socio-politique et la montée de l'insécurité agissent négativement sur les flux touristiques. Par ailleurs, la hausse des cours des produits pétroliers constitue un facteur d'aggravation du fret. Les activités touristiques sont également tributaires de l'évolution des revenus dans les pays industrialisés, qui sont à l'origine de l'essentiel des recettes encaissées dans les pays de l'Union.

Dans ces conditions, le déficit du commerce des services est ressorti à 5,2% du PIB au cours de la période 2000-2011, contre 1,8% pour celui de biens. Ce déficit constitue à lui seul, une source de dérapage pour la réalisation du critère de la norme du compte courant retenu dans le cadre de la surveillance multilatérale. En effet, ce critère n'est pas respecté, en dehors des années où l'Union enregistre un excédent significatif sur le commerce de marchandises.

IV. DEFIS ET PERSPECTIVES DU COMMERCE EXTERIEUR

L'analyse du profil des échanges extérieurs de l'Union entre 2000 et 2011 montre que la flambée des prix sur les marchés internationaux des produits alimentaires et pétroliers, couplée à l'accroissement des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires, a sensiblement affecté les équilibres extérieurs de l'Union. Le commerce de services, caractérisé par une faiblesse de l'offre locale et une rigidité à la baisse des importations a aggravé cette tendance.

Ce profil constitue un défi majeur pour le commerce extérieur de l'Union, du fait de la faible diversification des produits et des partenaires à l'exportation, couplée à une dépendance accrue vis-à-vis des biens et services étrangers. Toutefois, plusieurs opportunités s'offrent aux pays de l'Union, au regard de l'importance du marché sous-régional, du regain de la demande dans les pays émergents et des potentialités qui existent dans les domaines agricole, industriel, minier et des services. Cela pourrait augurer des perspectives plus favorables, si des politiques appropriées sont adoptées par les pays.

Pour contribuer à un accroissement et une diversification des exportations de l'Union, ainsi qu'une réduction de la dépendance vis-à-vis des biens et services étrangers, les mesures ci-après pourraient être envisagées :

Au plan énergétique, la forte dépendance de l'Union vis-à-vis de l'extérieur est avérée et constitue un handicap pour son économie. L'essentiel de la production énergétique est

importé, l'offre locale étant très faible, voir inexistante pour les hydrocarbures dans la plupart des pays membres. A cet égard, à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Niger, qui procèdent à l'exploitation et au raffinage du pétrole, ainsi que le Sénégal qui dispose d'une société de raffinage de pétrole, les autres pays doivent également encourager les investissements dans le secteur pétrolier.

Par ailleurs, conscientes de la forte dépendance de l'Union vis-à-vis des produits énergétiques, les Autorités ont proposé des mesures visant à accroître les capacités énergétiques de l'Union. A cet égard, pour juguler la crise du secteur de l'énergie, que vivent la plupart des Etats membres de l'UEMOA, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union ont décidé, lors de leur session tenue le 17 mars 2009 à Ouagadougou, de la mise sur pied de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED). L'IRED se veut un cadre institutionnel de dimension sous-régionale destiné à promouvoir l'offre énergétique suffisante dans les pays de l'UEMOA. L'Initiative propose des solutions à court terme tout en s'inscrivant dans une optique de résolution durable de la crise. L'acte fondateur de l'IRED prévoit un dispositif financier articulé autour d'un Fonds de Développement Energie (FDE) assurant, à des conditions concessionnelles, le financement des projets et programmes éligibles à l'IRED. Les financements du volet d'urgence de l'IRED qui relèvent des institutions communautaires (250 milliards) ont commencé à être mis en place. Ces actions devraient être poursuivies et renforcées.

Dans le domaine agricole, des initiatives communautaires et nationales ont été entreprises dans l'UEMOA, pour augmenter l'offre, notamment vivrière face aux répercussions de la crise alimentaire. Ainsi une stratégie d'action a été définie à l'échelle sous-régionale au cours du séminaire ministériel sur « la définition d'un cadre stratégique pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole », tenu à Dakar le 27 juin 2008. Ces principales mesures concernent notamment la réhabilitation de périmètres irrigués existants et le développement de la petite irrigation, la mise en place d'une unité de fabrication d'engrais et de pesticides à l'échelle de l'Union, ainsi que la création de filières de production vivrières intégrées et rentables.

Dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire née du déficit céréalier de la campagne agricole 2011/2012 dans les pays du Sahel, ces recommandations ont été reconduites et renforcées, en vue d'amplifier les résultats des actions susmentionnées. Il s'agit notamment de (i) la dynamisation de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Union, (ii) l'intensification de la recherche agricole et une meilleure articulation de ses résultats avec le monde de la production, (iii) la mise en place d'entreprises d'aménagement de périmètre irrigués, pour lutter contre la dépendance de la production agricole à la pluviométrie, (iv) la mise en place d'une législation foncière appropriée au niveau de l'Union et (v) l'engagement de réflexions en vue de la structuration et de l'amélioration du financement des filières de production vivrière.

L'initiative privée dans le domaine de l'agro-industrie devrait également être encouragée, en vue d'accroître l'offre locale des produits alimentaires et de renforcer les capacités internes de transformation de ces produits.

Les difficultés des filières de culture de rente (cacao, coton et café notamment), qui expliquent en partie les contre-performances du commerce extérieur de l'Union, résultent principalement de pratiques culturelles inadaptées¹⁸, de mauvaises conditions

¹⁸ Il s'agit notamment de la faible utilisation des intrants agricoles (engrais et pesticides), du faible recours à l'irrigation et d'une faible adoption de techniques modernes de production.

de commercialisation, de la faiblesse des infrastructures et de la concurrence accrue de nouveaux producteurs de produits de base. A cet égard, les réformes devraient être poursuivies et accélérées afin de les rendre plus compétitives. Il s'agit notamment d'assurer l'encadrement des producteurs locaux pour une meilleure adaptation de leur offre aux exigences des normes internationales de qualité et de sécurité.

Sur un tout autre plan, les exportations de l'Union sont concentrées sur un nombre réduit de produits de base, avec le pétrole, l'or, le cacao et le coton qui procurent plus de 60% des recettes d'exportation. A cet égard, il est nécessaire de moderniser et de diversifier l'offre des économies de l'Union, afin de réduire la vulnérabilité des économies aux chocs liés aux fluctuations de la demande mondiale, à la volatilité des prix et aux variations climatiques. L'accroissement des possibilités de financement dans les secteurs agricole, manufacturier et des services constitue le meilleur moyen pour atteindre cet objectif. **Toutefois, l'augmentation de l'investissement est limitée par la faible qualité de l'environnement des affaires, qui reste peu attractif dans les pays de l'Union,** comme le montrent les résultats des enquêtes sur la « Perception des Investisseurs sur le climat des affaires (PI) », réalisées dans les pays de l'Union, entre 2008 et 2009, dans le cadre de l'exécution du Projets de Renforcement des Capacités en Analyse des flux de Capitaux Etrangers (PRC CPE). Les résultats de cette enquête, présentés lors de l'atelier de synthèse, tenu le 26 juillet 2011 à Dakar, aboutissent aux mêmes conclusions que les études « Doing business » de la Banque Mondiale. Ce profil limite l'afflux de capitaux privés étrangers dans la Zone, en dehors des secteurs des industries extractives, des intermédiations financières, des télécommunications et de transformation, qui concentrent à eux seuls près de 75% des capitaux reçus. Les principaux facteurs mis en cause portent sur la qualité des infrastructures, la productivité du facteur travail, l'accès au financement, la corruption et la fraude, l'efficacité de l'administration et le poids de la fiscalité. A cet égard, des mesures devraient être prises au plan communautaire pour la consolidation de la stabilité politique et sociale, le renforcement des infrastructures de base (transport, communication, énergie, etc.), l'amélioration des conditions d'accès au financement bancaire, l'accroissement des investissements dans le capital humain, la modernisation de l'appareil judiciaire, la simplification des formalités administratives, ainsi que la lutte contre la corruption et la fraude.

Le renforcement de l'intégration sous-régionale devrait également être poursuivi, en vue de libérer le potentiel industriel, préparer l'Union à supporter la concurrence étrangère et réduire la dépendance vis-à-vis des biens et services étrangers.

L'analyse révèle, enfin, une forte contribution du secteur public aux déséquilibres extérieurs de l'Union. A cet égard, les Etats devraient poursuivre et renforcer la mise en œuvre des mesures visant l'assainissement du cadre macroéconomique, notamment une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

CONCLUSION

Au plan international, la dernière décennie a été marquée par une flambée des prix sur les marchés internationaux des produits de base, en particulier les denrées alimentaires et le pétrole. Cette situation résulte d'un accroissement continu de la demande mondiale, tirée par les pays émergents (Brésil, Inde, Chine notamment) en pleine expansion, dans un contexte de baisse de l'offre induite par les facteurs climatiques et la réduction des superficies emblavées. Au niveau de l'Union, l'activité économique a été caractérisée par des contre-performances dans les filières agricoles d'exportation et un développement rapide du secteur des industries extractives, qui tire profit de la demande croissante des économies émergentes en produits de base.

Dans ces conditions, après avoir connu une décennie d'excédents, la balance commerciale de l'UEMOA a amorcé une détérioration depuis 2003, avant d'atteindre son déficit le plus élevé à 4,4% du PIB en 2008. Le solde commercial s'est toutefois amélioré depuis 2009, pour renouer avec l'excédent en 2011. Globalement, le solde du commerce des marchandises s'est situé à 1,5% du PIB sur la période 2005-2011 contre un excédent de 1,9% entre 2000 et 2004. En tenant compte du déficit des services, qui s'est situé en moyenne à 5% du PIB, le solde des biens et services ressort déficitaire sur toute la période. L'analyse montre que la dégradation de la balance commerciale des biens et services sur la période 2005-2011 a contribué à la détérioration du compte courant au dessus du seuil du critère de convergence et s'est traduite par un ralentissement significatif de la progression des avoirs extérieurs nets, dont la croissance moyenne s'est située à 9,2% contre 20,9% entre 2000 et 2004.

La dégradation de la balance commerciale de l'Union s'est en effet traduite par un élargissement du déficit courant extérieur de l'UEMOA, qui, hors dons, s'est établi à 6,4% du PIB en moyenne sur la période 2005-2011 contre 5,9% entre 2000-2004. Le solde global de la balance des paiements de l'Union est demeuré excédentaire sur toute la période, grâce à l'évolution favorable des autres postes des comptes extérieurs, à savoir :

- les investissements directs étrangers reçus principalement dans le secteur des mines, du pétrole et des télécommunications, ainsi que les appuis financiers extérieurs accordés aux Etats par les partenaires ;
- les économies de charge liées à l'annulation d'une partie des engagements extérieurs financiers et monétaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) et de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

La nature du déficit courant et les modalités de son financement constituent un important facteur de vulnérabilité des économies de l'Union. A cet égard, des mesures urgentes sont nécessaires pour réduire la dépendance vis-à-vis des biens alimentaires et énergétiques étrangers et tirer profit de l'émergence de nouveaux partenaires commerciaux. En effet, l'émergence de nouvelles puissances économiques, en particulier la Chine, ouvre une nouvelle ère dans l'ordre économique mondial. Pour éviter de rester en marge de cette nouvelle dynamique, les Etats de l'Union devront se montrer plus actifs que par le passé et dépasser le stade de fournisseurs de produits primaires. S'il est avéré que l'entrée massive de produits chinois dans les pays de l'Union a poussé les prix de nombre de biens à la baisse, contribuant ainsi à accroître le bien-être des populations, il n'en demeure pas moins que les économies de l'Union ne pourront pas connaître une croissance durable et une amélioration

du profil de leurs paiements extérieurs sans le développement d'un appareil productif compétitif. Dans ce cadre, les pays de l'Union devraient tirer profit de l'intérêt grandissant porté par la Chine au continent africain, en attirant le savoir-faire et les capitaux chinois dans les secteurs porteurs, notamment la transformation des produits primaires.

Dans le domaine des services, des politiques visant une meilleure exploitation du potentiel touristique et un accroissement de l'offre locale des principaux services fournis par les non-résidents devraient également être adoptées.



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : CONCEPTS ET DEFINITIONS DU COMMERCE EXTERIEUR

ANNEXE II : TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A.1 : Synthèse du commerce extérieur de l'Union (en milliards de FCFA)

Tableau A.2 : Principaux produits échangés par l'UEMOA (en milliards de FCFA)

Tableau A.3 : Part des principaux produits dans les échanges commerciaux

Tableau A.4.1 : Evolution de l'orientation géographique des exportations de biens de l'Union

Tableau A.4.2 : Evolution de l'orientation géographique des importations de bien de l'Union

Tableau A.4.3 : Evolution de l'orientation géographique des échanges de biens

Tableau A.5.1 : Part des pays membres de l'UEMOA dans les exportations

Tableau A.5.2 : Part des pays membres de l'UEMOA dans les importations

Tableau A.6 : Solde commercial par groupes de produits (en % du PIB)

Tableau A.7 : Balance commerciale des pays de l'UEMOA avec les pays partenaires (en % du PIB)

Tableau A.8 : Structure du solde commercial par pays membres de l'UEMOA (en % du PIB)

Tableau A.9.1 : Principaux produits échangés par le Bénin (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.2 : Principaux produits échangés par le Burkina (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.3 : Principaux produits échangés par la Côte d'Ivoire (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.4 : Principaux produits échangés par la Guinée-Bissau (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.5 : Principaux produits échangés par le Mali (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.6 : Principaux produits échangés par le Niger (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.7 : Principaux produits échangés par le Sénégal (en milliards de FCFA)

Tableau A.9.8 : Principaux produits échangés par le Togo (en milliards de FCFA)

Tableau A10.1 : Evolution des exportations de services de l'Union (en milliards de FCFA)

Tableau A10.2 : Evolution des importations de services de l'Union (en milliards de FCFA)

Tableau A11.1 : Evolution de la structure des exportations de services de l'Union

Tableau A11.2 : Evolution de la structure des importations de services de l'Union

Tableau A12.1 : Structure du solde des services de l'Union (en milliards de FCFA)

Tableau A12.2 : Structure du solde des services de l'Union (en % du PIB)

Tableau A13.1.1 : Exportations de services du Burkina (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.2 : Exportations de services du Burkina (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.3 : Exportations de services de la Côte d'Ivoire (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.4 : Exportations de services de la Guinée-Bissau (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.5 : Exportations de services du Mali (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.6 : Exportations de services du Niger (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.7 : Exportations de services du Sénégal (en milliards de FCFA)

Tableau A13.1.8 : Exportations de services du Togo (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.1 : Importations de services du Bénin (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.2 : Importations de services du Burkina (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.3 : Importations de services de la Côte d'Ivoire (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.4 : Importations de services de la Guinée-Bissau (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.5 : Importations de services du Mali (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.6 : Importations de services du Niger (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.7 : Importations de services du Sénégal (en milliards de FCFA)

Tableau A13.2.8 : Importations de services du Togo (en milliards de FCFA)

ANNEXE I : CONCEPTS ET DEFINITIONS DU COMMERCE EXTERIEUR

Marchandises générales : toutes transactions sur biens meubles entre résidents et non-résidents ; y compris les importations suivies de réexportations (ou inversement) après transformation des biens (ex. exportation de pétrole brut et réimportation de pétrole raffiné, importation de tissu et réexportation sous forme de vêtements etc.).

La principale source d'informations sur les échanges extérieurs de biens est constituée par les statistiques douanières du commerce extérieur. Les données utilisées dans notre analyse portent sur le commerce général, conformément aux prescriptions du Manuel de la balance des paiements du FMI.

Les données douanières ne sont pas suffisantes pour appréhender les échanges extérieurs, d'une part parce qu'elles se limitent aux biens, d'autre part parce que tous les biens ne sont pas enregistrés en douane (bétail, échanges transfrontaliers, etc.) et enfin parce qu'il existe des fraudes au niveau des déclarations douanières. Par ailleurs, l'ensemble des déclarations douanières n'est pas nécessairement traité. Le poste effets personnels qui regroupe des biens très différents et qui nécessite une désagrégation par produit ainsi que les colis postaux à prendre en compte.

Les exportations et importations sont enregistrées franco à bord (FAB), c'est-à-dire que le coût du transport au-delà du port de sortie n'est pas inclus dans la valeur des biens. En général, les importations sont comptabilisées par la douane sur la base « coûts, assurances et fret » (C.A.F.). Pour déterminer la balance commerciale, une estimation des importations sur la base (F.A.B.) a été faite, en se fondant sur les coûts moyens de transport et d'assurance. Le taux retenu pour chacun des pays membres de l'Union varie entre 15% et 29%, les pourcentages les plus élevés étant ceux appliqués aux importations des pays enclavés, en raison des frais supplémentaires liés aux opérations de transit des marchandises dans les autres pays. Au niveau de l'UEMOA, une moyenne de 15% a été retenue.

Services : le manuel des statistiques du commerce international de service définit les services comme des produits hétérogènes réalisés sur commande, qui se traduisent par un changement de l'état des unités qui les consomment. Ce changement est obtenu par l'activité des producteurs à la demande des consommateurs, au moment même où la production d'un service se termine, il doit être fourni au consommateur. Le commerce international de services est donc défini comme un échange de services entre résidents et non-résidents d'une économie. La méthodologie utilisée jusqu'en 2010 pour l'évaluation du commerce de services entre les pays de l'UEMOA est fondée sur les principes de la 5^e édition du Manuel de la balance des paiements du FMI (MBP5), relatifs à l'enregistrement des transactions de services entre résidents et non-résidents d'une économie.

Les services sont répartis en 11 postes, à savoir : (i) les transports, (ii) Voyages, (iii) Services de communication, (iv) Services de bâtiment et travaux publics, (v) Services d'assurance, (vi) Services financiers, (vii) Services d'informatique et d'information, (viii) Redevances et droits de licence, (ix) Autres services aux entreprises, (x) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et (xi) Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a. Toutefois, pour les besoins de l'analyse, les services peuvent être regroupés en trois grandes catégories : les transports, les voyages et les autres services.

Les transports : ils regroupent les recettes et dépenses des compagnies de transports (maritimes, aériens, terrestres, par voie spatiale et par oléoduc ou gazoduc), le fret (à partir de la frontière douanière de l'exportateur), le transport de personnes, les dépenses des

entreprises de transport dans les ports (manutention, entreposage, emballage) et affrètement à temps de courte durée avec équipage.

Voyages : les transactions liées aux voyages diffèrent des autres composantes des services internationaux. Ce sont des biens et services acquis par les voyageurs pour leur usage personnel pendant leur séjour dans le pays d'accueil au cours d'un séjour d'une durée de moins d'un an. Les biens et services sont acquis par le voyageur, pour son propre compte, ou lui sont fournis sans contrepartie, pour qu'il en fasse lui-même usage ou qu'il cède à d'autres personnes. Ce séjour peut être à titre personnel ou professionnel.

Services d'assurance (autres que sur les marchandises) : ils englobent l'assurance vie et les annuités d'assurance vie, l'assurance dommages, la réassurance, les pensions, les garanties standardisées et les services auxiliaires aux assurances, de pension et de garantie standardisée.

Services d'assurance auxiliaires : ils recouvrent les opérations qui sont étroitement liées aux services d'assurance et des caisses de retraite et fonds de pension, y compris les commissions des agents, les services d'agents et de courtiers d'assurance, les services de conseil en assurance et en constitution de retraites, les services d'évaluation des dommages et de règlement des sinistres, les services actuariels, les services d'administration des sauvetages, les services de réglementation et de contrôle des indemnisations et les services de recouvrement.

Services financiers : ils englobent les services d'intermédiation financière et les services auxiliaires, à l'exception de ceux qui sont fournis par les compagnies d'assurances et les caisses de retraite et fonds de pension. Ils sont généralement fournis par les banques et les autres sociétés financières. Ils comprennent la collecte des dépôts et l'octroi des prêts, les lettres de crédit, les services de carte de crédits, les commissions et frais liés aux opérations de crédit-bail, d'affacturage, de garantie et de compensation des paiements. Ils incluent également les services de conseil financier, la conservation d'actifs financiers ou de lingots, la gestion d'actifs financiers, les services de surveillance et de contrôle, la fourniture de liquidités, les services de prise en charge des risques autres que les assurances, les services liés aux fusions acquisitions, les services de notation du crédit, les services boursiers et les services de fiducie.

Services de télécommunications : ils recouvrent les frais réglés à des non-résidents ou les recettes de télécommunications reçues des non-résidents, pour la transmission de sons, d'images, de données ou autres informations par téléphone, télex, télégramme, radio ou télévision (par câble ou satellite), courrier électronique, télécopie, etc. ainsi que les services de réseau, de téléconférence et d'appui fournis aux entreprises. Ils ne tiennent cependant pas compte de la valeur des informations transportées. Ils incluent aussi les services de téléphonie cellulaire, les services de base par Internet et les services d'accès en ligne, y compris la fourniture de l'accès à Internet. Ils excluent les services d'installation de réseaux téléphoniques (inclus dans les travaux de construction) et les services concernant les bases de données et autres services informatiques connexes qui permettent d'avoir accès aux données fournies par des serveurs de bases de données (enregistrés parmi les services d'information).

Service postaux et de messagerie : ils portent sur la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures et autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services de guichets postaux et de location de boîtes postales. Ils incluent également les services de guichets postaux, tels que la vente de timbres et mandats-poste, de poste

restante, de télégraphie, etc.

Service d'informatique : cette transaction englobe les services liés aux matériels et logiciels informatiques et les services de traitement de données. Ne sont pas inclus dans les services informatiques les logiciels prêts à l'emploi qui sont considérés comme des biens, les droits de licence de reproduction et/ou de distribution de logiciels, qui sont inclus dans les commissions pour usage de propriété intellectuelle, ainsi que les stages de formation à l'informatique non spécifiques qui sont inclus dans les autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs.

Service d'information : cette transaction englobe les transactions entre résidents et non-résidents sur les services fournis par les agences d'information comme la communication d'informations, de photographies et d'articles de fond aux médias, ainsi que les abonnements directs individuels aux journaux et périodiques, reçus par courrier, transmission électronique ou autres moyens. Il inclut également la conception des bases de données, le stockage des données et la diffusion des données et bases de données (y compris les annuaires et les listes de distribution), en ligne et par le biais de supports magnétiques, optiques ou imprimés, ainsi que les fenêtres de recherche sur le Web (services de moteur de recherche trouvant des adresses Internet pour les clients qui introduisent des questions sous forme de mots clés).

Services de bâtiment et travaux publics : ce sont des travaux de construction et d'installation réalisés dans le pays par des entreprises étrangères (dépenses) ou à l'étranger par les entreprises résidentes du secteur BTP (recettes).

Services de recherche-développement : ils comprennent les services liés à la recherche fondamentale, à la recherche appliquée et à la mise au point expérimentale de nouveaux produits et procédés.

Services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers : ils concernent les services de transformation, d'assemblage, d'étiquetage, d'emballage, etc. fournis par des entreprises qui ne sont pas les propriétaires des biens en question.

Services d'entretien et de réparation non compris ailleurs : il s'agit des travaux d'entretien et de réparation effectués par des résidents sur des biens qui appartiennent à des non-résidents (et vice versa).

Autres services aux entreprises : ils comprennent les autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les autres services commerciaux englobent notamment frais de manutention et de transit de marchandises, alors que les services divers rassemblent les services techniques, tels que les frais d'étude et de recherche, ainsi que l'assistance technique.

Services spécialisés et services de conseil en gestion : ils recouvrent les services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion, les services de gestion et de relations publiques, ainsi que les services de publicité, d'études de marché et de sondage d'opinion.

Services techniques, services liés au commerce et autres services aux entreprises : ils englobent les services d'architecture, d'ingénierie et autres services techniques, les services de traitement de déchets et de dépollution, les services agricoles et miniers, les services de location-exploitation, les services liés au commerce et les autres services aux entreprises (distribution d'eau, de vapeur, de gaz et autres produits pétroliers, etc.).

Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs : ils comprennent les services audiovisuels et connexes, ainsi que les autres services culturels et relatifs aux loisirs.

Biens et services des administrations publiques non compris ailleurs : ils correspondent aux biens et services fournis ou reçus par des enclaves, telles que les ambassades, les bases militaires et les organisations internationales. Y sont également inclus, les biens et services achetés à l'économie d'accueil par les diplomates, les effectifs consulaires et le personnel militaire en poste à l'étranger, ainsi que par les personnes qui sont à leur charge. Les services fournis ou reçus par les administrations publiques et non inclus dans d'autres catégories de services.

ANNEXE II : TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A2 : Principaux produits échangés par l'UEMOA (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Var moy Par an 2000-2011 (%)	Var moy Par an 2000-2004 (%)	Var moy Par an 2005-2011 (%)
EXPORTATION FOB	4 330,2	4 717,6	5 666,0	5 430,8	5 714,7	6 009,6	6 761,1	6 364,1	7 540,6	8 252,4	9 333,4	10 500,0	8,4	7,2	9,7
Produits du cacao	741,6	962,3	1 578,2	1 378,9	1 159,8	1 099,3	1 067,4	1 057,5	1 270,4	1 761,7	1 890,8	1 977,4	9,3	11,8	10,3
Produits du café	222,6	107,6	85,3	83,6	70,4	63,5	74,6	123,2	95,1	105,4	116,8	58,8	-11,4	-25,0	-1,3
Produits du coton	449,6	358,5	427,0	616,4	469,9	487,6	455,6	397,8	386,0	385,2	426,4	528,0	1,5	1,1	1,3
Produits de l'arachide	58,7	66,1	48,2	25,2	17,4	16,8	32,7	40,0	13,2	21,9	33,6	49,8	-1,5	-26,2	19,9
Produits de l'anacarde	86,0	79,6	80,2	60,1	83,0	102,5	89,2	93,0	117,5	135,3	210,7	235,0	9,6	-0,9	14,8
Or et métaux précieux	223,7	385,3	465,3	343,1	420,9	422,2	640,7	570,8	766,3	1 075,4	1 472,0	2 106,7	22,6	17,1	30,7
Phosphate	49,1	45,8	40,9	25,6	33,3	19,2	17,2	15,7	3,7	40,6	14,3	24,8	-6,0	-9,3	4,4
Uranium	64,0	63,0	62,5	65,5	70,1	124,8	135,6	136,4	198,2	195,1	228,0	304,8	15,2	2,3	16,1
Produits pétroliers	601,2	520,3	553,6	567,0	775,0	1 235,2	1 892,3	1 581,1	2 243,7	1 929,3	1 969,8	2 033,0	11,7	6,6	8,7
Produits de la pêche	248,7	251,3	278,4	244,2	244,8	224,0	223,3	233,9	185,6	196,2	187,0	232,4	-0,6	-0,4	0,6
Produits chimiques	61,5	77,9	151,9	110,9	123,1	320,0	258,1	271,8	357,4	321,8	355,5	453,5	19,9	19,0	6,0
Huile de palme	25,2	26,2	24,8	32,2	38,4	39,8	39,2	39,4	54,9	68,3	80,5	130,7	16,1	11,1	21,9
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	2,5	5,7	10,3	41,1	52,4	62,2	70,6	77,4	73,8	79,7			11,6
Animaux vivants	81,9	85,9	56,4	54,3	36,0	51,6	53,0	59,5	137,4	67,2	63,6	71,4	-1,2	-18,6	5,6
Amande de karité et autres oléagineux	5,9	5,8	8,5	7,5	12,5	20,8	25,4	36,5	26,3	34,1	48,6	50,8	21,6	20,4	16,0
Caoutchouc	55,9	52,3	61,7	72,6	87,9	105,4	162,8	172,2	224,2	259,1	335,5	539,0	22,9	12,0	31,3
Bois et ouvrages en bois	197,0	203,0	176,4	156,2	181,5	185,4	166,3	175,6	175,3	106,5	120,2	104,1	-5,6	-2,0	-9,2
Banane	48,6	51,5	51,4	51,0	53,6	49,7	40,1	60,5	53,2	53,1	67,1	63,2	2,4	2,5	4,1
Ananas	34,0	34,0	31,2	29,6	29,3	30,7	46,2	28,8	22,9	19,4	26,2	27,1	-2,0	-3,6	-2,1
Oignons	10,2	3,9	4,9	12,6	14,5	13,8	11,9	12,9	13,8	5,0	6,0	15,3	3,8	9,2	1,7
Ciment et Clinker	0,0	0,0	47,2	70,5	61,7	115,5	178,9	182,1	131,1	156,4	175,6	177,3			7,4
IMPORTATION CAF	4 941,7	5 327,1	5 422,2	5 947,7	6 594,3	8 390,6	8 899,9	10 052,2	11 386,5	10 692,9	12 975,6	12 668,5	8,9	7,5	7,1
Biens de consommation	1 548,3	1 951,0	2 093,1	2 041,0	2 254,6	2 594,0	2 718,3	3 235,9	3 776,2	3 524,5	4 161,0	3 854,5	8,6	9,9	6,8
<i>dont produits alimentaires</i>	<i>937,6</i>	<i>1 055,9</i>	<i>1 166,9</i>	<i>1 228,3</i>	<i>1 169,9</i>	<i>1 518,9</i>	<i>1 545,9</i>	<i>1 762,5</i>	<i>2 102,4</i>	<i>1 997,9</i>	<i>2 082,0</i>	<i>2 295,4</i>	<i>8,5</i>	<i>5,7</i>	<i>7,1</i>
Produits énergétiques	1 154,5	1 073,5	913,8	1 028,5	1 331,8	2 572,5	2 977,0	3 166,3	3 430,5	2 860,4	3 826,5	4 233,9	12,5	3,6	8,7
Biens intermédiaires	934,1	1 177,0	1 232,6	1 229,3	1 262,4	1 353,9	1 427,0	1 640,7	1 985,4	1 913,0	2 262,8	2 154,6	7,9	7,8	8,1
Biens d'équipement	1 087,3	1 075,0	1 132,7	1 537,1	1 605,9	1 870,2	1 777,6	2 009,3	2 194,3	2 395,0	2 725,4	2 425,4	7,6	10,2	4,4

Source : BCEAO, statistiques douanières

Tableau A3 : Part des principaux produits dans les échanges commerciaux de l'UEMOA (en Pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
EXPORTATION FOB	100,0	100,0	100,0												
Produits du cacao	17,1	20,4	27,9	25,4	20,3	18,3	15,8	16,6	16,8	21,3	20,3	18,8	19,9	22,2	18,3
Produits du café	5,1	2,3	1,5	1,5	1,2	1,1	1,1	1,9	1,3	1,3	1,3	0,6	1,7	2,3	1,2
Produits du coton	10,4	7,6	7,5	11,3	8,2	8,1	6,7	6,3	5,1	4,7	4,6	5,0	7,1	9,0	5,8
Produits de l'arachide	1,4	1,4	0,9	0,5	0,3	0,3	0,5	0,6	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,9	0,4
Produits de l'anacarde	2,0	1,7	1,4	1,1	1,5	1,7	1,3	1,5	1,6	1,6	2,3	2,2	1,7	1,5	1,7
Or et métaux précieux	5,2	8,2	8,2	6,3	7,4	7,0	9,5	9,0	10,2	13,0	15,8	20,1	10,0	7,0	12,1
Phosphate	1,1	1,0	0,7	0,5	0,6	0,3	0,3	0,2	0,0	0,5	0,2	0,2	0,5	0,8	0,3
Uranium	1,5	1,3	1,1	1,2	1,2	2,1	2,0	2,1	2,6	2,4	2,4	2,9	1,9	1,3	2,4
Produits pétroliers	13,9	11,0	9,8	10,4	13,6	20,6	28,0	24,8	29,8	23,4	21,1	19,4	18,8	11,7	23,9
Produits de la pêche	5,7	5,3	4,9	4,5	4,3	3,7	3,3	3,7	2,5	2,4	2,0	2,2	3,7	5,0	2,8
Produits chimiques	1,4	1,7	2,7	2,0	2,2	5,3	3,8	4,3	4,7	3,9	3,8	4,3	3,3	2,0	4,3
Huile de palme	0,6	0,6	0,4	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	1,2	0,7	0,6	0,8
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,7	0,8	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,5	0,1	0,8
Animaux vivants	1,9	1,8	1,0	1,0	0,6	0,9	0,8	0,9	1,8	0,8	0,7	0,7	1,1	1,3	0,9
Amande de karité et autres oléagineux	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,2	0,4
Caoutchouc	1,3	1,1	1,1	1,3	1,5	1,8	2,4	2,7	3,0	3,1	3,6	5,1	2,3	1,3	3,1
Bois	4,5	4,3	3,1	2,9	3,2	3,1	2,5	2,8	2,3	1,3	1,3	1,0	2,7	3,6	2,0
Banane	1,1	1,1	0,9	0,9	0,9	0,8	0,6	1,0	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	1,0	0,7
Ananas	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5	0,3	0,2	0,3	0,3	0,5	0,6	0,4
Oignons	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,8	1,3	1,1	1,9	2,6	2,9	1,7	1,9	1,9	1,7	1,5	0,9	2,1
IMPORTATION CAF	100,0	100,0	100,0												
Biens de consommation	31,3	36,6	38,6	34,3	34,2	30,9	30,5	32,2	33,2	33,0	32,1	30,4	33,1	35,0	31,8
<i>dont produits alimentaires</i>	<i>19,0</i>	<i>19,8</i>	<i>21,5</i>	<i>20,7</i>	<i>17,7</i>	<i>18,1</i>	<i>17,4</i>	<i>17,5</i>	<i>18,5</i>	<i>18,7</i>	<i>16,0</i>	<i>18,1</i>	<i>18,6</i>	<i>19,7</i>	<i>17,8</i>
Produits énergétiques	23,4	20,2	16,9	17,3	20,2	30,7	33,4	31,5	30,1	26,8	29,5	33,4	26,1	19,6	30,8
Biens intermédiaires	18,9	22,1	22,7	20,7	19,1	16,1	16,0	16,3	17,4	17,9	17,4	17,0	18,5	20,7	16,9
Biens d'équipement	22,0	20,2	20,9	25,8	24,4	22,3	20,0	20,0	19,3	22,4	21,0	19,1	21,4	22,7	20,6

Source : BCEAO, statistiques douanières

Tableau A.4.1 : Evolution de l'orientation géographique des exportations de l'Union (en pourcentage)

	1990	1994	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 1990-1999	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
I. EUROPE	57,3	53,7	52,2	63,5	64,2	66,2	70,2	62,3	47,2	45,3	48,3	43,0	46,7	42,8	42,1	55,2	53,5	65,3	45,0
I.1. Union européenne	52,7	49,4	51,2	58,4	58,4	59,9	64,9	60,2	38,5	41,1	43,3	40,0	38,8	33,3	28,9	51,8	47,1	60,3	37,7
I.1.1. Zone euro	47,5	44,5	46,1	47,4	50,8	51,6	58,8	57,0	33,8	35,5	36,3	35,0	34,5	28,6	26,2	46,6	41,3	53,1	32,9
- France	19,0	17,8	18,4	19,7	17,6	15,2	23,8	29,9	18,3	16,9	18,3	13,1	11,2	7,2	7,8	18,6	16,6	21,2	13,3
- Allemagne	0,0	0,0	0,0	4,0	5,0	3,4	2,7	1,7	1,3	3,1	2,4	5,4	5,0	3,3	4,3	0,0	3,5	3,4	3,5
- Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	2,1	1,9	0,4	2,3	2,3	0,0	0,8	0,0	1,4
- Italie	0,0	0,0	0,0	6,2	5,4	4,6	4,3	6,0	3,1	3,6	3,4	3,0	3,3	3,3	2,3	0,0	4,0	5,3	3,2
- Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	12,7	17,8	23,2	22,1	13,7	8,5	7,2	6,9	8,4	9,8	9,4	7,3	0,0	12,2	17,9	8,2
- Autres pays de la Zone euro	28,5	26,7	27,6	4,7	5,1	5,2	5,9	5,7	2,2	4,2	3,3	3,2	4,8	3,0	2,2	28,0	4,1	5,3	3,3
I.1.2. Autres pays de l'Union européenne	5,3	4,9	5,1	11,0	7,6	8,4	6,1	3,1	4,7	5,6	7,1	5,0	4,3	4,7	2,7	5,2	5,8	7,2	4,9
- Grande Bretagne	0,0	0,0	0,0	3,3	2,8	3,2	3,8	2,7	1,2	3,1	3,3	2,6	2,5	2,2	1,0	0,0	2,6	3,2	2,3
- Autres autres pays de l'UE	5,3	4,9	5,1	7,7	4,8	5,1	2,3	0,5	3,4	2,5	3,8	2,4	1,7	2,5	1,7	5,2	3,2	4,1	2,6
I.2. Autres pays européens	4,6	4,3	1,0	5,1	5,9	6,3	5,3	2,1	8,7	4,2	4,9	2,9	7,9	9,4	13,2	3,4	6,3	4,9	7,3
- Suisse	0,0	0,0	0,0	3,6	4,0	3,1	3,0	1,6	5,3	1,9	1,4	2,5	6,0	9,1	12,2	0,0	4,5	3,0	5,5
II. AFRIQUE	24,6	25,3	28,9	15,1	15,3	16,9	12,7	15,2	23,5	28,9	28,4	33,1	29,3	33,3	28,5	24,2	23,3	15,0	29,3
II.1. CEDEAO	23,4	21,7	26,6	10,4	10,7	13,6	8,4	11,6	15,0	13,6	15,3	16,9	15,5	18,0	13,8	20,9	13,6	11,0	15,4
II.1.1. Nigeria	2,9	4,4	2,0	2,5	1,8	10,3	3,7	9,5	7,3	7,1	8,4	9,1	8,2	9,4	7,8	2,8	7,1	5,6	8,2
II.1.2. Ghana	0,0	0,0	0,0	4,9	5,7	2,6	2,8	3,1	3,2	2,4	3,1	4,2	4,8	5,9	2,8	0,0	3,8	3,8	3,8
II.2. CEMAC	0,0	0,0	0,0	3,1	2,7	2,3	3,3	2,8	2,6	2,7	3,2	3,7	2,6	3,4	2,3	0,0	2,9	2,9	2,9
II.3. Autres pays d'Afrique	1,2	3,7	2,3	1,5	1,8	1,0	1,0	0,7	5,9	12,6	9,9	12,6	11,1	11,9	12,5	3,3	6,9	1,2	10,9
Dont Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	4,2	9,9	8,9	10,2	8,2	8,6	11,3	0,0	5,3	0,4	8,8
III. AMERIQUE	4,5	4,2	8,2	12,8	12,5	10,1	9,4	13,4	15,3	10,3	7,5	9,2	8,5	9,9	12,1	5,6	10,9	11,6	10,4
III.1. Etats-Unis	4,0	3,8	7,3	10,9	9,4	9,2	8,8	12,3	11,0	6,9	5,3	7,7	6,5	7,4	7,6	5,0	8,6	10,1	7,5
III.2. Canada	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,1	0,3	0,6	0,2	1,1	1,1	0,3	1,0	1,6	3,3	0,0	0,8	0,3	1,2
III.3. Brésil	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,7	0,7	0,6	0,4	0,7	0,0	0,3	0,0	0,6
III.4. Autres pays d'Amérique	0,5	0,5	0,9	1,5	3,0	0,8	0,3	0,5	3,8	1,9	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	1,2	1,2	1,1
III. ASIE	9,0	9,2	10,1	8,0	7,0	6,2	7,2	7,7	13,2	12,1	13,4	11,5	11,2	11,6	12,4	10,0	10,1	7,2	12,2
III.1. Chine	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	0,8	1,7	1,3	4,3	5,5	3,9	1,3	1,9	1,2	2,1	0,0	2,2	1,3	2,9
III.2. Inde	0,0	0,0	0,0	3,4	2,7	2,1	1,7	2,2	4,3	2,4	3,9	4,0	3,7	3,4	4,1	0,0	3,2	2,4	3,7
III.3. Japon	2,5	1,5	1,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,8	0,7	0,2	0,6	0,2	1,7	0,3	0,2	0,4
III.4. Thaïlande	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2	0,5	0,6	0,5	0,5	0,2	0,3	0,2	0,0	0,4	0,3	0,4
III.5. Autres pays d'Asie	6,5	7,7	8,8	2,6	2,6	2,8	3,0	3,8	3,8	3,3	4,3	4,9	5,2	6,2	5,8	8,4	4,0	3,0	4,8
IV. AUTRES PAYS	4,6	7,5	0,6	0,7	0,9	0,6	0,5	1,5	0,9	3,3	2,5	3,3	4,3	2,4	4,8	5,0	2,1	0,8	3,1
V. TOTAL EXPORT FOB	100,0	100,0	100,0	100,0															

Source : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.4.2 : Evolution de l'orientation géographique des importations de l'Union (en pourcentage)

	1990	1994	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 1990-1999	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
I. EUROPE	49,8	55,2	48,6	49,5	52,6	53,1	64,9	55,5	45,1	45,3	43,8	40,5	40,9	40,8	41,9	51,0	47,8	55,1	42,6
I.1. Union européenne	48,8	54,1	47,6	48,2	50,4	50,1	64,2	54,4	40,8	40,9	39,6	36,6	37,4	37,6	39,9	49,2	45,0	53,5	39,0
I.1.1. Zone euro	44,0	48,7	42,9	39,7	42,1	42,6	53,5	51,2	35,0	36,5	35,7	31,9	33,3	31,3	32,9	44,3	38,8	45,8	33,8
- France	28,2	32,4	30,5	25,5	26,0	26,7	40,4	40,0	22,5	22,1	20,3	15,9	15,6	14,6	14,9	30,0	23,7	31,7	18,0
- Allemagne	0,0	0,0	0,0	4,5	4,4	4,5	3,5	3,2	2,0	2,4	2,6	2,8	3,5	2,8	3,3	0,0	3,3	4,0	2,8
- Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	2,1	2,2	2,5	1,9	2,5	2,3	0,0	1,3	0,0	2,2
- Italie	0,0	0,0	0,0	4,6	5,6	5,8	3,9	3,3	2,4	2,2	1,9	1,9	2,1	1,8	2,3	0,0	3,1	4,6	2,1
- Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	3,9	4,9	4,4	4,1	3,1	3,1	3,5	3,4	4,3	5,8	6,1	5,7	0,0	4,4	4,1	4,6
- Autres pays de la Zone euro	15,8	16,3	12,4	1,2	1,3	1,3	1,6	1,5	3,1	4,2	5,3	4,4	4,5	3,4	10,1	14,3	3,5	1,4	5,0
I.1.2. Autres pays de l'Union européenne	4,9	5,4	4,8	8,5	8,2	7,5	10,6	3,2	5,8	4,4	4,0	4,7	4,1	6,4	7,0	4,9	6,2	7,6	5,2
- Grande Bretagne	0,0	0,0	0,0	2,9	4,0	3,1	8,7	2,9	3,7	3,6	2,4	3,4	2,7	4,2	3,5	0,0	3,8	4,3	3,4
- Autres autres pays de l'UE	4,9	5,4	4,8	5,7	4,2	4,4	2,0	0,3	2,1	0,8	1,5	1,3	1,4	2,2	3,5	4,9	2,5	3,3	1,8
I.2. Autres pays européens	1,0	1,1	1,0	1,3	2,2	3,0	0,7	1,1	4,4	4,4	4,1	3,9	3,4	3,1	2,0	1,8	2,8	1,7	3,6
- Suisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1	0,0	0,1
II. AFRIQUE	24,6	22,3	26,4	28,7	20,0	14,5	13,6	21,0	20,4	18,7	18,0	20,9	16,5	17,9	18,2	25,1	19,0	19,6	18,6
II.1. CEDEAO	21,5	21,4	21,3	23,5	14,5	8,6	9,0	16,7	15,3	13,9	13,6	16,3	11,7	13,5	12,0	20,8	14,1	14,5	13,8
II.1.1. Nigeria	12,0	13,8	8,8	22,8	13,6	7,5	7,5	14,6	13,5	11,9	11,4	14,7	10,5	12,0	10,3	11,2	12,5	13,2	12,0
II.1.2. Ghana	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,8	0,3	0,3	1,6	1,5	1,7	1,5	1,2	0,9	1,5	0,0	1,0	0,4	1,4
II.2. CEMAC	0,0	0,0	0,0	0,4	1,3	1,7	0,8	0,8	1,7	1,3	1,1	0,8	0,7	0,7	0,6	0,0	1,0	1,0	1,0
II.3. Autres pays d'Afrique	3,1	0,9	5,1	4,8	4,2	4,3	3,8	3,5	3,3	3,4	3,3	3,8	4,0	3,7	5,6	4,3	4,0	4,1	3,9
Dont Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	1,9	2,0	2,3	1,9	1,2	1,7	1,9	1,9	2,2	2,6	3,0	4,0	0,0	2,2	1,9	2,5
III. AMERIQUE	6,8	6,3	7,2	6,0	10,0	4,9	4,6	7,3	7,6	7,8	8,2	9,9	9,5	9,8	9,2	6,7	7,9	6,6	8,9
III.1. Etats-Unis	5,5	5,9	5,8	4,5	6,5	4,3	4,0	3,5	3,0	3,8	3,3	3,8	3,7	4,6	4,4	5,5	4,1	4,5	3,8
III.2. Canada	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,5	0,3	2,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	0,6	0,7	0,0	0,7	0,9	0,5
III.3. Brésil	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	1,9	2,1	2,1	2,5	1,4	2,2	0,0	1,2	0,0	2,1
III.4. Autres pays d'Amérique	1,3	0,5	1,4	1,1	3,0	0,1	0,3	1,2	1,8	1,8	2,5	3,4	2,8	3,1	1,9	1,2	1,9	1,1	2,5
III. ASIE	12,1	15,0	16,6	15,6	16,0	24,0	14,7	13,1	21,3	19,3	21,6	26,1	28,0	28,0	28,8	13,8	21,4	16,7	24,7
III.1. Chine	0,0	0,0	0,0	3,7	4,2	3,7	4,7	3,7	4,4	5,8	7,0	9,0	11,3	13,5	11,2	0,0	6,8	4,0	8,9
III.2. Inde	0,0	0,0	0,0	0,9	1,2	3,5	2,5	1,4	2,4	2,7	3,3	2,6	2,7	2,1	2,8	0,0	2,3	1,9	2,7
III.3. Japon	3,5	5,1	4,5	3,7	2,6	3,4	2,0	2,8	1,8	2,5	2,2	2,7	2,5	2,4	2,6	4,2	2,6	2,9	2,4
III.4. Thaïlande	0,0	0,0	0,0	2,8	3,4	3,1	2,6	3,5	2,9	2,6	3,3	4,8	3,9	2,8	3,2	0,0	3,2	3,1	3,3
III.5. Autres pays d'Asie	8,6	9,9	12,1	4,6	4,7	10,4	3,0	1,8	9,7	5,8	5,9	7,0	7,5	7,2	9,0	9,6	6,4	4,9	7,5
IV. AUTRES PAYS	6,7	1,2	1,1	0,1	1,4	3,4	2,3	3,0	5,6	8,9	8,4	2,6	5,2	3,6	1,9	3,5	3,9	2,1	5,2
V. TOTAL IMPORT CAF	100,0	100,0	100,0	100,0															

Source : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.4.3 : Evolution de l'orientation géographique des échanges extérieurs de l'Union (en pourcentage)

	1990	1994	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 1990-1999	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
I. EUROPE	53,3	54,5	50,3	56,0	58,0	59,8	67,4	58,6	46,0	45,3	45,4	41,4	43,3	41,6	42,0	52,9	50,4	60,0	43,6
I.1. Union européenne	50,7	51,7	49,3	52,9	54,1	55,1	64,5	57,1	39,8	41,0	41,0	37,9	38,0	35,9	35,0	50,3	46,0	56,7	38,4
I.1.1. Zone euro	45,6	46,6	44,4	43,2	46,2	47,2	56,0	53,9	34,5	36,1	35,9	33,1	33,8	30,2	29,9	45,3	40,0	49,3	33,4
- France	23,9	25,0	24,8	22,8	22,1	20,8	32,5	35,4	20,8	19,9	19,6	14,8	13,7	11,6	11,8	24,7	20,5	26,7	16,0
- Allemagne	0,0	0,0	0,0	4,3	4,7	3,9	3,2	2,5	1,7	2,7	2,5	3,8	4,1	3,0	3,8	0,0	3,4	3,7	3,1
- Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,4	2,2	2,3	1,3	2,4	2,3	0,0	1,1	0,0	1,9
- Italie	0,0	0,0	0,0	5,4	5,5	5,2	4,1	4,6	2,7	2,8	2,4	2,3	2,6	2,4	2,3	0,0	3,5	4,9	2,5
- Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	7,9	10,9	14,0	12,6	7,9	5,3	5,1	4,7	5,9	7,5	7,4	6,4	0,0	8,0	10,7	6,0
- Autres pays de la Zone euro	21,7	21,5	19,6	2,8	3,0	3,3	3,6	3,4	2,7	4,2	4,6	4,0	4,6	3,2	6,6	20,6	3,8	3,2	4,3
I.1.2. Autres pays de l'Union européenne	5,1	5,2	4,9	9,7	7,9	7,9	8,5	3,2	5,3	4,9	5,1	4,8	4,2	5,7	5,1	5,0	6,0	7,4	5,0
- Grande Bretagne	0,0	0,0	0,0	3,1	3,4	3,2	6,4	2,8	2,7	3,4	2,7	3,1	2,6	3,4	2,4	0,0	3,3	3,8	2,9
- Autres autres pays de l'UE	5,1	5,2	4,9	6,6	4,5	4,8	2,1	0,4	2,7	1,5	2,4	1,7	1,5	2,3	2,7	5,0	2,8	3,7	2,1
I.2. Autres pays européens	2,7	2,7	1,0	3,0	3,9	4,7	2,9	1,6	6,1	4,3	4,4	3,5	5,3	5,7	7,0	2,5	4,4	3,2	5,2
- Suisse	0,0	0,0	0,0	1,7	1,8	1,6	1,4	0,7	2,1	0,8	0,5	1,0	2,6	3,7	5,8	0,0	2,0	1,4	2,4
II. AFRIQUE	24,6	23,8	27,6	22,4	17,8	15,7	13,2	18,3	21,6	23,0	21,8	25,6	22,0	24,2	22,8	24,7	20,7	17,5	23,0
II.1. CEDEAO	22,4	21,5	23,8	17,5	12,7	11,2	8,7	14,4	15,2	13,8	14,2	16,5	13,4	15,3	12,8	20,9	13,8	12,9	14,5
II.1.1. Nigeria	7,8	9,0	5,6	13,4	8,1	9,0	5,7	12,3	11,0	9,9	10,3	12,6	9,5	10,9	9,2	7,3	10,2	9,7	10,5
II.1.2. Ghana	0,0	0,0	0,0	2,3	2,8	1,7	1,5	1,6	2,3	1,9	2,2	2,5	2,7	2,9	2,1	0,0	2,2	2,0	2,4
II.2. CEMAC	0,0	0,0	0,0	1,7	2,0	2,0	2,0	1,7	2,1	1,9	1,9	1,9	1,6	1,8	1,3	0,0	1,8	1,9	1,8
II.3. Autres pays d'Afrique	2,2	2,3	3,8	3,3	3,1	2,6	2,5	2,3	4,3	7,3	5,8	7,2	7,1	7,0	8,7	3,9	5,1	2,7	6,8
Dont Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	1,3	1,1	0,8	2,7	5,3	4,5	5,3	5,0	5,3	7,3	0,0	3,4	1,1	5,0
III. AMERIQUE	5,7	5,3	7,7	9,1	11,2	7,6	6,8	10,1	10,7	8,9	8,0	9,6	9,0	9,8	10,5	6,1	9,3	9,0	9,5
II.1. Etats-Unis	4,8	4,8	6,5	7,4	7,8	6,8	6,3	7,5	6,2	5,1	4,0	5,3	4,9	5,8	5,9	5,2	6,1	7,2	5,3
II.2. Canada	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,3	0,3	1,7	0,3	0,7	0,6	0,5	0,7	1,0	1,8	0,0	0,7	0,6	0,8
II.3. Brésil	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,3	1,6	1,5	1,7	1,0	1,5	0,0	0,8	0,0	1,5
II.4. Autres pays d'Amérique	0,9	0,5	1,2	1,3	3,0	0,5	0,3	0,9	2,6	1,8	1,7	2,3	1,8	2,1	1,3	0,9	1,6	1,2	1,9
III. ASIE	10,7	12,1	13,6	12,1	11,8	14,9	11,1	10,6	18,0	16,3	18,6	20,5	20,8	21,3	21,5	12,0	16,5	12,1	19,6
III.1. Chine	0,0	0,0	0,0	2,6	2,8	2,2	3,3	2,6	4,3	5,7	5,8	6,1	7,3	8,5	7,1	0,0	4,9	2,7	6,4
III.2. Inde	0,0	0,0	0,0	2,0	1,9	2,8	2,1	1,8	3,2	2,6	3,5	3,1	3,1	2,7	3,4	0,0	2,7	2,1	3,1
III.3. Japon	3,0	3,3	3,0	2,1	1,5	1,7	1,2	1,6	1,2	1,5	1,7	1,9	1,5	1,7	1,5	3,0	1,6	1,6	1,6
III.4. Thaïlande	0,0	0,0	0,0	1,7	2,0	1,6	1,5	2,0	1,9	1,8	2,2	3,2	2,3	1,7	1,9	0,0	2,0	1,8	2,2
III.5. Autres pays d'Asie	7,6	8,8	10,6	3,7	3,7	6,5	3,0	2,7	7,3	4,8	5,3	6,2	6,5	6,8	7,6	9,0	5,3	3,9	6,4
IV. AUTRES PAYS	5,8	4,3	0,9	0,4	1,2	2,0	1,4	2,3	3,7	6,6	6,2	2,9	4,8	3,1	3,2	4,2	3,1	1,5	4,3
V. TOTAL ECHANGES	100,0	100,0	100,0	100,0															

Source : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A5.1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en Pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Bénin	3,1	2,8	3,0	2,9	2,8	2,6	1,7	2,5	4,4	3,1	2,7	1,9	2,8	2,9	2,7
Burkina	2,9	2,7	2,1	3,1	3,8	3,3	3,9	4,1	3,4	5,6	7,2	10,9	4,4	2,9	5,5
Côte d'Ivoire	61,3	58,7	62,9	60,1	61,9	63,4	62,2	60,7	58,5	61,5	59,4	55,2	60,5	61,0	60,1
Guinée-Bissau	1,0	1,0	0,7	0,7	0,7	0,6	0,4	1,0	0,3	0,5	0,4	0,6	0,7	0,8	0,5
Mali	9,0	11,1	10,6	10,6	8,8	9,5	11,7	10,8	11,4	10,2	10,6	10,8	10,4	10,0	10,7
Niger	4,5	4,1	3,4	3,7	3,7	4,3	3,7	3,6	4,5	3,3	3,7	4,4	3,9	3,9	3,9
Sénégal	14,7	15,3	13,0	13,3	13,8	12,4	11,4	11,9	12,3	10,8	11,5	11,4	12,6	14,0	11,7
Togo	3,5	4,2	4,4	5,6	4,5	4,0	4,9	5,4	5,2	4,9	4,5	4,8	4,7	4,5	4,8
TOTAL EXPORTATIONS UEMOA	100,0	100,0	100,0												

Source : BCEAO, statistiques douanières

Tableau A5.2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA (en Pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Bénin	7,8	8,3	9,3	8,7	7,1	5,6	5,9	7,6	8,6	9,4	8,5	8,1	7,9	8,2	7,7
Burkina	7,5	7,6	7,4	7,8	8,5	7,8	8,7	8,0	8,4	9,8	8,6	10,2	8,4	7,8	8,8
Côte d'Ivoire	40,1	37,0	36,5	36,5	39,7	40,0	37,4	36,9	33,3	33,6	34,0	28,4	36,1	38,0	34,8
Guinée-Bissau	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8	0,5	0,6	0,8	0,6	0,7	0,8	0,9	0,7
Mali	11,6	13,4	11,8	12,2	11,1	9,7	10,7	10,4	13,1	11,0	13,0	12,5	11,7	12,0	11,5
Niger	5,7	5,5	5,8	5,7	5,7	4,6	5,0	4,5	5,0	7,1	8,7	7,1	5,9	5,7	6,0
Sénégal	21,9	22,3	23,1	22,8	22,6	22,0	21,5	23,2	25,5	20,0	18,2	22,0	22,1	22,5	21,8
Togo	4,7	4,9	5,2	5,6	4,5	9,3	9,9	9,0	5,5	8,4	8,2	11,0	7,2	4,9	8,7
TOTAL IMPORTATION CAF UEMOA	100,0	100,0	100,0												

Source : BCEAO, statistiques douanières

Tableau : Solde commercial par grands groupes de produits

(En pourcentage du PIB)

Solde par produits	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Produits alimentaires	1,3	0,1	2,2	1,1	-0,7	-2,0	-2,3	-3,5	-4,0	-1,6	-2,3	-1,0	-1,1	0,8	-2,4
Produits pétroliers	-2,0	-1,9	-1,0	-1,4	-1,5	-3,8	-2,4	-4,1	-2,2	-1,5	-3,7	-4,3	-2,5	-1,6	-3,2
Autres produits	1,4	2,8	3,8	1,9	2,7	1,3	1,7	-0,4	-0,8	0,6	1,1	4,6	1,7	2,5	1,2
Total	0,7	0,9	4,9	1,7	0,5	-4,5	-3,1	-8,0	-7,0	-2,6	-4,9	-0,7	-1,8	1,7	-4,4

Source : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A7 : Balance commerciale de biens de l'UEMOA avec les pays partenaires (en pourcentage du PIB)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Europe	2,7	2,4	5,2	1,8	1,3	-1,9	-1,6	-2,9	-2,6	0,0	-1,7	0,4	0,3	2,7	-1,5
<i>Dont Zone euro</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>3,8</i>	<i>1,6</i>	<i>1,1</i>	<i>-2,0</i>	<i>-1,6</i>	<i>-2,9</i>	<i>-1,8</i>	<i>-0,8</i>	<i>-2,3</i>	<i>-1,9</i>	<i>-0,3</i>	<i>2,0</i>	<i>-1,9</i>
Afrique	-2,6	-0,8	1,2	-0,2	-1,2	-0,4	1,7	0,5	0,9	2,3	2,6	0,3	0,4	-0,7	1,1
Amérique	1,3	0,5	1,4	1,0	1,2	1,2	0,3	-0,9	-0,9	-0,5	-0,5	0,4	0,4	1,1	-0,1
Asie	-1,4	-1,7	-2,9	-1,2	-1,1	-2,7	-2,4	-3,5	-5,0	-4,5	-5,3	-4,3	-3,0	-1,7	-4,0
Autres pays	0,7	0,5	0,1	0,3	0,3	-0,7	-1,1	-1,3	0,5	0,1	0,1	2,5	0,2	0,4	0,0
Total	0,7	0,9	4,9	1,7	0,5	-4,5	-3,1	-8,0	-7,0	-2,6	-4,9	-0,7	-1,8	1,7	-4,4

Source : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.8 : Structure du solde commercial par pays membres (en pourcentage du PIB)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Bénin	-1,0	-1,2	-1,2	-1,2	-1,0	-1,0	-1,3	-1,8	-1,6	-1,8	-2,0	-1,8	-1,4	-1,1	-1,6
Burkina	-1,0	-1,1	-1,0	-1,0	-1,1	-1,5	-1,5	-1,6	-1,8	-1,3	-0,8	0,1	-1,1	-1,0	-1,2
Côte d'Ivoire	5,2	5,4	8,7	6,3	5,6	3,9	5,3	2,6	3,9	6,2	5,1	7,5	5,5	6,2	4,9
Guinée-Bissau	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,1
Mali	-0,5	-0,4	0,3	-0,2	-0,5	-0,5	-0,1	-0,7	-1,3	-0,5	-1,3	-0,6	-0,5	-0,3	-0,7
Niger	-0,2	-0,3	-0,3	-0,4	-0,5	-0,3	-0,5	-0,6	-0,5	-1,1	-1,8	-0,8	-0,6	-0,3	-0,8
Sénégal	-1,5	-1,4	-1,5	-1,9	-2,1	-3,3	-3,3	-4,5	-5,1	-2,9	-2,7	-3,2	-2,8	-1,7	-3,6
Togo	-0,2	-0,1	0,1	0,1	0,0	-1,7	-1,6	-1,5	-0,5	-1,1	-1,4	-1,9	-0,8	-0,0	-1,4
Union	0,7	0,9	4,9	1,7	0,5	-4,5	-3,1	-8,0	-7,0	-2,6	-4,9	-0,7	-1,8	1,7	-4,4
Union (hors Côte d'Ivoire)	-4,5	-4,4	-3,8	-4,6	-5,2	-8,4	-8,4	-10,6	-10,9	-8,8	-10,0	-8,3	-7,3	-4,5	-9,3

Source : BCEAO, statistiques douanières

Tableau A.9.1 : Principaux produits échangés par le Bénin (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	134,1	133,9	167,5	157,8	158,7	153,2	116,7	162,0	334,9	259,9	256,3	203,9
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du coton	103,6	96,0	100,3	117,3	114,4	90,3	49,4	64,2	75,2	63,4	57,1	52,3
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de l'anarcade	12,4	8,2	11,9	8,2	8,8	10,5	8,6	8,4	12,5	13,8	11,8	17,2
Or et métaux précieux	4,2	7,5	9,3	3,2	0,4	3,7	3,6	3,8	3,4	6,1	11,4	7,4
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,4	12,2	138,6	50,4	19,6	16,2
Produits de la pêche	1,0	1,8	2,2	1,1	0,3	0,7	0,6	0,2	0,0	0,1	0,7	0,7
Produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,9	0,7	0,6	1,3	1,4	1,4
Huile de palme	0,0	0,0	0,1	1,7	1,2	0,2	1,7	2,0	4,6	7,4	2,5	0,8
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	2,5	5,7	10,3	10,3	18,4	14,6	6,3	7,1	0,0	0,0
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	3,5	2,7	1,2	1,0	3,0	1,0
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	2,8	2,2	2,2	2,1	2,3	3,0
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,2	5,1	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPORTATION CAF	385,8	440,7	502,4	515,0	469,9	474,0	526,9	763,9	974,6	1002,4	1103,9	1031,1
Biens de consommation	151,8	168,3	216,7	208,2	190,2	220,8	257,8	386,6	386,5	351,8	354,8	364,0
dont produits alimentaires	84,6	89,8	120,1	124,9	115,8	137,7	155,1	253,8	251,9	223,4	232,6	243,7
Produits énergétiques	73,2	76,2	87,5	104,9	108,3	96,9	113,6	160,0	330,5	386,0	509,6	404,6
Biens intermédiaires	98,1	120,2	126,3	111,3	91,1	96,3	92,3	122,8	130,2	144,6	126,9	142,5
Biens d'équipement	61,3	75,0	71,1	89,7	79,6	60,0	63,3	94,4	127,5	119,9	112,7	120,0

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.9.2 : Principaux produits échangés par le Burkina (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	125,0	126,2	118,0	168,5	215,2	195,5	260,6	259,5	252,6	462,4	674,1	1143,0
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,4	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du coton	74,3	75,2	72,4	131,7	155,2	131,7	163,5	142,5	89,8	120,2	114,7	131,8
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	2,2	0,3	0,1	0,0
Produits de l'anacarde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	0,7	0,5	1,8	1,4	4,0	29,3
Or et métaux précieux	2,5	1,0	0,8	1,3	1,2	1,6	4,7	4,6	55,6	190,3	438,7	852,2
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,2	31,2	30,8	28,9	45,9	18,9	26,8
Produits de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3
Produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	1,7	2,3	1,9	1,8	2,6	3,5
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	3,8	4,7	4,4	3,7	3,6	3,1
Animaux vivants	9,1	9,6	5,8	3,5	3,2	4,0	4,7	4,7	10,3	8,1	5,1	5,2
Amande de karité et autres oléagineux	5,9	5,8	8,5	7,5	12,5	9,6	14,0	28,7	18,4	28,4	35,2	42,2
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,5	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,3	2,0	2,0	1,6	2,7	2,5
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,0	0,0	0,2
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	3,6	1,1	0,1
IMPORTATION CAF	368,9	404,4	402,2	462,0	562,7	655,1	778,5	804,3	955,5	1046,0	1120,8	1296,5
Biens de consommation	92,8	130,4	122,2	121,6	209,0	244,6	258,5	327,6	365,5	287,5	301,6	355,4
dont produits alimentaires	49,0	71,8	68,1	69,3	73,4	99,1	97,9	105,1	125,4	133,6	139,9	169,6
Produits énergétiques	81,0	83,3	68,1	87,4	95,2	150,2	262,4	197,1	234,8	251,4	253,2	324,0
Biens intermédiaires	95,3	102,4	119,2	128,6	127,3	164,1	162,7	178,3	229,9	225,9	277,5	287,9
Biens d'équipement	99,8	88,3	92,7	124,3	131,2	96,2	94,9	101,2	125,4	281,2	288,6	329,1

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.9.3 : Principaux produits échangés par la Côte d'Ivoire (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	2654,9	2770,5	3561,3	3264,2	3539,9	3809,2	4206,7	3865,6	4410,0	5077,2	5539,7	5797,5
Produits du cacao	738,3	958,9	1573,3	1372,5	1146,8	1086,8	1058,1	1053,8	1263,2	1753,6	1884,3	1969,4
Produits du café	214,4	104,1	83,1	82,6	68,7	59,7	70,3	120,7	92,0	102,4	113,4	54,8
Produits du coton	105,0	91,0	93,4	103,1	81,5	82,3	67,5	55,5	44,2	41,3	70,3	78,0
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Produits de l'anacarde	31,0	27,0	34,5	22,0	36,0	55,7	50,4	51,4	79,8	83,9	157,9	132,1
Or et métaux précieux	24,0	23,0	22,0	8,5	8,7	11,1	13,3	14,1	33,2	99,3	90,3	271,5
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	522,9	396,1	405,8	408,4	640,4	1062,2	1574,6	1271,5	1635,9	1559,4	1608,5	1740,4
Produits de la pêche	85,2	73,8	94,7	79,1	81,1	54,3	65,5	82,2	88,4	80,3	68,3	87,4
Produits chimiques	4,5	4,4	3,3	3,3	2,4	133,1	141,9	138,4	158,6	161,6	147,9	153,6
Huile de palme	25,2	26,2	24,7	30,5	37,2	36,2	33,6	35,5	48,5	58,5	74,7	125,1
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,6	17,1	18,6	21,5	22,1	23,0	26,7
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,7	4,4	2,2	4,6	1,3	4,6	2,5
Caoutchouc	55,9	52,3	61,7	72,6	87,9	105,4	162,8	172,0	224,1	259,1	335,3	538,5
Bois et ouvrages en bois	197,0	203,0	176,4	156,2	181,5	179,2	160,2	170,2	170,8	102,8	115,2	97,1
Banane	48,6	51,5	51,4	51,0	53,6	49,7	40,1	60,5	53,2	53,1	67,1	63,2
Ananas	34,0	34,0	31,2	29,6	29,3	27,8	40,6	22,4	16,1	13,4	14,4	16,5
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,3
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,1	27,1	37,8	33,3	26,2	15,8	7,0
IMPORTATION CAF	1979,5	1968,8	1980,1	2169,9	2620,7	3353,9	3325,4	3705,5	3793,0	3593,0	4412,3	3595,6
Biens de consommation	605,6	738,8	773,9	787,0	844,4	816,7	870,4	998,2	1184,6	1268,9	1706,1	1262,4
dont produits alimentaires	397,8	361,9	414,4	450,2	432,8	426,4	490,5	513,3	628,7	727,4	733,6	778,4
Produits énergétiques	597,6	490,9	370,8	350,5	576,5	1162,6	1286,2	1367,7	1365,6	1006,7	1385,0	1274,1
Biens intermédiaires	302,3	359,8	338,6	287,1	319,3	369,0	418,5	471,8	542,8	524,2	561,9	503,3
Biens d'équipement	266,0	277,7	332,9	624,2	746,9	1005,6	750,3	867,7	699,9	793,1	759,3	555,9

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.9.4 : Principaux produits échangés par la Guinée-Bissau (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	42,7	46,1	37,9	37,8	40,0	35,0	30,3	61,8	25,6	40,6	40,0	58,1
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du coton	0,6	0,8	0,9	0,1	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de l'anarcade	42,7	44,4	33,8	29,9	38,2	33,6	28,9	32,1	23,2	35,7	36,4	55,8
Or et métaux précieux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,6	10,0	1,1	1,2	1,3	0,7
Produits de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,1
IMPORTATION CAF	42,4	54,8	49,4	46,0	50,8	75,2	73,9	53,7	71,5	81,1	79,8	86,7
Biens de consommation	23,0	19,8	18,4	21,0	17,2	40,2	34,6	24,1	26,9	33,8	32,3	38,5
dont produits alimentaires	19,5	16,4	15,2	16,0	12,6	35,3	29,6	18,7	18,1	28,0	24,0	29,8
Produits énergétiques	3,4	4,0	3,8	5,1	7,5	14,6	21,1	9,6	23,5	25,2	25,3	22,9
Biens intermédiaires	5,4	2,3	3,0	4,4	3,4	6,3	7,1	6,5	8,1	8,4	6,6	8,8
Biens d'équipement	10,7	7,3	4,8	6,0	5,2	14,1	11,0	13,6	13,0	13,8	15,5	16,4

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.9.5 : Principaux produits échangés par le Mali (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	389,2	523,1	603,1	577,5	501,0	571,9	793,3	685,6	862,1	841,3	989,2	1132,2
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Produits du coton	131,6	73,3	107,6	194,9	59,3	140,5	132,9	95,3	92,4	68,8	84,4	97,8
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	1,2	0,5	0,2	0,2
Produits de l'anarcade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,5	0,1
Or et métaux précieux	193,0	353,8	433,3	330,1	399,9	369,0	588,3	515,2	645,9	668,5	782,3	798,7
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	3,4	7,2	6,0	3,4	2,0	3,2	4,6	3,2	12,9	8,6	14,1	26,2
Produits de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,0	2,5	11,1	15,2	18,8	36,2
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	1,3	0,0	0,1	0,1	0,3	2,2
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1	0,1
Animaux vivants	37,7	46,1	26,0	24,5	10,4	27,8	27,5	37,6	51,8	41,2	35,1	46,2
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,4	2,3	1,4	1,8	2,7	1,9
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,7	1,6	2,1	2,0	7,4	4,5
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,4
IMPORTATION CAF	573,5	715,6	639,9	728,0	732,8	813,9	951,9	1042,9	1488,1	1173,8	1692,9	1581,8
Biens de consommation	130,8	166,2	159,9	166,7	203,3	222,6	272,5	302,0	383,0	322,6	496,9	392,1
dont produits alimentaires	77,4	103,4	114,8	132,4	98,3	134,3	167,1	155,2	186,1	181,9	197,1	217,4
Produits énergétiques	120,6	138,0	112,9	130,3	152,2	196,5	227,9	232,6	318,0	256,7	334,5	463,5
Biens intermédiaires	67,2	189,5	208,8	231,5	219,4	234,3	230,5	244,6	400,0	328,3	408,3	392,7
Biens d'équipement	254,9	221,9	158,3	199,5	157,9	160,4	220,9	263,6	387,0	266,2	453,3	333,6

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.9.6 : Principaux produits échangés par le Niger (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EXPORTATION FOB	196,6	195,3	193,1	200,8	214,2	259,8	250,6	228,5	338,6	272,6	346,1	461,9
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Produits du coton	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	5,0	4,4	5,4	6,0	6,4	7,6
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Produits de l'anarcade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Or et métaux précieux	0,0	0,0	0,0	0,0	10,8	34,2	24,3	27,1	17,8	22,7	36,9	43,3
Phosphate	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uranium	64,0	63,0	62,5	65,5	70,1	124,8	135,6	136,4	198,2	195,1	228,0	304,8
Produits pétroliers	2,6	3,2	1,9	1,9	2,4	2,7	0,3	3,5	3,5	3,4	3,7	5,1
Produits de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4
Produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,6	0,1	0,7	0,7	1,3
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	2,1	1,6	1,6	2,6	3,2	2,6
Animaux vivants	35,0	30,1	24,6	26,3	22,4	19,3	20,7	17,0	75,1	17,3	23,2	19,8
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3	0,4	0,2	0,3	0,4	0,5
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,5
Oignons	10,2	3,9	4,9	12,6	14,5	13,8	11,8	12,8	13,4	4,9	4,7	14,7
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPORTATION CAF	279,8	294,2	314,2	341,9	375,7	388,6	446,5	453,4	568,7	758,1	1127,3	903,1
Biens de consommation	141,4	178,2	172,6	180,6	178,8	185,6	195,3	189,4	254,5	245,8	272,2	263,5
dont produits alimentaires	74,3	92,7	100,2	96,1	90,6	123,7	114,0	94,9	126,7	102,1	149,2	119,6
Produits énergétiques	54,8	31,1	34,3	44,3	51,2	56,9	64,6	77,3	95,7	90,9	141,0	160,8
Biens intermédiaires	17,6	19,4	17,4	14,9	12,1	68,6	82,2	76,8	97,7	156,9	316,3	176,1
Biens d'équipement	51,1	54,5	78,3	84,8	116,6	77,5	104,5	109,9	120,7	264,5	397,8	302,8

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A9.7 : Principaux produits échangés par le Sénégal (en milliards de FCFA)

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
EXPORTATION FOB	635,3	724,0	733,9	722,3	786,2	745,3	768,5	757,1	926,9	890,7	1070,8	1198,6
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,0	0,8	0,9	1,1	1,2	3,4
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	2,6	0,8	0,6	0,4	0,2	0,6
Produits du coton	4,4	5,9	9,7	12,4	15,3	12,7	14,0	14,7	10,9	6,7	10,4	11,5
Produits de l'arachide	58,7	66,1	48,2	25,2	17,4	16,5	32,0	39,3	9,1	20,4	32,9	47,2
Produits de l'anarcade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0
Or et métaux précieux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,6	6,0	9,5	86,2	101,5	117,1
Phosphate	14,7	13,7	12,2	5,3	7,9	0,7	0,7	0,7	3,7	1,8	2,8	4,7
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	57,2	90,3	95,3	109,3	115,2	122,4	193,3	142,5	309,4	207,8	252,2	176,6
Produits de la pêche	162,4	175,8	181,5	164,1	163,3	166,4	155,8	150,4	91,8	113,3	117,1	143,1
Produits chimiques	57,0	69,4	145,4	98,2	117,1	171,9	99,6	113,6	165,0	110,9	150,5	215,2
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,1	0,6	0,1	0,0	1,5	0,7
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,8	10,5	22,4	35,9	41,5	43,4	47,0
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,3	0,5	1,3	2,5	1,3
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,9	1,7	1,1	0,8	1,5	2,6
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	2,2	2,5	2,4	2,3	1,3	2,6
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,1	41,3	43,5	55,0	70,6	99,7	112,2
IMPORTATION CAF	1081,3	1188,4	1253,2	1354,8	1488,0	1849,9	1917,8	2328,5	2908,9	2141,7	2368,0	2786,4
Biens de consommation	324,1	469,5	551,7	472,5	518,7	742,1	676,5	847,7	1033,3	821,8	774,1	917,7
dont produits alimentaires	209,7	289,7	308,9	316,5	326,9	511,9	433,8	560,3	708,0	524,2	519,8	626,0
Produits énergétiques	184,3	212,1	198,1	247,2	278,5	421,2	496,2	620,2	805,9	424,5	708,0	885,2
Biens intermédiaires	290,2	300,9	328,0	361,5	408,1	301,8	291,4	384,6	454,3	355,0	373,0	398,0
Biens d'équipement	289,2	290,1	321,2	310,4	311,8	384,8	453,7	476,0	615,4	540,4	512,8	585,6

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A9.7 : Principaux produits échangés par le Sénégal (en milliards de FCFA)

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
EXPORTATION FOB	635,3	724,0	733,9	722,3	786,2	745,3	768,5	757,1	926,9	890,7	1070,8	1198,6
Produits du cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,0	0,8	0,9	1,1	1,2	3,4
Produits du café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	2,6	0,8	0,6	0,4	0,2	0,6
Produits du coton	4,4	5,9	9,7	12,4	15,3	12,7	14,0	14,7	10,9	6,7	10,4	11,5
Produits de l'arachide	58,7	66,1	48,2	25,2	17,4	16,5	32,0	39,3	9,1	20,4	32,9	47,2
Produits de l'anacarde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0
Or et métaux précieux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,6	6,0	9,5	86,2	101,5	117,1
Phosphate	14,7	13,7	12,2	5,3	7,9	0,7	0,7	0,7	3,7	1,8	2,8	4,7
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	57,2	90,3	95,3	109,3	115,2	122,4	193,3	142,5	309,4	207,8	252,2	176,6
Produits de la pêche	162,4	175,8	181,5	164,1	163,3	166,4	155,8	150,4	91,8	113,3	117,1	143,1
Produits chimiques	57,0	69,4	145,4	98,2	117,1	171,9	99,6	113,6	165,0	110,9	150,5	215,2
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,1	0,6	0,1	0,0	1,5	0,7
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,8	10,5	22,4	35,9	41,5	43,4	47,0
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,3	0,5	1,3	2,5	1,3
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,9	1,7	1,1	0,8	1,5	2,6
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	2,2	2,5	2,4	2,3	1,3	2,6
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
Ciment et Clinker	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,1	41,3	43,5	55,0	70,6	99,7	112,2
IMPORTATION CAF	1081,3	1188,4	1253,2	1354,8	1488,0	1849,9	1917,8	2328,5	2908,9	2141,7	2368,0	2786,4
Biens de consommation	324,1	469,5	551,7	472,5	518,7	742,1	676,5	847,7	1033,3	821,8	774,1	917,7
dont produits alimentaires	209,7	289,7	308,9	316,5	326,9	511,9	433,8	560,3	708,0	524,2	519,8	626,0
Produits énergétiques	184,3	212,1	198,1	247,2	278,5	421,2	496,2	620,2	805,9	424,5	708,0	885,2
Biens intermédiaires	290,2	300,9	328,0	361,5	408,1	301,8	291,4	384,6	454,3	355,0	373,0	398,0
Biens d'équipement	289,2	290,1	321,2	310,4	311,8	384,8	453,7	476,0	615,4	540,4	512,8	585,6

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A9.8 : Principaux produits échangés par le Togo (en milliards de FCFA)

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
EXPORTATION FOB	152,3	198,4	251,1	301,9	259,5	239,6	334,4	344,0	389,9	407,7	417,2	504,8
Produits du cacao	3,3	3,4	4,9	6,4	13,0	10,7	7,9	2,6	6,1	6,9	5,2	4,6
Produits du café	8,2	3,5	2,2	1,0	1,7	2,3	1,6	1,8	2,5	2,5	3,0	3,4
Produits du coton	30,1	16,4	42,7	56,9	44,4	25,1	23,3	21,1	68,0	78,8	83,2	149,1
Produits de l'arachide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5	0,6	0,3	2,2
Produits de l'anarcade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Or et métaux précieux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	2,2	10,8	16,5
Phosphate	34,4	32,1	28,7	20,3	25,4	18,4	16,6	15,0	0,0	38,8	11,5	20,0
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers	15,1	23,4	44,5	44,0	15,0	32,7	87,3	107,3	113,4	52,7	51,5	41,0
Produits de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,1	4,6	1,8	0,5	0,5
Produits chimiques	0,0	4,1	3,2	9,4	3,6	9,7	11,4	13,9	19,7	30,5	33,8	43,2
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,2	0,6	1,6	1,1	0,7	0,6
Tabacs et cigarettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,7	0,2	0,4	0,3
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amande de karité et autres oléagineux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	1,4
Caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et ouvrages en bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,8	0,6	0,5	0,9	1,1
Banane	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ananas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4
Oignons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment et Clinker	-	-	47,2	70,5	61,7	54,0	105,5	98,5	42,6	56,0	58,1	57,4
IMPORTATION CAF	230,5	260,1	280,9	330,3	293,8	780,1	878,9	900,1	626,2	896,8	1070,5	1387,2
Biens de consommation	78,7	79,8	77,8	83,4	93,0	121,5	152,6	160,3	141,9	192,3	223,1	260,9
dont produits alimentaires	25,3	30,2	25,1	23,0	19,6	50,5	57,9	61,2	57,6	77,4	85,6	111,1
Produits énergétiques	39,6	37,7	38,3	58,8	62,4	473,6	505,0	501,6	256,4	418,9	469,8	698,8
Biens intermédiaires	57,9	82,5	91,3	89,9	81,7	113,4	142,3	155,3	122,4	169,7	192,2	245,4
Biens d'équipement	54,2	60,2	73,5	98,2	56,7	71,6	79,0	83,0	105,4	115,9	185,3	182,1

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

Tableau A.10.1 : Evolution des exportations de services de l'UEMOA

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	Var moy par an 2000-2011 (%)	Var moy par an 2000-2004 (%)	Var moy par an 2005-2011 (%)
Exportations des services	879,5	1060,5	1085,8	1069,2	1167,2	1269,7	1341,1	1565,7	1660,3	1503,1	1807,9	1767,9	6,6	7,3	5,7
.Transports	135,3	134,6	145,5	167,7	193,7	237,6	241,5	242,9	253,5	212,8	284,1	276,4	6,7	9,4	2,6
.Voyages	256,3	341,7	347,3	337,3	339,8	362,6	390,4	593,4	621,5	542,7	625,9	641,2	8,7	7,3	10,0
.Services de communication	79,5	99,1	112,2	111,1	136,4	145,1	181,5	189,7	220,3	207,1	274,1	251,8	11,0	14,4	9,6
.Services de bâtiment et travaux publics	23,3	29,6	23,0	32,2	56,3	52,4	40,7	42,8	43,0	35,2	78,8	64,2	9,6	24,6	3,4
.Services d'assurances	21,0	23,4	22,1	26,0	27,4	24,9	27,8	29,4	29,2	29,3	29,1	28,4	2,8	6,9	2,2
.Services financiers	29,2	43,0	37,1	33,7	34,6	42,2	47,4	46,8	42,1	44,1	54,3	47,8	4,6	4,3	2,1
.Services d'informatique et d'information	0,2	0,5	2,5	1,4	3,4	3,2	4,7	4,7	5,4	5,6	7,2	6,4	40,3	117,4	12,1
.Redevances et droits de licence	0,1	9,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,4	0,7	0,9	0,8	19,5	14,5	41,1
.Autres services aux entreprises	218,3	248,4	259,1	218,4	237,6	244,6	236,2	246,4	280,0	258,4	258,4	267,5	1,9	2,1	1,5
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,2	0,4	0,7	2,0	1,1	1,3	2,1	30,6	-6,6	44,7
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	116,2	130,7	136,8	141,2	137,3	157,1	170,3	168,7	162,9	166,3	193,9	181,6	4,1	4,3	2,4

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.10.2 : Evolution des importations de services de l'UEMOA

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	Var moy par an 2000-2011 (%)	Var moy par an 2000-2004 (%)	Var moy par an 2005-2011 (%)
Importations des services	1816,5	2012,7	2157,0	2193,3	2320,5	2505,7	2698,3	2974,3	3249,5	3221,5	4024,8	3799,3	6,9	6,3	7,2
.Transports	977,9	1045,3	1040,0	1133,3	1237,2	1437,6	1536,1	1641,9	1904,0	1838,1	2340,4	2219,2	7,7	6,1	7,5
.Voyages	242,6	247,5	352,6	339,9	325,8	324,9	357,8	476,4	420,1	398,1	453,7	450,8	5,8	7,6	5,6
.Services de communication	39,5	51,7	67,0	67,2	72,6	87,8	92,5	96,4	114,4	109,9	153,0	134,2	11,8	16,4	7,3
.Services de bâtiment et travaux publics	13,5	17,7	25,8	16,4	26,4	32,2	49,2	67,9	72,3	97,7	144,0	119,5	22,0	18,3	24,5
.Services d'assurances	97,0	106,8	108,6	119,9	135,5	149,8	154,6	168,6	189,8	175,1	213,4	214,1	7,5	8,7	6,1
.Services financiers	73,2	75,8	75,6	76,9	75,4	72,3	78,3	80,6	77,6	90,0	85,7	86,5	1,5	0,7	3,0
.Services d'informatique et d'information	12,3	11,2	13,6	17,4	18,9	18,1	20,8	20,5	28,3	34,9	48,0	42,0	11,8	11,3	15,0
.Redevances et droits de licence	11,7	21,3	8,7	10,9	18,3	15,1	13,2	18,3	17,8	21,4	14,8	18,8	4,4	11,8	3,7
.Autres services aux entreprises	258,6	341,4	360,6	299,6	296,7	251,3	272,1	238,3	315,4	339,1	393,0	376,3	3,5	3,5	7,0
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,5	0,6	0,6	0,9	8,0	8,2	12,4	31,2	4,5	1,9	6,0	4,3	22,8	105,3	-10,1
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	89,8	93,3	103,8	109,0	105,4	108,4	111,3	134,1	105,3	115,4	172,7	133,6	3,7	4,1	3,5

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A11.1 : Evolution de la structure des exportations de services de l'UEMOA (en pourcentage)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Exportations des services	100,0	100,0	100,0												
.Transports	15,4	12,7	13,4	15,7	16,6	18,7	18,0	15,5	15,3	14,2	15,7	15,6	15,6	14,8	16,1
.Voyages	29,1	32,2	32,0	31,5	29,1	28,6	29,1	37,9	37,4	36,1	34,6	36,3	32,8	30,8	34,3
.Services de communication	9,0	9,3	10,3	10,4	11,7	11,4	13,5	12,1	13,3	13,8	15,2	14,2	12,0	10,2	13,4
.Services de bâtiment et travaux publics	2,7	2,8	2,1	3,0	4,8	4,1	3,0	2,7	2,6	2,3	4,4	3,6	3,2	3,1	3,3
.Services d'assurances	2,4	2,2	2,0	2,4	2,3	2,0	2,1	1,9	1,8	1,9	1,6	1,6	2,0	2,3	1,8
.Services financiers	3,3	4,1	3,4	3,1	3,0	3,3	3,5	3,0	2,5	2,9	3,0	2,7	3,2	3,4	3,0
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,1	0,3
.Redevances et droits de licence	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0
.Autres services aux entreprises	24,8	23,4	23,9	20,4	20,4	19,3	17,6	15,7	16,9	17,2	14,3	15,1	19,1	22,6	16,6
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	13,2	12,3	12,6	13,2	11,8	12,4	12,7	10,8	9,8	11,1	10,7	10,3	11,7	12,6	11,1

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A11.2 : Evolution de la structure des importations de services de l'UEMOA (en pourcentage)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2000-2011	Moyenne 2000-2004	Moyenne 2005-2011
Importations des services	100,0	100,0	100,0												
.Transports	53,8	51,9	48,2	51,7	53,3	57,4	56,9	55,2	58,6	57,1	58,1	58,4	55,1	51,8	57,4
.Voyages	13,4	12,3	16,3	15,5	14,0	13,0	13,3	16,0	12,9	12,4	11,3	11,9	13,5	14,3	13,0
.Services de communication	2,2	2,6	3,1	3,1	3,1	3,5	3,4	3,2	3,5	3,4	3,8	3,5	3,2	2,8	3,5
.Services de bâtiment et travaux publics	0,7	0,9	1,2	0,7	1,1	1,3	1,8	2,3	2,2	3,0	3,6	3,1	1,8	0,9	2,5
.Services d'assurances	5,3	5,3	5,0	5,5	5,8	6,0	5,7	5,7	5,8	5,4	5,3	5,6	5,5	5,4	5,7
.Services financiers	4,0	3,8	3,5	3,5	3,2	2,9	2,9	2,7	2,4	2,8	2,1	2,3	3,0	3,6	2,6
.Services d'informatique et d'information	0,7	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,9	1,1	1,2	1,1	0,8	0,7	0,9
.Redevances et droits de licence	0,6	1,1	0,4	0,5	0,8	0,6	0,5	0,6	0,5	0,7	0,4	0,5	0,6	0,7	0,5
.Autres services aux entreprises	14,2	17,0	16,7	13,7	12,8	10,0	10,1	8,0	9,7	10,5	9,8	9,9	11,9	14,9	9,7
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,5	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.	4,9	4,6	4,8	5,0	4,5	4,3	4,1	4,5	3,2	3,6	4,3	3,5	4,3	4,8	3,9

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.12.1 : Structure du solde des services de l'UEMOA (en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	-937,0	-952,2	-1 071,2	-1 124,1	-1 153,3	-1 235,9	-1 357,2	-1 408,5	-1 589,2	-1 718,4	-2 216,8	-2 031,4
.Transports	-842,6	-910,7	-894,5	-965,6	-1 043,5	-1 200,1	-1 294,6	-1 399,0	-1 650,5	-1 625,2	-2 056,3	-1 942,8
.Voyages	13,7	94,2	-5,3	-2,6	14,0	37,6	32,7	117,0	201,4	144,5	172,2	190,4
.Services de communication	40,1	47,4	45,2	43,9	63,8	57,3	89,0	93,2	105,9	97,2	121,1	117,5
.Services de bâtiment et travaux publics	9,9	11,9	-2,7	15,8	29,9	20,2	-8,5	-25,1	-29,2	-62,6	-65,2	-55,3
.Services d'assurances	-76,0	-83,5	-86,5	-93,9	-108,1	-124,9	-126,8	-139,2	-160,6	-145,8	-184,4	-185,8
.Services financiers	-44,1	-32,7	-38,5	-43,3	-40,8	-30,1	-30,9	-33,9	-35,5	-46,0	-31,5	-38,7
.Services d'informatique et d'information	-12,1	-10,8	-11,2	-16,0	-15,5	-14,9	-16,1	-15,8	-22,9	-29,3	-40,8	-35,6
.Redevances et droits de licence	-11,6	-11,8	-8,5	-10,9	-18,1	-15,0	-13,0	-18,0	-17,4	-20,7	-13,9	-18,0
.Autres services aux entreprises	-40,3	-93,0	-101,5	-81,1	-59,1	-6,7	-35,9	8,1	-35,4	-80,7	-134,7	-108,8
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	-0,3	-0,6	-0,6	-0,7	-8,0	-8,0	-12,1	-30,5	-2,5	-0,8	-4,7	-2,3
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	26,4	37,4	33,0	32,3	31,9	48,6	59,0	34,6	57,6	50,9	21,2	48,0

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.12.2 : Structure du solde des services de l'UEMOA (en pourcentage du PIB)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	-5,0	-4,7	-5,0	-5,0	-5,0	-5,0	-5,2	-5,2	-5,2	-5,3	-6,4	-5,6
.Transports	-4,5	-4,5	-4,2	-4,3	-4,5	-4,8	-5,0	-5,1	-5,4	-5,0	-5,9	-5,3
.Voyages	0,1	0,5	-0,0	-0,0	0,1	0,2	0,1	0,4	0,7	0,4	0,5	0,5
.Services de communication	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
.Services de bâtiment et travaux publics	0,1	0,1	-0,0	0,1	0,1	0,1	-0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
.Services d'assurances	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5
.Services financiers	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
.Services d'informatique et d'information	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
.Redevances et droits de licence	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0
.Autres services aux entreprises	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-0,3	-0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	-0,3
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.1 : Evolution des exportations de services du Bénin

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	96,9	110,1	106,1	100,2	113,9	102,2	113,5	144,5	155,9	104,3	186,5	165,4
.Transports	12,9	14,3	8,9	8,3	17,8	17,3	15,3	6,0	5,8	8,5	50,1	23,9
.Voyages	54,7	64,0	64,8	61,8	62,6	54,5	60,8	99,0	105,5	62,0	73,9	89,4
.Services de communication	3,0	3,0	3,9	2,5	2,7	2,8	5,9	0,8	1,0	0,2	16,3	6,5
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,5	0,2	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	1,4	0,7
.Services d'assurances	0,3	0,4	0,5	0,1	1,2	0,6	0,3	2,0	2,7	1,6	0,3	1,7
.Services financiers	1,9	1,9	2,2	0,4	0,4	1,5	2,2	0,9	0,6	0,8	3,5	1,9
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres services aux entreprises	17,2	15,9	17,5	21,4	21,6	17,7	17,9	25,5	31,2	22,8	26,6	29,8
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	6,9	10,1	8,1	5,6	6,2	7,7	10,8	9,9	8,8	8,2	14,2	11,6

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.2 : Evolution des exportations de services du Burkina

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	22,3	26,8	33,3	26,6	36,3	35,7	39,5	43,8	59,2	72,0	150,4	186,3
.Transports	2,6	3,5	8,5	8,0	6,6	0,7	1,1	2,3	9,4	17,4	21,6	32,0
.Voyages	13,6	14,6	17,3	14,2	21,1	23,6	27,5	26,9	27,9	31,4	35,8	62,9
.Services de communication	1,6	2,4	0,0	0,4	0,0	0,2	0,2	1,0	6,2	12,9	24,7	28,9
.Services de bâtiment et travaux publics	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,7	35,2	23,8
.Services d'assurances	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	1,3	1,1
.Services financiers	0,0	0,0	0,2	0,6	0,0	5,8	6,5	5,3	0,8	0,9	5,3	4,7
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
.Autres services aux entreprises	1,9	3,1	3,8	2,5	5,4	2,8	1,3	3,4	8,4	3,2	8,0	12,9
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	1,2	0,4	0,4	1,2
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	2,1	3,1	3,2	0,9	2,2	2,5	2,7	3,6	5,1	5,1	16,5	17,7

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.3 : Evolution des exportations de services de la Côte d'Ivoire

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	343,5	423,6	407,9	385,9	403,0	436,6	441,6	446,8	458,4	481,3	517,6	436,7
.Transports	60,1	67,0	71,6	66,3	73,1	99,5	105,8	100,9	105,4	113,6	117,0	100,7
.Voyages	35,0	38,9	35,8	40,0	43,1	43,9	48,7	49,3	51,8	71,3	99,5	66,7
.Services de communication	28,0	31,2	39,2	41,2	43,2	45,4	45,9	46,6	47,7	48,2	49,0	43,4
.Services de bâtiment et travaux publics	7,4	12,4	12,4	6,2	9,3	8,8	11,3	14,2	13,8	3,5	2,5	5,9
.Services d'assurances	17,5	17,5	17,2	22,2	22,4	17,7	18,5	18,4	18,8	19,1	19,4	17,2
.Services financiers	20,1	34,3	27,0	27,6	28,0	28,5	28,8	29,3	29,9	30,2	30,8	27,3
.Services d'informatique et d'information	0,1	0,1	2,3	0,9	2,3	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7	2,4
.Redevances et droits de licence	0,1	9,4	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
.Autres services aux entreprises	126,9	162,6	151,9	121,0	117,0	118,9	107,7	109,8	112,8	116,4	119,0	104,4
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	48,3	50,1	50,5	60,5	64,5	71,3	72,3	75,7	75,5	76,2	77,6	68,7

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.4 : Evolution des exportations de services de la Guinée-Bissau

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	0,0	3,3	4,5	3,5	4,1	2,7	1,8	16,0	19,6	15,6	21,8	8,3
.Transports	0,0	0,0	0,1	0,4	0,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
.Voyages	0,0	2,0	1,6	1,1	0,5	0,9	1,5	13,6	17,1	5,7	6,6	4,3
.Services de communication	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,7	9,5	2,2
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services d'assurances	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,1	0,7	0,1	1,4	2,2	0,5
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres services aux entreprises	0,0	0,6	0,7	0,9	1,2	1,3	0,3	1,7	2,3	2,3	2,6	1,0
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	0,0	0,7	0,1	0,6	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,6	0,8	0,2

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.5 : Evolution des exportations de services du Mali

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	70,5	110,8	118,1	130,3	127,4	144,7	163,8	180,5	203,4	162,3	190,0	188,9
.Transports	23,6	17,4	14,6	24,8	16,2	18,5	20,4	12,4	14,5	4,3	3,6	7,6
.Voyages	28,7	64,6	72,5	74,3	74,2	78,3	91,5	105,9	123,1	90,5	101,3	107,0
.Services de communication	6,2	5,0	7,2	7,1	20,0	23,3	31,8	41,4	47,1	47,4	59,5	52,3
.Services de bâtiment et travaux publics	1,1	5,8	0,1	3,4	1,2	1,0	1,8	0,7	1,0	2,4	2,5	2,0
.Services d'assurances	1,1	1,9	1,2	0,7	0,9	1,7	2,3	0,8	0,3	1,0	1,1	0,8
.Services financiers	0,6	1,1	1,7	1,2	1,9	2,2	1,4	1,5	0,8	2,3	2,7	2,0
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
.Autres services aux entreprises	4,4	6,9	6,9	9,1	5,4	8,4	3,0	9,1	10,8	5,1	4,8	7,0
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	0,3	0,3	0,2
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	4,9	8,0	13,8	9,6	7,6	11,0	11,5	8,4	5,6	9,2	13,9	9,7

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.6 : Evolution des exportations de services du Niger

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	26,7	41,6	35,2	36,8	49,3	46,2	47,4	48,6	58,6	47,2	62,3	64,4
.Transports	5,9	1,9	1,6	2,9	3,9	4,5	4,6	5,6	5,4	3,7	4,1	5,0
.Voyages	16,1	21,7	14,1	16,0	16,5	22,8	18,9	27,7	35,2	31,1	52,1	45,4
.Services de communication	0,1	8,3	15,9	9,4	15,4	11,9	15,5	6,2	6,8	6,0	2,3	5,8
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,1	0,0	0,0	6,0	0,9	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
.Services d'assurances	0,7	0,2	0,7	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,6	0,4	0,6	0,6
.Services financiers	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	0,2	1,5	2,4	3,3	1,0	2,4	2,6
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres services aux entreprises	1,9	3,0	0,9	4,1	3,7	4,0	2,4	3,7	4,8	4,9	0,6	3,9
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,2
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	1,7	6,0	1,6	3,9	3,0	1,7	3,5	2,6	2,1	0,1	0,1	0,9

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.7 : Evolution des exportations de services du Sénégal

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	275,5	291,8	318,0	330,8	354,0	408,4	420,6	574,0	578,4	481,7	520,7	526,0
.Transports	22,7	21,4	26,1	44,5	50,9	66,9	59,1	64,8	64,2	22,6	22,9	36,5
.Voyages	102,5	127,8	132,1	121,2	111,7	127,9	130,9	254,6	243,2	218,4	224,2	228,2
.Services de communication	37,2	42,7	39,4	45,6	49,3	55,2	73,8	87,3	88,2	59,2	87,4	78,1
.Services de bâtiment et travaux publics	14,5	7,8	6,6	21,0	38,0	40,8	24,5	26,4	26,6	27,2	34,3	29,3
.Services d'assurances	1,0	2,7	1,4	2,3	1,9	4,1	5,8	6,2	6,0	6,2	5,1	5,8
.Services financiers	3,8	4,9	3,1	3,3	3,1	3,6	3,8	3,6	1,7	2,0	2,0	1,9
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	1,8	1,8	2,3	2,9	2,9	2,7
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,6	0,6	0,4
.Autres services aux entreprises	53,0	45,1	62,3	45,9	61,2	63,5	72,8	78,7	93,5	88,9	85,4	89,1
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	0,4	0,6	0,4
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	40,8	39,2	46,9	46,9	37,9	46,0	47,8	50,1	52,4	53,4	55,4	53,6

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.1.8 : Evolution des exportations de services du Togo

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	44,0	52,6	62,7	55,1	79,2	93,3	112,9	111,5	126,8	138,6	158,6	191,9
.Transports	7,5	9,0	14,0	12,5	24,6	29,9	35,3	50,7	48,8	42,9	64,6	70,8
.Voyages	5,7	8,0	9,2	8,6	10,1	10,7	10,7	16,4	17,7	32,3	32,5	37,3
.Services de communication	3,4	6,5	5,0	5,0	5,7	6,2	8,3	6,3	23,2	27,5	25,4	34,5
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	3,0	3,7	1,5	0,3	0,8	2,6	0,6	1,5	1,0	2,8	2,4
.Services d'assurances	0,3	0,6	0,7	0,3	0,5	0,5	0,4	1,5	0,7	0,9	1,1	1,3
.Services financiers	2,6	0,5	2,5	0,2	0,5	0,3	3,0	3,0	4,8	5,4	5,3	7,0
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,1	0,0	0,3	0,5	0,2	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,2
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres services aux entreprises	13,0	11,3	15,0	13,5	22,1	28,0	30,8	14,5	16,3	15,0	11,4	19,3
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques	11,5	13,6	12,6	13,3	14,9	16,7	21,7	18,5	13,4	13,6	15,4	19,2

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.1 : Evolution des importations de services du Bénin

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	136,5	140,7	145,5	147,6	151,7	147,2	184,2	239,9	228,4	234,3	255,1	267,8
.Transports	89,4	92,4	98,6	99,2	91,5	91,9	113,4	141,7	138,9	137,0	154,1	160,5
.Voyages	8,7	12,7	13,7	12,3	15,4	14,2	17,9	34,4	28,6	24,8	28,5	30,5
.Services de communication	2,8	1,8	3,2	3,9	7,6	8,6	9,0	1,8	3,7	6,1	15,3	9,4
.Services de bâtiment et travaux publics	9,3	2,1	0,2	0,0	1,0	0,0	5,5	6,2	8,1	4,7	2,5	5,7
.Services d'assurances	11,0	12,4	14,6	17,3	14,5	14,4	16,5	21,7	9,7	8,8	9,5	10,4
.Services financiers	1,3	1,6	1,3	1,8	1,8	1,5	1,2	1,4	1,2	2,4	2,5	2,3
.Services d'informatique et d'information	0,5	0,5	1,1	0,7	1,0	1,6	2,3	1,8	3,0	3,0	6,2	4,6
.Redevances et droits de licence	0,3	0,5	0,6	1,1	1,2	1,0	0,8	0,9	1,2	1,4	1,4	1,5
.Autres services aux entreprises	9,2	12,2	8,2	5,4	10,5	7,6	12,3	24,4	29,1	42,5	29,1	37,6
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,9	0,4	0,0	0,0	0,2
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	3,8	4,6	4,0	5,9	7,2	6,3	5,2	4,5	4,5	3,6	5,9	5,2

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.2 : Evolution des importations de services du Burkina

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	99,6	103,5	105,8	135,5	156,9	189,8	206,5	217,7	270,8	264,1	646,4	510,3
.Transports	60,4	64,4	68,3	79,9	91,1	110,3	116,3	123,3	149,0	143,4	412,1	304,3
.Voyages	14,2	15,9	15,1	17,9	20,4	24,1	28,6	27,8	28,1	30,3	34,1	39,9
.Services de communication	0,4	1,0	0,8	0,0	1,9	0,7	1,3	1,6	4,8	1,0	17,4	10,0
.Services de bâtiment et travaux publics	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	15,2	16,1	17,3	3,7	3,9	37,5	19,5
.Services d'assurances	16,4	14,3	14,8	16,8	19,4	23,6	29,6	32,0	41,4	35,5	48,0	53,9
.Services financiers	0,2	0,2	0,2	1,5	2,0	1,6	1,6	1,3	1,6	1,5	1,7	2,1
.Services d'informatique et d'information	0,5	0,3	0,3	1,1	2,2	0,9	1,2	0,7	5,2	4,3	6,1	6,7
.Redevances et droits de licence	0,0	0,2	0,0	2,3	0,0	2,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
.Autres services aux entreprises	1,5	2,5	2,1	9,3	12,0	4,4	4,2	7,7	27,2	37,3	81,4	63,0
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	1,9	1,1	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	1,1
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	5,9	4,6	4,3	4,7	6,8	6,8	7,5	6,0	7,3	6,8	8,1	9,6

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.3 : Evolution des importations de services de la Côte d'Ivoire

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	873,5	931,1	1 076,7	1 034,5	1 073,8	1 117,6	1 167,6	1 190,0	1 191,1	1 231,0	1 398,8	1 261,1
.Transports	367,7	367,4	381,1	408,3	483,2	576,2	596,8	624,8	677,4	688,7	800,3	715,0
.Voyages	134,7	136,9	249,4	225,0	201,5	186,7	194,9	178,1	159,6	161,8	174,4	163,6
.Services de communication	24,1	26,7	31,1	38,8	32,2	34,5	34,9	35,4	35,8	36,3	36,8	35,9
.Services de bâtiment et travaux publics	2,8	6,8	1,2	0,9	2,2	1,3	2,2	2,5	3,6	16,2	9,1	9,5
.Services d'assurances	26,6	22,6	23,7	26,5	34,0	33,5	34,2	35,0	34,6	40,3	44,3	39,3
.Services financiers	62,4	61,6	62,9	64,2	65,8	63,1	67,5	68,9	62,0	62,9	63,8	62,3
.Services d'informatique et d'information	5,2	5,2	5,1	6,4	4,4	3,2	3,3	3,3	3,0	6,5	7,4	5,6
.Redevances et droits de licence	6,1	17,1	4,4	6,2	11,5	5,4	5,0	10,5	9,5	9,6	8,6	9,1
.Autres services aux entreprises	183,3	225,3	249,4	186,0	166,2	138,4	151,9	97,8	128,0	129,8	131,7	128,5
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	27,8	0,5	0,5	0,5	0,5
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	60,3	61,2	68,0	71,7	72,3	74,8	76,5	105,8	77,3	78,3	121,9	91,6

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.4 : Evolution des importations de services de la Guinée-Bissau

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	0,0	22,2	19,2	21,1	23,4	22,0	20,7	32,6	38,1	41,0	50,8	40,2
.Transports	0,0	19,9	10,7	12,4	12,0	13,4	11,8	11,4	14,4	14,3	13,8	13,2
.Voyages	0,0	2,0	3,6	7,7	6,9	5,2	8,1	19,3	20,4	12,2	14,6	14,6
.Services de communication	0,0	0,1	3,5	0,2	2,1	2,0	0,1	0,1	0,1	2,2	2,4	1,4
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
.Services d'assurances	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,9	0,6	0,6	1,8	1,9	2,3	1,9
.Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
.Services d'informatique et d'information	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	1,0	1,1	0,9	1,1	1,0
.Redevances et droits de licence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres services aux entreprises	0,0	0,0	0,1	0,3	1,3	0,1	0,1	0,2	0,2	8,2	10,4	5,8
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	1,5
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	0,0	0,0	0,5	0,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	1,0	0,7

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.5 : Evolution des importations de services du Mali

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	238,4	308,9	269,7	280,3	280,9	310,2	352,7	372,2	458,7	384,8	503,7	467,7
.Transports	169,9	194,0	160,3	181,5	181,1	190,4	212,0	218,0	288,7	212,2	306,5	280,3
.Voyages	28,7	26,2	25,2	27,7	35,1	40,6	62,8	65,7	65,9	48,0	54,9	58,6
.Services de communication	2,9	4,2	5,0	5,6	6,8	12,1	12,6	21,9	24,5	24,3	33,5	28,6
.Services de bâtiment et travaux publics	0,8	7,6	22,1	12,8	8,2	9,9	8,6	18,3	20,2	23,9	25,5	24,2
.Services d'assurances	5,1	9,2	11,0	11,1	17,0	18,7	15,4	13,8	19,2	17,0	20,4	19,7
.Services financiers	4,4	1,4	4,2	4,7	1,2	2,2	2,2	2,3	2,1	5,7	2,4	3,5
.Services d'informatique et d'information	0,9	0,6	0,5	1,2	3,3	4,4	3,2	1,9	2,7	2,8	3,7	3,2
.Redevances et droits de licence	0,9	0,8	0,4	0,5	0,3	0,6	0,6	0,5	0,7	1,2	1,0	1,0
.Autres services aux entreprises	17,1	59,3	35,6	32,5	19,1	20,9	25,8	26,5	32,5	42,8	45,3	41,9
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,1	0,1	0,1	6,8	7,6	8,0	2,1	1,0	1,2	0,4	0,9
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	7,8	5,5	5,2	2,5	1,9	2,8	1,5	1,1	1,1	5,8	10,0	5,9

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.6 : Evolution des importations de services du Niger

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	96,5	107,9	106,1	111,9	138,5	147,3	171,8	185,0	269,1	346,9	417,5	443,7
.Transports	59,9	66,2	71,8	78,3	86,4	112,5	118,5	131,4	178,9	251,7	266,1	299,1
.Voyages	21,4	18,9	11,9	12,9	11,8	16,0	14,4	22,1	30,5	25,4	45,4	43,5
.Services de communication	1,3	6,6	4,6	2,6	4,2	6,8	12,6	4,7	6,4	5,7	7,2	8,3
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,2	0,0	0,0	14,7	0,3	0,4	5,0	18,7	26,0	38,6	35,8
.Services d'assurances	2,1	1,8	1,8	1,9	3,1	2,4	3,6	4,7	7,1	7,4	11,9	11,4
.Services financiers	0,4	0,3	0,4	0,3	0,8	0,8	1,7	1,1	2,7	4,8	9,6	7,3
.Services d'informatique et d'information	2,7	2,8	3,0	3,2	3,6	3,9	4,8	0,6	2,5	5,9	9,9	7,8
.Redevances et droits de licence	0,1	0,0	0,6	0,1	0,3	0,6	0,3	0,0	0,1	0,9	0,0	0,5
.Autres services aux entreprises	3,6	2,5	3,3	2,4	7,4	2,6	11,1	15,1	21,3	19,1	28,8	29,7
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	3,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	5,0	8,5	8,8	9,9	6,2	1,4	1,1	0,0	0,7	0,0	0,0	0,3

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.7 : Evolution des importations de services du Sénégal

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	288,4	303,2	330,7	343,8	368,8	424,7	439,1	592,1	632,5	542,5	555,4	571,4
.Transports	170,8	173,3	177,3	187,3	200,8	230,2	246,2	287,8	343,5	280,6	265,4	293,7
.Voyages	33,5	31,4	30,2	32,2	30,1	34,1	28,2	121,1	78,5	73,6	79,2	76,4
.Services de communication	6,4	9,0	15,8	11,6	14,5	19,8	19,5	27,1	30,2	23,8	33,3	28,8
.Services de bâtiment et travaux publics	0,0	0,0	0,5	0,3	0,0	5,3	16,4	18,2	17,6	18,6	25,7	20,4
.Services d'assurances	25,3	33,5	30,7	33,4	34,7	39,7	38,1	45,9	60,1	48,1	56,9	54,5
.Services financiers	3,0	9,4	4,9	3,4	2,2	2,1	3,0	4,0	7,5	12,3	4,2	7,9
.Services d'informatique et d'information	1,8	1,1	1,9	3,8	3,8	3,5	5,3	9,0	7,8	8,5	8,6	8,2
.Redevances et droits de licence	3,9	2,1	2,3	0,3	3,8	3,9	2,8	3,7	4,0	5,7	2,9	4,2
.Autres services aux entreprises	37,4	35,4	54,6	57,5	70,0	70,8	61,1	59,5	69,3	51,5	57,7	59,0
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,6	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	6,2	8,0	12,4	13,9	8,8	15,3	17,9	15,6	13,7	19,5	21,4	18,0

(*) Estimations

Source : BCEAO

Tableau A.13.2.8 : Evolution des importations de services du Togo

(Montants en milliards de FCFA)

Intitules	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Services	83,7	95,2	103,2	118,7	126,4	146,9	155,7	144,8	160,8	176,9	197,1	237,1
.Transports	59,8	67,7	72,0	86,3	91,1	112,7	121,1	103,4	113,3	110,1	122,0	153,1
.Voyages	1,4	3,5	3,5	4,2	4,5	4,1	2,8	8,0	8,5	22,2	22,8	23,7
.Services de communication	1,6	2,3	3,0	4,5	3,3	3,3	2,6	3,8	8,8	10,6	7,2	11,8
.Services de bâtiment et travaux publics	0,4	1,1	1,6	2,3	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	4,5	5,1	4,4
.Services d'assurances	10,4	13,1	11,9	12,9	12,8	16,4	16,6	14,9	15,8	15,9	20,0	22,9
.Services financiers	1,6	1,3	1,8	1,0	1,5	1,1	1,1	1,5	0,6	0,3	1,4	1,0
.Services d'informatique et d'information	0,8	0,6	1,1	0,8	0,7	0,3	0,7	2,1	3,0	2,9	4,9	4,8
.Redevances et droits de licence	0,4	0,6	0,3	0,4	1,2	1,4	3,7	2,5	2,1	2,2	0,8	2,3
.Autres services aux entreprises	6,4	4,2	7,3	6,2	10,2	6,5	5,5	7,1	7,7	8,0	8,6	10,7
.Services personnels,culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c	0,8	0,9	0,7	0,1	1,0	1,1	1,6	1,1	0,7	0,2	4,3	2,3

(*) Estimations

Source : BCEAO



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int